Ugitech

Déclaration de Performance Extra Financière

Rapport 2022 - Ugitech Europe

Sommaire

Introduction 3

Ugitech, filiale du Groupe Swiss Steel 4

À propos d'Ugitech 6

Notre gestion des risques 8

Extrait de la cartographie des risques sociétaux 10

Notre politique RSE 12

Indicateurs clés de Responsabilités 2022 21

Écoresponsabilité 22
Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire
Énergie et climat
Logistique responsable
Protection de l'environnement local

Développement social & qualité de vie au travail 48
Santé, sécurité et conditions de travail
Attractivité et égalité des chances
Dialogue social
Développement des compétences et accès à la formation
Un partenariat durable avec Collèges, Lycées et Universités

Relations d'affaires & territoire 78
Engagement des salariés
Contributions aux territoires
Ethique et contrôle interne
Achats responsables
Fiscalité

Nous sommes repartis !

Au-delà de l'émotion encore très présente, la période post accident fût extrêmement éprouvante puisqu'il a fallu réinventer notre quotidien, bousculer nos habitudes pour changer une multitude de procédés.
C'est en se raccrochant à nos valeurs et par un travail d'équipe titanesque que nous y sommes arrivés.
C'est bien aussi grâce à notre éco système que nous sommes sortis de l'un des moments les plus difficiles de notre histoire.
Ces parties prenantes qui nous sont venues en aide, je veux les remercier car sans elles, nous n'en serions pas là. Impossible de toutes les nommer mais cela montre qu'un collectif est bien plus robuste que n'importe quelle individualité, aussi clairvoyante soit-elle.
Grâce à ces soutiens, et malgré l'immense défi mobilisé sur le redémarrage de notre aciérie, nous avons gardé notre vision sociétale sur le moyen terme.
Le document qui suit met en avant toutes ces initiatives qui ont une valeur très forte au regard du contexte de 2022. C'est bien la preuve qu'Ugitech n'a rien lâché de ses responsabilités citoyennes, sans jamais oublier notre collègue disparu.

Ensemble, pour un avenir qui compte.

Patrick Lamarque d'Arrouzat
Membre du Comité Exécutif de Swiss Steel Group
Responsable de la Division Aciers Inoxydables

Gardons le cap !

En 2022 nos équipes d'Ugitech ont su se mobiliser pour se relever collectivement suite à la tragédie vécue tout en renforçant les liens avec l'ensemble de la communauté composant notre éco-système.

Cet élan nous permet de revenir dans des conditions qui nous permettent de nous relancer dans la concrétisation de notre projet stratégique à l'horizon de 2025. En tant que nouveau Directeur Général d'Ugitech SA, je m'engage à conserver la dynamique et les ambitions de notre CAP 2025 qui intègre pleinement la composante Responsabilité Sociétale de notre Entreprise.

Raphaël Rey
Directeur des Opérations des entités de production d'Ugitech
Directeur Général d'Ugitech SA

Ugitech, Entité de production de Swiss Steel Group

Le groupe Swiss Steel est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions personnalisées dans le domaine des produits longs en aciers spéciaux. Tant pour l'acier à outils que pour l'acier long inoxydable, le groupe compte parmi les fabricants leaders sur le marché mondial et fait partie des plus grandes entreprises en Europe pour les aciers de construction alliés et fortement alliés.

Avec près de 10000 collaborateurs et ses propres sociétés de production et de distribution dans plus de 30 pays sur cinq continents, l'entreprise assure un suivi et un approvisionnement global de ses clients et leur propose un portefeuille complet de produits et de services dans le monde entier.

Un interlocuteur. Une seule voix. Une marque unique.

En septembre 2022, Swiss Steel Group a entamé un changement pour stabiliser et renforcer ses activités afin de croitre, pour améliorer l'efficacité et l'efficience de ses processus et surtout pour mieux servir ses clients.

Nous regroupons nos activités pour un portefeuille plus complet et robuste, nous rationalisons les processus pour une organisation plus simple et plus efficace et nous présenterons un seul visage et une seule voix au client qui associera tous nos produits à Swiss Steel Group.

Les précédentes Business Units - Ascometal, Deutsche Edelstahlwerke, Finkl Steel, Steeltec et Ugitech - ont été remplacées par trois divisions clairement définies qui reflètent les besoins de nos clients : Acier inoxydable, Acier d'ingénierie et Acier à outils.
Ces divisions disposent de leurs propres réseaux de vente et de distribution et ont accès à l'ensemble du réseau de production de notre groupe.
Nos clients bénéficient ainsi d'une plus grande clarté sur notre portefeuille produits, d'un accès à l'ensemble de l'offre du groupe, d'une puissance d'innovation combinée et d'une fiabilité encore plus grande en matière de production, de qualité et de livraison.

Division Aciers d'Ingéniérie	Division Aciers Inoxydables	Division Aciers à outils
Entités de prod. Deutshe Edelstahlwerke		
Entités de prod. Ugitech		
Entités de prod. Steeltec		
Entités de prod. Ascometal		
Entités de prod. Finkl Steel		

7 fours électriques

25 sites de production

> 70 implantations

> 30 pays

> 9 000 salariés

> 20 000 clients

Ugitech,
Au service de la Division Aciers Inoxydable

Ugitech est l'un des leaders mondiaux fabricant de produits longs en aciers inoxydables.

Les principaux produits de l'entreprise sont : les billettes, les barres, le fil machine et le fil tréfilé que l'entreprise fabrique dans sa propre aciérie et transforme dans son laminoir à chaud, ses ateliers de parachèvement et ses tréfileries.

Les aciers inoxydables sont caractérisés par leurs hautes propriétés mécaniques, leur tenue à la corrosion. Ils sont utilisés pour la fabrication d'une multitude de pièces, parmi lesquelles les vannes, les composants de turbines, les baguettes de soudure, les injecteurs automobiles ou les appareils chirurgicaux.

Avec plus de 110 ans d'expérience dans la fabrication de l'acier et des travaux de recherche continus dans le domaine de la métallurgie, l'entreprise garantit des solutions optimales en acier pour les applications exigeantes de ses clients issus des secteurs de l'industrie automobile, la construction, l'industrie des process ainsi que l'aéronautique, le nucléaire ou le médical

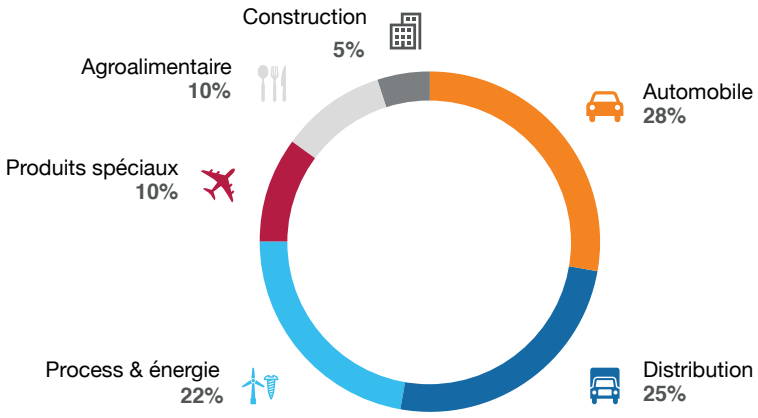

Ensemble. Pour un avenir qui compte.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

116 KT produits

1 750 employés

642 M€ de chiffre d'affaires

Notre vision

Ugitech, producteur incontournable d'aciers inoxydables longs, a pour ambition de :

- développer l'intimité clients,
- favoriser l'épanouissement des salariés,
- relever les défis et intégrer les enjeux sociétaux du monde de demain en rayonnant dans son écosystème,
- être profitable et créer de la valeur sur le long terme.

2022

116 KT produits

Nos axes stratégiques

Ancrer notre **Responsabilité Sociétale** pour soutenir un monde durable

Innover pour nos clients en s'appuyant sur l'intelligence collective

Assurer **l'avantage compétitif** permanent

Accélérer notre **transformation digitale**

Business model : un nouveau modèle opérationnel Swiss Steel Group

FONCTIONS DU GROUPE
Consolidées au niveau du groupe
avec une intégration étroite dans
les différents secteurs pour garantir
l'efficacité et la conformité

DIVISIONS
Pilotage sur la base d'un compte
de résultat intégré

ENTITÉS DE PRODUCTION / SITES
Centrés sur la qualité,
le niveau de service et les coûts

Dans ce modèle opérationnel, Ugitech est intégré aux entités de production.

Swiss Steel Group s'engage

Un engagement SBTi

En mai 2022, Swiss Steel Group s'est engagé à fixer des objectifs ambitieux de décarbonation SBTi.

Aligné sur la directive sectorielle de décarbonation de 1,5°C de SBTi, Swiss Steel Group développera des objectifs et les fera valider par SBTi dans une prochaine étape. En étroite collaboration avec l'équipe technologique du groupe, nous avons déjà créé une feuille de route de décarbonation qui sera mise en œuvre dans les années à venir.

Ugitech sera intégré et impliqué dans le déploiement des actions en lien avec cette feuille de route.

Une double analyse de matérialité

Afin d'aligner notre stratégie de durabilité sur les attentes des parties prenantes et en prévision des futures exigences réglementaires, nous avons effectué une double analyse de matérialité au niveau de Swiss Steel Group au cours du T3/T4 2022.

Les sujets de durabilité sont considérés comme matériels s'ils ont soit un impact significatif sur notre succès commercial (outside-in), soit si notre activité économique a un impact significatif sur l'environnement et la société en ce qui concerne les sujets (inside-out).

L'analyse de la matérialité 2022 a été réalisée en trois étapes, à savoir l'identification des sujets de durabilité potentiellement importants (sur la base des normes de rapport, des réglementations et des rapports des concurrents), l'engagement des parties prenantes (entretiens structurés en face à face avec les employés, les clients et les fournisseurs) et une analyse des risques et opportunités liés aux facteurs ESG.

Lors de l'identification des sujets de durabilité, nous avons pris en compte de manière holistique toutes les dimensions de la durabilité, à savoir les aspects économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Swiss Steel Group évalue actuellement les KPI et les objectifs pour les thèmes clés identifiés.

Ainsi, Ugitech sera également intégré et partagera cette analyse pour une cartographie des risques plus en adéquation.

Par ailleurs, Swiss Steel group a pour objectif d'aligner plus étroitement les stratégies et les rapports de durabilité d'Ugitech et du groupe.

Matrice de matérialité de Swiss Steel Group

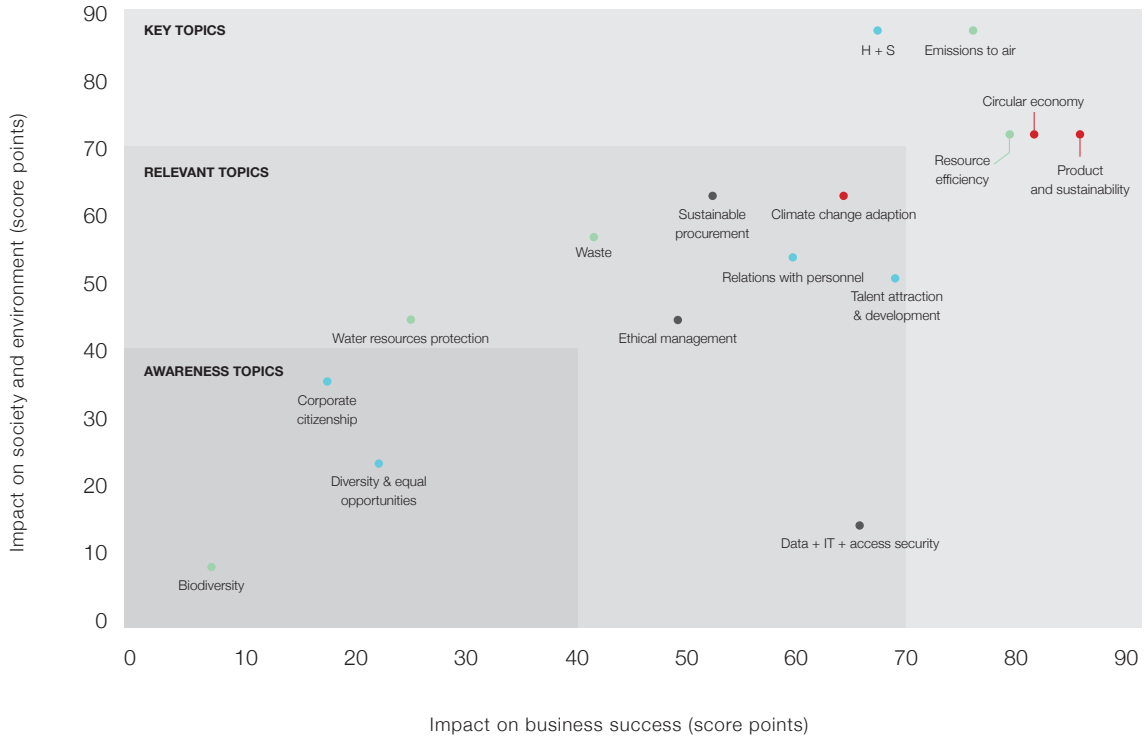

Notre gestion des risques

La gestion des risques est un sujet important dans notre économie et est un des aspects centraux de nos préoccupations. S'intégrant dans la politique du Groupe, la gestion des risques est l'une des composantes de la stratégie d'entreprise. Elle contribue à éclairer les choix budgétaires.

Le Groupe Swiss Steel fait vivre sa démarche de Risk Management grâce à une organisation dédiée. Une équipe spécialisée et un Risk Manager Group ont pour mission d'améliorer la résilience du Groupe et de ses filiales aux risques et sont parties prenantes des opérations et des décisions dans l'organisation. Ils soutiennent la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques. Ils sont fonctionnellement rattachés au Comité d'Audit Groupe et à la Direction Groupe. Ses rôles ont été officialisés dans une Charte.

Ugitech travaille sur ses risques par processus et plus globalement en collaboration avec le Groupe.

Une première identification des dangers potentiels (menaces, faiblesses) prend sa source au travers d'une analyse approfondie des 22 processus, en lien avec les axes stratégiques, les enjeux et objectifs à atteindre. Elle est effectuée par chaque Responsable de processus et comporte :

- Une étude des risques « stratégiques » au regard des enjeux et des objectifs visés, via une analyse SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities, Threats).
- Une analyse des risques opérationnels concernant les tâches à réaliser par sous-processus.

Il en découle les actions et chantiers à mettre en place par processus. La cotation de ces processus est validée par notre Comité de Direction.

Un correspondant Risk Management Ugitech identifie et évalue les risques afin de constituer une cartographie des risques. Il y intègre les dangers potentiels et les plans d'actions tirés des analyses effectuées par processus. Il les priorise grâce à une cotation (type AMDEC) et veille à l'avancement des plans d'actions.

Un extrait de cette cartographie, constitué des risques stratégiques, opérationnels, de reporting et de compliance, est également mis à jour deux fois par an avec le soutien du Groupe, et complétée d'une estimation chiffrée des impacts par risque.

Ces différents travaux permettent d'avoir une vision d'ensemble des risques potentiels principaux de l'entreprise, et un suivi des plans d'action visant à maîtriser ou diminuer ces risques, notamment sur les aspects en lien avec notre responsabilité sociétale.

En 2022, la cartographie des risques a été mise à jour dans le cadre de la revue annuelle.

Extrait de la cartographie des risques sociétaux

La cartographie des risques met en lumière nos préoccupations en termes de Responsabilité Sociale et Sociétale sur des sujets tels que l'éthique, l'environnement et nos ressources, la conformité aux règles, le dialogue social, nos partenariats…

Dans tous les processus, les risques liés à la RSE sont identifiés individuellement.

Le tableau ci-dessous est un extrait des principaux risques sociétaux de notre entreprise.

Danger / Opportunité (SWOT)

Description	Description de l'impact	Projet
Risque d'accident du travail mortel. Blessures graves causées par le manque de sécurité dans la zone outil (mesures à mettre en place par type de machine). Blessures graves liées aux risques de transport : piéton et chariot élévateur. Conformité aux réglementations locales pour fournir un environnement de travail approprié aux employés travaillant en hauteur.	Condamnation civile et pénale (indemnités) image de la société / marque employeur. Impact sur le personnel. Arrêt de production ordonné par la justice. Hausse de cotisations ATMP.	Stratégie sécurité avec plan d'action pluriannuel pour mises en conformité… Axe de la stratégie sécurité.
Manque de ressources en eau, électricité…	Rupture de production liée à une insuffisance de ressources naturelles.	Groupe de travail Économie d'eau : évaluation de toutes les opportunités d'économie d'eau et leur mise en œuvre. Ensemble des démarches de prévention.
Incident environnemental grave (Rejets d'eau polluée, Fuite de produits dangereux dans le terrain, nuage toxique).	Pollution et arrêts d'exploitation, dégradation de l'image d'Ugitech (Rejets dans le milieu naturel d'eau souillée par les poussières de l'usine, Pollution des sols…).	Projet de traitement complémentaire des eaux de certains rejets à Ugine (2022 - 2024). Dispositif de maîtrise en place.
Conformité environnementale des outils proches des limites réglementaires (PFM).	Mise en demeure de mettre en conformité les outils concernés et à défaut, mise à l'arrêt de ces derniers.	Étude sur l'optimisation des systèmes d'abattement existants ou remplacement de ceux-ci.
Risque de litige et de maladie due à l'exposition à des substances chimiques (Chrome et Cobalt).	Évaluation basée sur les coûts de traitement des maladies graves (cancer).	Suivi des démarches en cours.

Construction de la Culture Matières Premières au sein d'Ugitech.	Retour chutes internes non valorisables - Impact processus : taux de hors analyse.	Poursuite investissement technique pour amélioration tri ateliers.
Image « poussiéreuse » de la sidérurgie. Dégradation des relations externes.	Marque employeur dégradée, manque d'attractivité. Mauvaise image.	Intensifier le plan de communication institutionnelle. Plan de communication en place et relations riverains et DREAL entretenues régulièrement.
Augmentation des coûts de transport à moyen terme (gasoil, taxe carbone…).	Augmentation des prix.	Développement flux intermodal.
Ressources « externes » insuffisantes en nombre & compétences pour suivre notre croissance volumique. Marque employeur insuffisamment connue. Marché du travail tendu sur certaines fonctions.	Non atteinte du plan commercial. Difficultés recrutement, postes non pourvus.	École interne (page 58). Projet marque employeur à pérenniser sur Ugine et à déployer sur les sites distants. Plan d'actions recrutement maintenance.
Détérioration de l'image de l'entreprise et de sa réputation (non-respect des droits fondamentaux et des réglementations en vigueur). Désengagement / détérioration des relations avec les parties prenantes stratégiques.	Attentes des parties prenantes (baisse de la cotation en bourse), difficultés de recrutement, baisse de confiance des clients / fournisseurs / de l'administration et des organisations politiques / mauvaise communication des médias.	Déploiement des procédures de conformité / formation en ligne. Sensibilisation à la non-discrimination et au harcèlement dans les services. Politique de recrutement anti-discrimination basée uniquement sur les compétences des candidats : Droit français.
Utiliser des produits provenant d'une entreprise irrespectueuse.	S'engager avec un tiers qui ne respecte pas les règles de compliance et qui ne correspond pas à la culture de notre entreprise.	Code de conduite fournisseur. Politique Achats.
Envolée des prix des énergies.	Augmentation de nos coûts de production.	Recherche de contrats longs en terme d'approvisionnements énergétiques.
Risque et compliance management (fraude, cyber criminalité).	Générer des pertes financières, de réputation, pénalités / amendes.	Approfondir et augmenter la fréquence des formations, y compris pour les nouveaux embauchés.
Pertes de compétences maintenance interne ou externe.	Difficulté pour dépanner les installations, donc baisse du TRG.	Partenariat avec le lycée René Perrin d'Ugine pour créer un BTS électrotechnique en alternance. Groupe de Travail achat / maintenance.
Désengagement des fournisseurs vis-à-vis du transport ferroviaire.	Impact RSE (camion vs wagon).	Convention frêt : Ugitech / Savoie / SNCF.
Leadership RH et managérial faible par rapport à un leadership syndical fort.	Renforcement du pouvoir syndical / grèves davantage pénalisantes.	Projet culture manageriale. Plan d'actions relations sociales (dont travail sur le dialogue social).

Ainsi, les plus grands risques pour Ugitech font partie intégrante et sont inclus dans les thèmes de la politique RSE. D'autres préoccupations RSE peuvent apparaître dans la cartographie globale des risques avec des enjeux moindres.

Notre politique RSE

Sur la base :

- des 4 axes de notre stratégie
- de notre business model
- de notre dynamique de gestion des risques
- des sollicitations de nos clients de plus en plus sensibles à ce sujet
- de la structure d'évaluation Ecovadis auprès de laquelle nous avons réalisé une évaluation fin 2022

Nous avons structuré notre approche globale RSE sur les piliers suivants :

ÉCORESPONSABILITÉ

- ⓘ Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire
- ⓘ Énergie et Climat
- ☆ Logistique responsable
- ⓘ Protection de l'environnement local

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ⓘ Santé, Sécurité et conditions de travail
- ⓘ Attractivité, égalité des chances et salariale
- ☆ Dialogue social
- ⓘ Développement des compétences et accès à la formation
- ☆ Partenariat durable avec collèges, lycées et universités

RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- ⓘ Éthique et contrôle interne
- ⓘ Achats responsables
- ☆ Engagement des salariés
- ⓘ Contributions aux territoires
- ☆ Fiscalité

ⓘ Risque majeur ☆ Élément important

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes suivants : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable, le gaspillage alimentaire, les pratiques physiques et sportives ainsi que les enjeux culturels et sportifs ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.

Notre implication RSE

Pour cette année 2022, Ugitech a poursuivi de manière concrète son engagement pour un avenir durable.

Les chantiers issus de l'axe stratégique Ancrer notre Responsabilité Sociétale pour soutenir un monde durable ont fortement avancé en 2022, notamment :
- Accompagner la neutralité Carbone,
- Améliorer la qualité de vie au travail,
- Prévenir les accidents aux mains,
- Lancer l'école interne et son volet Culture managériale,
- Promouvoir notre responsabilité sociétale.

La RSE est désormais un pilier central et les actions menées et à venir permettront à chacun d'appréhender son rôle au quotidien dans cette démarche et de mesurer son importance.

Chaque salarié, chaque intervenant, chaque partie prenante, chaque client est un maillon à prendre en considération.
Partager notre engagement et nos actions en interne et en externe nous permettra de nous mobiliser ensemble pour notre avenir.

Cette volonté d'agir pour un développement durable s'exprime également au niveau de la direction générale de notre entreprise.

Depuis 2 ans, Patrick Lamarque D'Arrouzat s'est engagé dans la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). L'organisation rassemble 150 dirigeants et dirigeantes d'entreprises représentatives du tissu économique français en terme géographiques, sectoriels et de taille d'activité.

« La CEC doit contribuer à convaincre de l'enjeu vital et de l'urgence de la situation. Quoi de mieux qu'un engagement personnel au service d'une intelligence collective pour montrer l'exemple. En tant que dirigeant de l'entreprise sidérurgique Savoyarde Ugitech, j'ai pris conscience que j'avais un rôle à jouer, que nous avons tous un rôle à jouer.
L'industrie au sens large et la sidérurgie en particulier se sont engagés dans cette voie vertueuse depuis fort longtemps et il y a encore beaucoup à faire. Alors pour partager nos idées concrètes et, tous ensemble, construire de nouveaux projets, je rejoins cette formidable initiative avec une volonté inoxydable ! »

Patrick Lamarque d'Arrouzat

Patrick Lamarque d'Arrouzat, Directeur Général

Bruno Henriet, Directeur Technique

Sursaut

La culture du management de l'énergie et de l'environnement est déjà bien ancrée dans Ugitech avec des certifications ISO 50001 et ISO14001 obtenues depuis de nombreuses années. L'entreprise a donc pu mettre en place d'importantes actions, pour réduire les pollutions, poussières dans l'atmosphère, dans les eaux rejetées, réduire drastiquement les consommations d'eau, valoriser les différents coproduits et réaliser plusieurs investissements d'optimisation énergétique.

Cette dynamique s'est même fortement amplifiée ces dernières années avec le renforcement des démarches RSE et la mise en place d'une stratégie CAP 2025 co-construite avec les 200 managers d'Ugitech et certaines parties prenantes. Ugitech est fier aujourd'hui de pouvoir afficher de nombreuses réalisations telles que : une récupération de chaleur fatale pour le réseau de chaleur de la ville d'Ugine, une flotte de vélos électriques et des bornes de rechargement de voitures électriques pour le personnel, ou encore des toitures solaires de grandes dimensions.

C'est donc bien dans la continuité de cette dynamique, qu'Ugitech a choisi de s'engager dans la démarche proposée par la CEC. Et là, dès les premières séances de travail, notamment, la session 1 pour comprendre l'urgence des enjeux, la session 2 pour comprendre l'importance des bouleversements, nous avons compris qu'il nous fallait enclencher une nouvelle dynamique plus ambitieuse, plus innovante, plus structurante pour mieux répondre aux enjeux...
C'est bien l'analyse des impacts d'Ugitech qui guide notre réflexion en passant d'une logique de progrès continu à une logique plus en rupture même s'il reste une frustration à ne pas être capable

Une filiale, un groupe

Producteur sidérurgique

ETI 250 - 5 000 salariés

Savoie (73)

International Monde

CA 100 M€ - 1 MRD€

aujourd'hui à changer fondamentalement notre modèle régénératif ni à intégrer suffisamment la biodiversité dans notre démarche. Nous sommes et resterons des producteurs d'aciers avec néanmoins l'ambition de devenir une référence pour la profession et au-delà.

En tant que sidérurgiste des aciers inoxydables, nous avons déjà l'avantage d'avoir 75 % de matières recyclées dans nos matières premières... c'est un point de départ positif, mais nous devons aller plus loin et nous rapprocher des 100 % de matières recyclées pour éviter totalement l'extraction minière.

Nos procédés de production demandent beaucoup d'énergie, même si la production d'acier ne peut « physiquement » s'envisager sans énergie, il nous faut optimiser notre efficacité énergétique, choisir des énergies dé-carbonées, et même récupérer nos chaleurs fatales pour les valoriser… cela doit nous permettre d'être en phase avec nos objectifs de réduction de 40% de rejets de CO_2 sur nos consommations d'énergie.

Nous avons également pris conscience, qu'une partie significative, parfois jusqu'à 80 %, du métal que nous livrons à nos clients est écartée d'entrée, notamment par les procédés d'usinage, de décolletage... nous souhaitons pouvoir proposer à nos clients une nouvelle offre, par exemple en fabrication additive pour très fortement réduire les usinages nécessaires et rapprocher ainsi la matière produite dans nos usines de la matière réellement utilisée par nos clients.

Nous avons construit notre feuille de route à partir de cette réflexion, ce sera la base d'une nouvelle stratégie cap 2030 qui devra être partagée par toute l'entreprise car nous voulons être un modèle de transformation reconnu de tous les acteurs de la sidérurgie et de l'industrie en général.

La planète nous le demande, nos jeunes embauchés aussi !

Ensemble, pour un avenir qui compte.

MODÈLE

RESPONSABLE
Septembre 2021

CONTRIBUTIF
Juin 2022

CONTRIBUTIF
CAP 2030

Bilan carbone Scope

1 2 3

Objectif de réduction carbone 2030

-40 %

QUESTION GÉNÉRATIVE : Comment faire tendre vers « 0 » nos besoins de ressources minières et d'énergie fossile et fournir à nos clients la plus juste quantité nécessaire à la réalisation de leurs pièces finales ?

CAP 2030

En 2030, Ugitech sera un acteur de l'industrie reconnu pour sa fabrication uniquement à partir de matériaux recyclés et son travail exemplaire sur l'utilisation des énergies. Ugitech sera pionnier dans la fourniture de solutions pour limiter le recours à l'usinage et aura constitué un écosystème en force de proposition autour de ces axes.

Leviers de redirection

- Atteindre une fabrication à partir de 100 % d'éléments recyclés (ferrailles, chutes inox, et d'autres éléments non-valorisés aujourd'hui).
- Devenir un exemple pour l'industrie en terme d'utilisation des énergies (sources, efficacité et récupération de chaleur fatale).
- Ouvrir la voie à la fabrication de pièces avec très peu d'usinage (poudre / impression 3D).
- Être un acteur engagé dans la sensibilisation de ses salariés et de son écosystème.

Plans d'actions

- Sensibilisation / communication pour mieux partager l'urgence d'agir et amener nos parties prenantes à s'engager et s'enthousiasmer sur notre feuille de route.
- Sous le sponsoring du CD, mise en place d'une organisation dédiée au sein de la direction du développement qui s'appuiera sur un comité de pilotage et une communauté de correspondants dans toutes les entités de l'entreprise.
- Le travail spécifique sur la réduction de l'empreinte carbone sera conduit en cohérence avec la démarche « Green Steel » du groupe Swiss Steel.
- Mise en place d'une démarche « zéro carbone scope 3 » pour limiter l'impact de nos approvisionnements de tous types, et en particulier substituer nos besoins de ressources minières avec le projet UGIRING.
- Orientation de notre programme d'investissement vers les axes de notre Feuille De Route.
- Poursuite de sujets déjà engagés : mobilité douce, informatique responsable et 0 déchet,...
- Lancement d'un projet sur le développement de la fabrication additive.

Objectifs mesurables

- Rejets de CO_2, scope 1, 2, 3 réduits de 40 % à l'horizon 2030.
- 100 % des salariés de l'entreprise sensibilisés, et acteurs dans des projets de toutes tailles, mais aussi dans les actions de tous les jours (mobilité douce, covoiturage, restaurant entreprise,…).
- Lancement d'une nouvelle offre alternative à l'usinage (poudre / impression 3D).
- Ugitech reconnue, au travers d'enquêtes externes, comme une entreprise innovante, exemplaire et respectueuse des limites planétaires.

Mobilisation des écosystèmes

Le travail en partenariat est essentiel pour développer toutes ces démarches :

- Les pouvoirs publics pour nous appuyer financièrement, au travers des axes de subventions proposés.
- Des partenaires privés tiers pour nous accompagner sur les technologies en rupture :
  - Genvia, Lhyfe, sur l'hydrogène.
  - Messer sur l'oxycombustion.
  - Les pouvoirs politiques locaux sur la récupération de chaleur fatale.
  - Energypool sur la maîtrise de nos consommations d'électricité.
  - Etc.

Taxonomie

Le groupe Swiss Steel considère sa filiale Ugitech comme soumise au règlement Taxonomie depuis l'exercice 2021. C'est pour cette raison qu'Ugitech publie d'ores et déjà les informations taxonomiques au sein de cette DPEF.

Un nouveau règlement européen de Taxonomie 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union Européenne a vu le jour (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Nous le considérons comme une opportunité de valoriser la nature durable de nos activités et des investissements réalisés dans ce sens.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, nous avons mis en place un comité interne dédié composé de membres des Directions Financière, Environnement / Energie et RSE.

Ce comité a œuvré pour l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la taxonomie des activités de notre entreprise sur la base :

- Du règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 2020 / 852, en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation de celui-ci,
- De l'acte délégué du 6 juillet 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 202 / 852 en précisant la manière de calculer les KPI ainsi que les informations narratives à publier,
- Des informations financières à extraire des systèmes d'information de l'entreprise (suivi des investissements, consolidation) à l'issue de la clôture annuelle des comptes, qui ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle afin d'en assurer la cohérence avec le chiffre d'affaires consolidé, les OpEX et les CapEX pour l'année 2022.

KPIs Taxonomie

Dans le cadre des deux premiers objectifs climatiques (Atténuation des effets du changement climatique et adaptation au changement climatique), la Commission européenne a priorisé les secteurs d'activités ayant une contribution majeures aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Union Européenne.

Selon l'annexe 1 du règlement UE 2020/852, l'activité 3.9. de fabrication d'acier est éligible à la taxonomie. L'activité d'Ugitech relevant de la présente catégorie, elle constitue une activité transitoire telle que visée à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/852 dès lors qu'elle satisfait aux critères d'examen technique énoncés. L'activité d'Ugitech consiste à fabriquer des aciers tels que décrits dans la section (b)-i) du paragraphe 3.9. de l'annexe du règlement 2020/852.

Les 6 objectifs de la taxonomie sont traités aux pages suivantes :

Economie circulaire : **cf p. 23**

Atténuation du changement climatique : **cf p. 29**

Adaptation au changement climatique : **cf p. 29**

Prévention des pollutions : **cf p. 39**

Biodiversité : **cf p. 41**

Préservation des ressources en eau : **cf p.43**

En 2022, une analyse détaillée de ses 3 indicateurs (CA, OPEX et CAPEX) a été réalisée afin d'évaluer leur pourcentage d'alignement à la taxonomie.

Chiffre d'affaires (CA) aligné sur la taxonomie :

Le CA tel que présenté selon IAS 1.82(a) inclut CA IFRS 15 et CA IFRS 16.

				Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm)									
Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu	Part du chiffre d'affaires	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N	Part du chiffre d'affaires alignée année N-1	Catégorie d'activité habilitante	Catégorie d'activité transitoire
		Devise (m €)	%	%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	E/T	
A. Activités éligibles à la taxonomie																				
A.1 Activités durable sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																				
Chiffre d'affaires des activités alignées (A.1)	3,9	762	100%	100%	0%	0%	0%	0%	0%		O	O	NA	O	O	O	100%	NA	NA	T
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																				
Chiffre d'affaires des activités éligibles non alignées (A.2)	NA																			
Total A (A.1 + A.2)	NA	762	100%														100%			
B. Activités non éligibles à la taxonomie																				
Chiffre d'affaires des activités éligibles non alignées (A.2)	NA																			
Total A + B	NA	762	100%																	

Le secteur d'activité 3.9 de fabrication d'acier est 100 % éligible à la taxonomie pour le chiffre d'affaires.
De plus, Ugitech utilise une filière électrique (fours à arc) pour produire son acier et le taux de recyclage des matières premières est supérieur à 70 %. Le CA est 100 % aligné sur la taxonomie dans la mesure où Ugitech respecte les critères d'absence de préjudice important (DNSH) ainsi que les garanties minimales (voir ci-dessous)

En 2022, du fait de l'accident mortel survenu à l'aciérie et de l'arrêt de celle-ci jusqu'en juin, Ugitech a pu approvisionner des blooms afin de pouvoir les transformer pour assurer la livraison de ses clients. L'ensemble des fournisseurs de blooms ont pu nous fournir un certificat nous garantissant qu'ils étaient produits à partir d'une filière électrique et avec un taux de scraps supérieur à 70 %.

Dépenses d'exploitation (OPEX) alignées sur la taxonomie :

				Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm)									
Activités économiques	Codes	OPEX en absolu	Proportion of Opex	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part des OPEX alignée sur la taxonomie, année N	Part des OPEX alignée année N-1	Catégorie d'activité habilitante	Catégorie d'activité transitoire
		Devise (m €)	%	%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	0%	0%	NA	NA
A. Activités éligibles à la taxonomie																				
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxomanie)																				
OPEX des activités durables sur le plan environnemental	3,9	28,8	100%	100%	0%	0%	0%	0%	0%		O	O	NA	O	O	O	100%	NA	NA	T
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																				
OPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental	3,9																0%	0%	NA	T
																	100%	0%	NA	T
Total A (A.1 + A.2)	NA	28,8	100%																	
B. Activités non éligibles à la taxonomie																				
OPEX des activités non éligibles à la taxonomie	NA																			
Total A + B	NA	28,8	100%																	

Les OPEX comme définis par la taxonomie sont limités aux coûts directs non capitalisés suivants : frais de recherche et développement, frais de rénovation des bâtiments, contrats de location à court terme, frais de maintenance/entretien et réparation. Cela représente un montant d'environ 29 M€ sur un montant total de CAPEX de 810 M€ (soit 4%) et qui sont 100 % éligibles et alignés.

Dépenses d'investissements (CapEX) alignées sur la taxonomie :

Activités économiques	Codes	CAPEX en absolu	Part des CAPEX	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm)						Garanties minimales	Part des CAPEX alignée sur la taxonomie, année N	Part des CAPEX alignée année N-1	Catégorie d'activité habilitante	Catégorie d'activité transitoire
				Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes					
		Devise (m €)	%	%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	E/T	
A. Activités éligibles à la taxonomie																				
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)																				
CAPEX des activités alignées (A.1.)	3,9	12	61%	100%	0%	0%	0%	0%	0%		O	O	NA	O	O	O	61%	NA	NA	T
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)																				
CAPEX des activités éligibles non alignées (A.1.)	3,9																0%	NA	NA	NA
Total A (A.1 + A.2)	NA	12	61%														61%	NA	NA	T
B. Activités non éligibles à la taxonomie																				
CAPEX des activités non éligibles (B)	NA	8	39%																	
Total A + B	NA	19	100%																	

Le CapEX tel que présenté inclut le coût des immobilisations corporelles et incorporelles : IAS 13, IAS 38, IFRS 16, IAS 40 et IAS 41.
Les CapEX alignés sur la taxonomie correspondent aux investissements directement en lien avec les outils de production (11,6 M€) ainsi qu'aux investissements permettant de réduire le niveau de polluants de nos rejets aqueux et d'améliorer le recyclage de nos copeaux (200 k€).

Les critères d'absence de préjudice important (DNSH)

Adaptation au changement climatique :

Ugitech a réalisé une analyse des risques climatiques pour ses sites sur la base des données fournies par une société d'assurance. Deux scénarios de l'IPCC (Intergovermental Panel on Climate Change) ont été pris en compte le RCP 8,5 (Representative Concentration Pathway) à horizon 2030 et, afin de refléter la durée de vie de nos équipements, le RCP 8,5 à horizon 2050. Le scénario RCP 8,5 est le plus pessimiste des scénarios proposés par l'IPCC en termes d'atténuation de changement climatique.

Chacun des risques climatiques (Inondations, tempêtes, sécheresse, canicule,…) ont été évalués en intégrant les mesures de protection existantes et la mise en œuvre de nouvelles mesures ont été définies en fonction de l'évaluation de leur criticité (probabilités et impacts).

Voir p.29

Prévention et réduction de la pollution :

Les activités d'Ugitech ne génèrent pas de fabrication, de mise sur le marché ni d'utilisation de substances listées dans l'appendice C du Règlement délégué de la Commission (EU) 2021/2039. Nous avons un système de surveillance en place pour vérifier que l'ensemble des procédés de production respectent strictement les réglementations nationales et européennes en la matière, telles que REACH ou RoHS.

Nos émissions respectent les seuils limites définis dans le cadre des meilleures technologies disponibles et de la réglementation française.

Voir p.39

Usage durable et protection des ressources aquatiques et marines :

En ligne avec les exigences de l'Agence de l'Eau, Ugitech a construit une procédure de gestion des ressources en eau. Les nouveaux projets sont systématiquement évalués pour vérifier si une étude d'impact environnemental est nécessaire. Dans ce cas, l'étude d'impact permet d'identifier les actions correctives et préventives à mettre en œuvre en accord avec la réglementation.

Voir p.43

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes :

Les nouveaux projets sont également évalués pour valider la nécessité ou non de lancer une étude d'impact environnemental sur cette thématique. Cette étude d'impact intégrera notamment les potentielles zones naturelles protégées situées à proximité des sites concernés.

Voir p.41

Garanties minimales

Ugitech respecte les garanties minimales qui se déclinent sur différentes thématiques traitées dans les pages suivantes :

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Santé, sécurité et conditions de travail p.49-59
- Égalité des chances p.60-65
- Dialogue social p.66-69
- Développement des compétences p.70-75

ÉCORESPONSABILITÉ

- Gestion des déchets p.42
- Plan de performance énergétique p.33-34

RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- Politique anti-corruption, normes anti-concurrentielles, code de conduite et système d'alerte p.81-85
- Code de conduite fournisseurs p.88
- Gouvernance et conformité fiscale p.89-93

Indicateurs clés de Responsabilités 2022

Taux de valorisation des déchets Ugine	**77,45 %**
% de contenu recyclé Ugitech	**75,1 %**
Économies de $C0_2$ transport réalisées en kg Ugitech	**615 510 kg eq CO_2**
% des matières premières métalliques reçues via un transport ferroviaire Ugine	**33 %**
Consommation d'eau (m3/tonne) Ugine	**26,98 m^3/t**
Émissions de poussières en g/tonnes Ugine	**106,1 g/t**
Émissions de CO_2 (scopes 1 et 2) Ugitech	**51 121 teq CO_2**
Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt (LTIFR) Ugitech	**3**
Nombre d'embauches CDI Ugitech	**105**
Indice Qualité de Vie au Travail (enquête réalisée en 2021) Ugitech	**63 %**
Moyenne de jours de formation par pers/an Ugitech	**3,8**
Nombre de visites écoles Ugine	**8**
Code de Conduite mis à disposition Ugitech	**100 % du personnel**
% achats de maintenance réalisés avec des prestataires de proximité départements limitrophes de la Savoie	**77 %**
Nombre d'événements internes Ugitech	**1**
Nombre de projets entrepris et en cours avec la ville d'Ugine	**0**
Nombre de partenariats financiers	**0**

Conforme à l'objectif — Objectif partiellement atteint — Objectif non atteint

Écoresponsabilité

Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire

Définition de l'enjeu

Intégrer la durabilité des ressources naturelles dans nos préoccupations quotidiennes.

Concevoir des produits qui répondent aux besoins de durabilité qui sont au cœur des préoccupations des concepteurs utilisant les matériaux métalliques.

Développer les principes de l'**économie circulaire** sur toutes nos activités.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

20 % **Renouvellement de notre portefeuille produits**

75 % **Contenu recyclé dans nos produits**

Objectifs qualitatifs

Proposer aux marchés que nous livrons, des produits adaptés à des styles de vie plus durables :

- Accompagner nos clients du marché automobile à optimiser les solutions existantes et travailler avec eux aux motorisations de demain.
- Proposer au marché du BTP des produits permettant de limiter la consommation énergétique des bâtiments.
- Accompagner les acteurs du marché aéronautique dans le développement de moteurs à faible taux d'émissions.
- Satisfaire la demande des marchés du luxe qui veulent pousser l'économie circulaire en leur livrant des barres maximisant le contenu de produits recyclés collectés dans un rayon proche de l'usine (< 200 km).
- Adapter notre offre aux exigences réglementaires (REACH, RoHS).
- Évaluer et faire évoluer l'impact environnemental de nos produits et procédés, en développant leur analyse de cycle de vie et leur écoconception.

Développer les principes de l'économie circulaire :

- Privilégier les achats de matières recyclées pour l'élaboration de notre métal.
- Créer une unité industrielle de valorisation de déchets et de co-produits métalliques industriels pour la production de ferro-alliages.

Actions existantes

Économie circulaire - Matières premières

L'acier inoxydable fabriqué à Ugine est essentiellement élaboré à partir de ferrailles et chutes issues du recyclage. Ces matériaux recyclés sont complétés par des vecteurs primaires (ferro-alliages et matières premières pures telles que le nickel). Le process de fabrication permet de maximiser l'apport en matériaux recyclés.

Les matières premières issues du recyclage proviennent de différentes filières :

Chutes et ferrailles achetées à l'extérieur

Ces matières sont issues des filières d'économie circulaire et sont intégralement recyclées à l'aciérie.

Chutes internes

Les rebuts de production sont intégralement récupérés et recyclés à l'aciérie.

Déchets recyclés

Des filières de valorisation des déchets produits par Ugitech sont présentes sur le site (boues du laminoir, poussières d'aciérie, meulures…). Ces filières permettent la mise en forme des déchets permettant une réutilisation finale à l'aciérie.

Le contenu recyclé des produits a été calculé pour 2022 selon la formule suivante :

$$\text{\% contenu recyclé} = \frac{\text{Tonnes de matières premières issues du recyclage}}{\text{Tonnes de matières premières enfournées}}$$

Une distinction est également réalisée selon l'origine des chutes, afin d'établir un contenu recyclé PRÉ et POST consommateur.

Le contenu recyclé PRÉ consommateur est constitué des chutes internes et des déchets recyclés, tandis que le contenu POST consommateur est constitué des chutes achetées à l'extérieur d'Ugitech.

- Contenu recyclé : 75,1 %
- Contenu recyclé PRÉ consommateur : 26 %
- Contenu recyclé POST consommateur : 49,1 %

Le contenu recyclé de nos produits est désormais suivi à la coulée par le service aciérie.

Afin de répondre à une demande client, nous avons élaboré une nuance à haut taux de contenu recyclé avec une qualité et une pureté équivalentes à celles exigées dans le secteur médical. Cette nuance spécifique exige un approvisionnement particulier afin de répondre à la qualité finale.

Un approvisionnement local est mis en œuvre, avec un transport des matières premières provenant de moins de 200 km. Cette nuance constitue l'une de nos offres « Green Steel ».

Le contenu recyclé moyen 2022 calculé selon la formule de la taxonomie est : 86,7 %.

Projet UGI'RING

Ce projet d'ambition vise à créer la première « aciérie circulaire » au niveau mondial. Il positionne l'industrie sidérurgique, essentielle à nombre de chaînes de valeurs nationales, comme un acteur clé pour le recyclage des métaux stratégiques.

Ce projet nécessite un investissement important et l'année 2022 a été dédiée à la concrétisation de partenariats. Ce projet est soutenu par France Relance à hauteur de 10 millions d'euros.

L'acier inoxydable est recyclable à 100 %.

Les filières de récupération et recyclage des aciers inoxydables sont déjà existantes et bien établies. Ugitech travaille à proposer des filières courtes en récupérant les chutes de production de ses clients.

Produits adaptés à un monde durable

Le marché mondial des aciers inoxydables connait depuis plusieurs décennies une croissance régulière de l'ordre de 2 à 4 % par an. Cela s'explique entre autre par le fait que ces produits répondent parfaitement au besoin de durabilité lié à une meilleure résistance à la corrosion par rapport aux aciers plus classiques et moins alliés.

Produits adaptés à un monde durable

Le marché des aciers inoxydables longs a eu une croissance régulière de l'ordre de 2 à 4 % par an au niveau mondial depuis plusieurs décennies. Cela s'explique entre autre par le fait que ces produits répondent parfaitement au besoin de durabilité lié à une meilleure résistance à la corrosion par rapport aux aciers plus classiques et moins alliés.

Marché automobile

Ugitech travaille en étroite collaboration avec les grands donneurs d'ordre de l'industrie automobile pour réduire l'empreinte écologique de la motorisation thermique classique et développer les motorisations à l'hydrogène :

- Amélioration de la combustion des moteurs avec des pressions des gaz allant jusqu'à 3000 bars.
- Augmentation des températures de fonctionnement des turbos pour améliorer leur rendement.
- Développer des solutions inox adaptées aux exigences des motorisations à l'hydrogène : FCEV (Fuel Cell Electric Vehicule) et HICE (Hydrogen Injection Combustion Engine).

Pour accompagner le déploiement des solutions utilisant l'hydrogène comme vecteur énergétique d'avenir, Ugitech a constitué une équipe pluridisciplinaire dont les objectifs sont :

- de valider que l'utilisation d'hydrogène dans nos process de production est possible,
- d'intégrer Ugitech dans un écosystème régional Hydrogène (mobilité lourde, Zero Emission Valley, Espace Montagne…),
- de mettre au point de nouvelles nuances d'inox adaptées à la fragilisation par l'hydrogène.

Four pilote de l'université de Graz

Concrètement cela se traduit par :

- Un projet d'étude de faisabilité de substitution du gaz naturel par de l'hydrogène décarboné dans nos procédés thermiques. Ce projet (HYDREAMS) regroupe neuf partenaires européens et bénéficie d'une subvention de l'Europe. Il va se dérouler en plusieurs étapes :
  1. La réalisation d'essais d'échantillons dans un four pilote de l'université de Graz (Autriche) afin de tester l'impact d'une flamme alimentée en hydrogène.
  2. La mise en œuvre de deux démonstrateurs (l'un sur le four de réchauffage en entrée laminoir et l'autre sur un four de traitement thermique).
  3. L'alimentation en hydrogène de ce dernier démonstrateur par un électrolyseur à haute température capable de délivrer 600 kg/j d'hydrogène. Il sera fourni par la société GENVIA, partenaire du projet.

Ce procédé d'électrolyse permet d'obtenir des meilleurs rendements grâce à l'apport en électricité récupérée à partir de la chaleur fatale du site d'Ugine (voir schéma page suivante).

À cela vient s'ajouter la poursuite de projets déjà initiés par Ugitech tels que :

- La poursuite d'une thèse de recherche CIFRE en partenariat avec le SIMAP de Grenoble et le CEA de Saclay pour améliorer la compréhension des mécanismes de fragilisation des aciers et des inox par l'Hydrogène.
- La mise en place d'un laboratoire d'essais mécaniques sous atmosphère d'H_2 qui permettra de caractériser la tenue à l'hydrogène des inox dans différentes conditions de pressions et de températures.
- La poursuite des études en cours sur les sites de Brionne et de Reischoff sur l'approvisionnement en hydrogène vert pour l'alimentation des fours à atmosphère réductrice.

Marché du BTP

Ugitech développe une gamme de produits augmentant sensiblement la durabilité des ouvrages ainsi que leur consommation énergétique.

Pour faire reconnaître l'intérêt des ronds à bétons inox en matière de durabilité dans le bâtiment, Ugitech :

- S'investit en France avec le laboratoire de recherche de l'université Gustave Eiffel (anciennement le laboratoire de recherche de l'école des Ponts et Chaussées) et le DIBt (Deutschen Institut für Bautechnik) en Allemagne.
- Développe avec un fournisseur de matériaux pour le bâtiment une nuance d'inox limitant la déperdition énergétique des logements. Cette nouvelle nuance présente une conductivité thermique garantie inférieure à 12.5 W.m-1.K-1 alors que le standard des ronds à béton inox se situe entre 15 et 16 W.m-1.K-1 et que les ronds à béton en acier au carbone ont une conductivité thermique de 45 W.m-1.K-1.
- A demandé l'introduction de cette nuance dans la norme européenne des inox l'EN 10088-1. Cette nuance est commercialisée par Ugitech sous l'appellation UGITHERM® 4670.

Cette nuance est enregistrée par l'organisme de référencement des aciers au niveau européen (VDeH Allemand) sous le numéro matière 1.4670.

Une décarbonation en remplaçant le gaz naturel par l'H_2

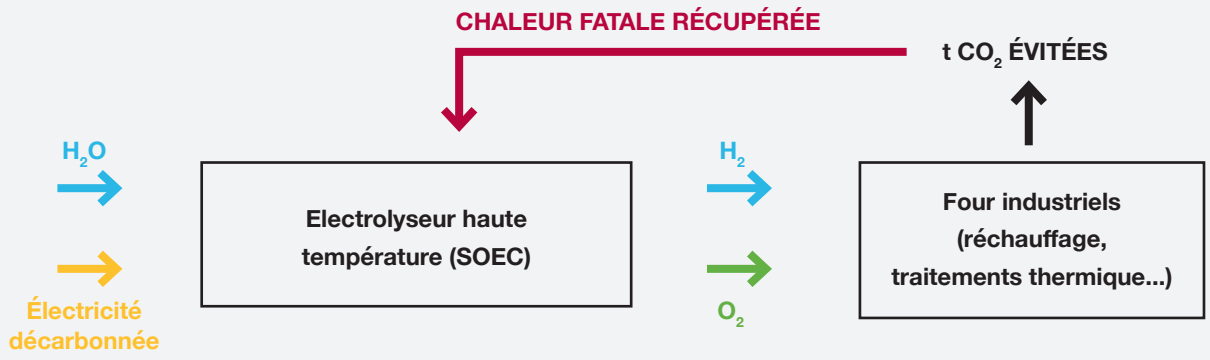

Marché aéronautique

Ugitech participe au déploiement du moteur Leap, mis au point par Safran et GE, qui réduit de 15 % les émissions de CO_2 et de NOx par rapport aux précédents moteurs d'avions de ligne.
Nous développons des nuances plus dures et plus résistantes afin d'alléger les pièces embarquées. Nous participons à la réduction des émissions et supprimons certains traitements de surface de pièces, facteurs de complexité et de coûts logistiques importants.

Marché médical

Ugitech aide ses clients à déployer les nouvelles réglementations MDR 2017/745 et CLP (Classification Labelling Packaging). En octobre 2021, les dispositifs médicaux contenant plus de 0,1 % de Cobalt ont clairement dû être identifiés. Pour répondre à cette exigence Ugitech a développé , courant 2022, une large gamme de nuances contenant moins de 0,1 % de Cobalt. Ces nuances sont commercialisées sous l'appellation UGI® XXXX LR (Low Residual).

Marché des forgerons

Afin de mieux coller à la demande de ce marché, nous avons développé des aciers inox moins chargés en nickel. Cette évolution permet d'alléger notre empreinte carbone car le nickel introduit dans ces nuances est fabriqué dans des fours d'électrométallurgie qui ont des empreintes carbone élevées. En diminuant ainsi la teneur en nickel de ces produits, nous réduisons notre empreinte carbone dans le cadre du scope 3 de l'analyse de cycle de vie de ces matières.

Marché des industries de la pâte à papier

Brionne fournit des profils pour fabriquer des paniers de filtration dans l'industrie de la pâte à papier. Ces profils permettent de remplacer des paniers fabriqués en tôles ajourées et ainsi de réduire de façon importante la consommation d'électricité des usines de fabrication de papier.

Évaluation de l'impact environnemental de nos produits et procédés.

Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) a été réalisée sur deux nuances destinées à la fabrication de rond à béton en inox. Les résultats de cette ACV sont utilisés pour établir une Déclaration Environnementale de Produit (DEP). Elle sera vérifiée et publiée en 2023.
Cette analyse permet de quantifier les impacts environnementaux liés à nos produits. Au-delà de la fabrication, nous pourrons par exemple mesurer l'impact des matières premières, du transport amont et aval.
Ugitech s'est formé à la réalisation d'ACV afin de faire ce type d'analyse sur d'autres produits que les ronds à bétons en inox. Cela constitue la base de la démarche d'écoconception, qui permet de quantifier précisément les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie. Ugitech dispose ainsi des capacités pour réaliser en interne des ACV sur ses produits, afin d'avoir une démarche d'écoconception.

Dans l'optique d'avoir des procédés de fabrication non toxiques pour nos opérateurs, nous avons engagé une démarche visant à substituer notre procédé de chromage des barres qui aujourd'hui utilise du chrome hexavalent, un produit cancérogène par un procédé de chromage non toxique.
Ce développement est mené par un partenariat avec les plus grandes entreprises françaises du secteur automobile et aéronautique et coordonné par un Institut de Recherche Technologique public (IRTM2P). Ce travail en est à l'étape de définition d'une nouvelle formulation.
Le Centre de Recherche d'Ugine travaille quant à lui sur la recherche d'une technologie en rupture du dépôt de chrome par la voie plasma.
Si ces travaux de recherches donnent satisfaction, des essais « industriels » pourront être envisagés en 2023.

Enfin, Ugitech qui est reconnu mondialement pour sa gamme d'inox UGIMA® à usinabilité améliorée continue de développer cette gamme de produit. Ces inox élaborés avec un procédé spécial à l'aciérie permettent à nos clients d'usiner nos barres et nos fils avec une bonne fragmentation des copeaux et une usure d'outil particulièrement faible. Cela permet aux machines de décolletage ou aux machines d'usinage à commandes numériques de consommer moins d'énergie notamment lorsque les outils de coupe s'usent prématurément.

Actions à venir

- Démarrer le projet européen HYDREAMS à partir d'avril 2023 pour une durée de 4 ans 1/2.
- Poursuivre nos travaux sur la fragilisation des inox par l'hydrogène avec pour cible le démarrage des essais de traction après chargement cathodique d'H2 en 2023 et des essais sous pression d'H2 en 2024.
- Développer des partenariats sur l'impression 3D pour adapter le fil UGIWAM® aux valeurs d'usage attendues par les utilisateurs.
- Publier une déclaration environnementale de produits (EPD) à destination de certaines applications du bâtiment.
- Réaliser des ACV sur d'autres produits afin de poursuivre le développement de l'écoconception.
- Démarrer la récupération de chutes de production de nos clients proches pour initier des filières courtes de recyclage.
- Continuer à travailler sur des productions d'aciers inoxydables fabriqués avec des paniers matière constitués à plus de 95 % de contenu recyclé.
- Démarrer notre ligne de dépôt en continu de Chrome métallique par voie plasma.
- Poursuivre le déploiement du projet UGI'RING.
- Déposer un dossier d'autorisation d'exploitation pour le projet UGI'RING sur le site de Château Feuillet.

Suivi de performance

% renouvellement du portefeuille produit

2022

17,9 %

2021

22,7 %

% de contenu recyclé - Ugitech

2022

75,1 %

2021

76 %

Énergie et climat

Définition de l'enjeu

Accompagner les enjeux du changement climatique et les grandes politiques internationales, dont les objectifs internationaux de neutralité carbone.

Maîtriser nos consommations en nous préoccupant de l'impact direct et indirect qu'elles ont sur l'environnement.

Faire de l'efficacité énergétique et de l'impact climatique une préoccupation permanente du personnel d'Ugitech.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Émissions de CO_2 : **Scopes 1 et 2**

< 0,5 Teq CO_2 / T

-1 GWh / an

(électricité + gaz naturel)

Objectifs qualitatifs

- Améliorer notre résilience aux problématiques liées au changement climatique en limitant nos émissions de CO_2 à travers notamment des actions d'économies d'énergie.
- Valoriser l'ensemble de nos actions de réduction de l'empreinte carbone.
- Participer à l'effort national pour maîtriser les pointes de consommations et les perturbations du réseau électrique.
- Valoriser notre chaleur fatale.
- Maîtriser l'efficacité énergétique dans nos projets.
- Sensibiliser notre personnel au sujet Énergie Climat.

Actions existantes

Politique bas carbone, évaluations

Au sein de la direction des développements, Ugitech s'est muni d'un pôle de l'Eco-responsabilité, dont l'une des missions est d'assurer la transition énergétique. Ce pôle pilote les démarches de décarbonation de l'entreprise.

Au cours de l'année 2022, Ugitech au sein du groupe Swiss Steel a obtenu un avis d'assurance limité par la société DNV sur la quantification des émissions 2021 dans une approche « cradle-to-gate ». Une méthodologie commune de quantification a été validée au cours de ces audits.

Ugitech a participé au groupe de travail de l'ADEME pour l'élaboration du plan de transition sectoriel du secteur de l'acier.

Plan de décarbonation

Le groupe Swiss Steel a signé son engagement SBTi (Science Based Targets initiatives). L'objectif de réduction de nos émissions est de 42 % à l'horizon 2030 et 63 % à l'horizon 2035 (scope 1 et 2, réf. 2017). Ugitech prépare sa feuille de route de décarbonation permettant d'atteindre ces objectifs.

Adaptation au changement climatique

Ugitech a mené une évaluation des risques climatiques (tempêtes, sécheresse, crues, canicules,…) dans la perspective d'un scénario RCP 8,5 à horizon 2030 et 2050 pour l'ensemble de ses sites. Des mesures d'adaptation ont été définies en fonction de leur criticité.

Réduction de l'empreinte CO_2

Les émissions de CO_2 d'Ugitech sont calculées selon les scopes, définis dans le GHG Protocol. :

- Scope 1 : émissions directes de CO_2.
- Scope 2 : émissions indirectes de CO_2 liées à l'utilisation de l'énergie (électricité).
- Scope 3 : émissions indirectes amont et aval, liées aux matières premières, au transport et aux déchets notamment.

Plus largement, Ugitech travaille de manière régionale, en favorisant des projets minimisant les émissions de CO_2 au niveau global et pas uniquement sur son périmètre.
Le site d'Ugine est soumis au dispositif de l'ETS 4 (Emission Trading System) - système européen d'allocation de quotas de CO_2.

Dans ce cadre, les émissions venant du process et de la combustion de gaz naturel sont suivies régulièrement et vérifiées une fois par an par un organisme vérificateur.

Empreinte carbone

Scopes 1 et 2 - Émissions directes et indirectes liées à l'utilisation de l'électricité

Le scope 1 est vérifié annuellement par un organisme indépendant sur le site d'Ugine, dans le cadre de l'ETS.
La vérification des données 2022 a quantifié des émissions de tonnes équivalentes de CO_2 dans le scope 1 ETS. Cette valeur est en baisse due à la faible production 2022.

Les scopes 1 et 2 d'Ugitech représentent 51 121 tonnes équivalentes de CO_2, soit une moyenne de 0,4 Teq CO_2 / T facturée. (Graphique ci-dessous)

Emissions de CO_2 - scope 1 et 2

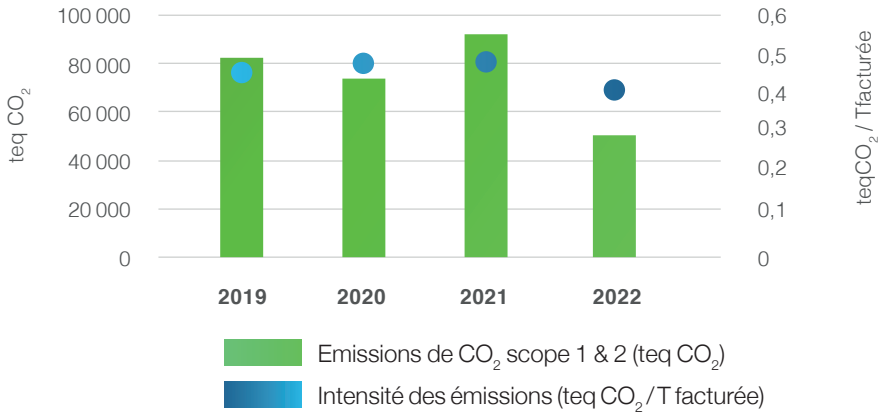

Pour 2021 et 2022, le site d'Ugine a bénéficié de l'aide d'État sur la compensation du coût du CO_2 dans le prix de l'électricité.

Afin de réduire ses émissions de CO_2, Ugitech travaille principalement sur son efficacité énergétique et cherche à réduire sa consommation de gaz naturel et d'électricité. En effet, plus de 70 % des émissions directes déclarées dans l'ETS proviennent de la combustion de gaz naturel.

Green Steel

Par ailleurs, au travers de son offre Green Steel Climate +, fin 2022, Ugitech a contractualisé des Garanties d'Origine permettant de compenser l'électricité utilisée pour la fabrication d'un produit Climate + par de l'électricité à 100 % d'origine renouvelable, non nucléaire.

Scope 3 - Autres émissions indirectes

Matières premières entrantes

Ce poste d'émissions indirectes représente la majeure partie de l'impact pour Ugitech. Une évaluation de ce poste est présentée ci-après.

Emission CO_2 - scope 3
Matières premières (upstream)

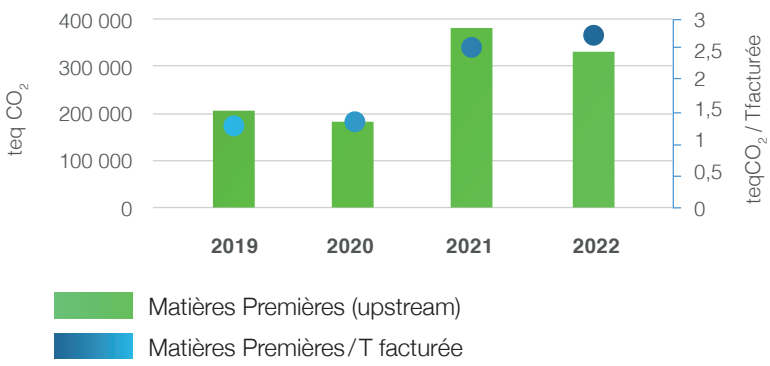

Les objectifs de développement de l'économie circulaire répondent à la même ambition que celle de réduction des émissions de CO_2.

Ainsi le développement du contenu recyclé de nos produits contribue à la réduction des émissions de CO_2 sur ce scope. Lors de la réalisation de la coulée avec un panier matières à haut taux de contenu recyclé, une évaluation de la baisse des émissions de CO_2 sur le périmètre des matières premières impactées a été réalisée. Elle montre une diminution des émissions de CO_2 entre la nuance classique et la nuance à haut taux de contenu recyclé : le scope 3 enregistre une baisse de 90 % d'émissions pour les matières premières du panier matières.

Approche Cradle to Gate

Selon le manuel de quantification des émissions de CO_2, validé par DNV, Ugitech quantifie ses émissions selon l'approche Cradle-To-Gate. Cette approche permet de quantifier l'empreinte carbone d'un produit sur le scope 1, le scope 2 et une partie définie du scope 3, incluant :

- les émissions indirectes liées à l'approvisionnement des matières premières et des consommables, ainsi que de l'énergie utilisée,
- les émissions indirectes liées au transport des matières premières,
- les émissions indirectes liées au laitier.

En 2022, sur l'ensemble de ses activités, l'empreinte CO_2 Cradle to Gate moyenne des produits Ugitech est de 3,35 $teqCO_2/t$.

Consommations énergétiques d'Ugitech SA en MWh

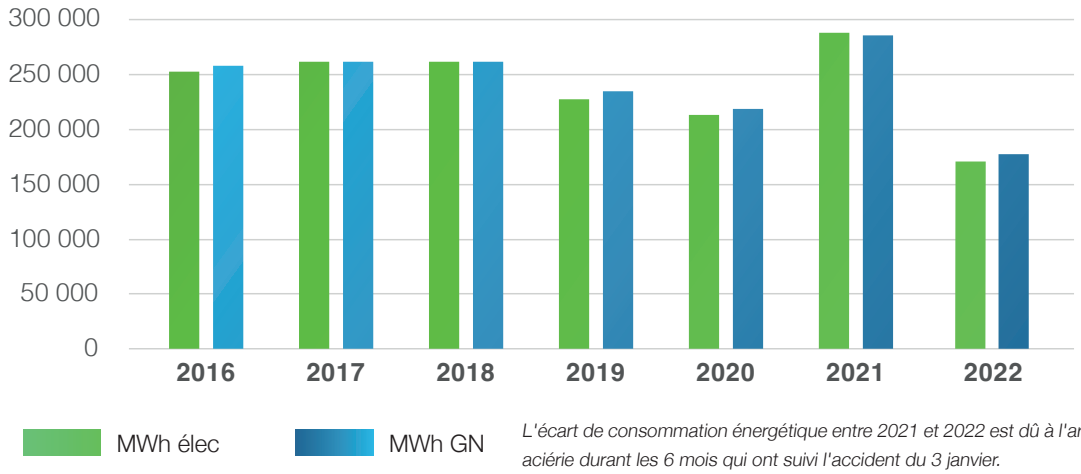

L'écart de consommation énergétique entre 2021 et 2022 est dû à l'arrêt de production de notre aciérie durant les 6 mois qui ont suivi l'accident du 3 janvier.

Les émissions de CO_2 liées au transport amont ou aval de nos marchandises s'intègrent dans le chapitre Logistique responsable.

L'année 2022 n'est pas représentative de notre activité classique. Pour faire face à l'arrêt de l'aciérie, de l'acier inoxydable extérieur à Ugitech a été acheté en quantité beaucoup plus importante.

Afin de réduire ce poste d'émission, un travail sur nos approvisionnements doit avoir lieu. En 2022, nous avons intégré le critère d'empreinte CO_2 dans nos appels d'offres matière.

Système de Management de l'Énergie

Ugitech Ugine et SMEZ sont certifiés ISO 50001 depuis 2015, et TFA a obtenu la certification fin 2022. Une organisation adaptée, avec des correspondants énergies et des échanges périodiques nous permet de maîtriser notre périmètre.

Nos systèmes de management de l'énergie sont intégrés au système de management de l'environnement Ugitech ISO 14001, permettant la prise en charge conjointe des problématiques climatiques.

On constate que le site d'Ugine représente plus de 90% des consommations énergétiques d'Ugitech France. C'est pourquoi l'attention est portée principalement sur ce site. Les autres entités françaises ne sont pas intégrées au système de management de l'énergie mais ils prennent en compte l'efficacité énergétique de leur périmètre.

Consommation d'énergie

Ugitech utilise principalement deux énergies : l'électricité et le Gaz Naturel (GN).

La consommation d'Ugitech en 2022 pour ces deux énergies est inférieure aux années précédentes du fait de nos fortes baisses d'activité en début d'année.

Du gasoil et du GPL sont marginalement utilisés pour l'alimentation des engins de manutention. Lors du remplacement de nos véhicules, des solutions électrique ou hydrogène sont étudiées.

Nos sites allemands cherchent à optimiser leur consommation en hydrogène et en électricité grâce à l'optimisation de leur consommation, la rénovation de leur système d'air comprimé et la sensibilisation du personnel aux enjeux énergétiques.

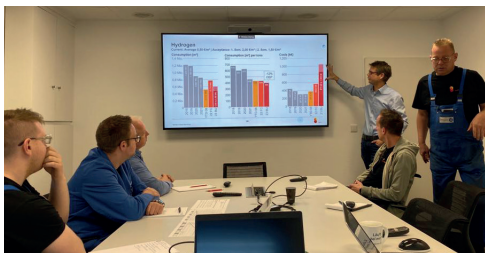

L'unité « énergie » de SMEZ en réunion

Sur le site d'Ugine, l'approvisionnement en gaz tel que l'oxygène, l'argon et l'azote pour le fonctionnement de nos installations a été confié dès les années 2000 à un sous-traitant. Il en est de même pour notre approvisionnement en air comprimé.

Programme d'amélioration Énergie

En 2022, notre équipe a poursuivi ses investigations sur des avant - projets novateurs tels que :

- L'hydrogène (production et utilisation) ;
- Le photovoltaïque ;
- L'oxy-combustion (utilisation d'O_2 comme comburant en substitution de l'air) ;
- L'électrification ;
- La récupération de chaleur fatale.

Ecoconception des projets

Les nouveaux investissements Ugitech sont analysés en termes d'énergie et d'environnement. Leurs impacts sont identifiés lors d'études permettant des réflexions en fonction des meilleures technologies disponibles.

En 2022, la façade du bâtiment abritant les bureaux de Reichshof a été rénovée et isolée. Cette mesure permettra d'économiser de l'énergie sur le long terme.

Récupération de chaleur

Nos installations industrielles ont un potentiel de récupération de chaleur fatale (perdue lors de son évacuation), dont la valorisation est en étude.

Depuis fin 2021, une partie de notre chaleur fatale alimente le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) de la ville d'Ugine. 2022 a été l'année de validation et d'optimisation du transfert de chaleurs vers le réseau. Nous avons profité des travaux et de la proximité du réseau pour alimenter par le RCU 2 de nos bâtiments qui représentent 6 000 m² de bureaux.

Ce partenariat permet de réduire chaque année les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 1200 teq CO_2 sur un périmètre hors Ugitech.

Flexibilité électrique

Ugitech s'implique depuis des années dans l'équilibre du réseau électrique français. Nous nous engageons aux côtés de RTE via différents mécanismes du marché de l'électricité contractualisés avec un partenaire (agrégateur). Dans le cadre du contrat 2022, trois effacements ont été réalisés. Ils ont permis d'éviter la production d'électricité par centrales thermiques à flamme (gaz ou charbon) qui sont fortement émettrices de CO_2, Ce procédé diminue également le risque de black-out sur le réseau français, voire européen.

Délestage Gaz

Ugitech répond à la demande de l'état en se préparant à d'éventuels baisses de consommations pour maintenir l'état du réseau de gaz naturel en France durant l'hiver 2022 - 2023.

La création d'un réseau de délestage, similaire à notre réseau d'effacements électrique est en phase de finalisation, nous serons prêt pour l'hiver 2022 - 2023. En parallèle, il est nécessaire d'optimiser nos remontés d'informations pour une meilleure analyse de nos consommations de Gaz Naturel.

DataLab

Ugitech poursuit un projet de monitoring de l'énergie qui permettra de prévoir nos consommations sur le site d'Ugine.

Ce projet nous apportera des indicateurs plus pertinents qui favoriseront le pilotage de nos équipements.

Photovoltaïque

En 2022, le projet de toiture photovoltaïque sur notre site de Grigny a été contractualisé pour une réalisation sur 2023. Les panneaux de notre toiture équipée depuis 2011, ont été remplacés. Avec les nouvelles technologies, en maintenant la puissance de la centrale (~ 150 kWc) le nombre de panneau a été réduit.

Sensibilisation

Pour accompagner notre plan de sobriété, une campagne de sensibilisation de notre personnel a été élaborée avec une publication périodique. Un E Learning a été développé pour sensibiliser nos nouveaux embauchés. Il est aussi disponible pour le personnel embauché. Une sensibilisation est aussi intégrée dans l'accueil annuel de nos sous-traitants.

Actions à venir

- Poursuivre l'élaboration et la réalisation du plan de décarbonation d'Ugitech, permettant d'atteindre les objectifs SBTi.
- Commercialiser notre offre de produit Green Steel Climate +.
- Améliorer la performance énergétique de nos outils et de nos bâtiments.
- Continuer notre engagement dans les mécanismes d'ajustements avec une vision de prévisions de nos consommations.
- Etudier l'implantation de panneaux photovoltaïques sur Ugine, Bourg en Bresse, TFA et étudier le remplacement des panneaux sur la toiture de Milan.
- Poursuivre la rénovation des chauffages.
- Poursuivre l'implication de nos fournisseurs dans notre démarche de décarbonation.

Suivi de performance

	Émissions de CO_2 (scopes 1 et 2) Ugitech	Empreinte CO_2 (scopes 1 et 2) / T facturée Ugitech	Consommation énergétique par tonne facturée Ugitech	% d'électricité dans le mix énergétique Ugitech
2022	51 121 teq CO_2	0,4 teq CO_2 /t	3 MWh/t	51,6 %
2021	89 816 teq CO_2	0,48 teq CO_2 /t	2,97 MWh/t	50,1 %

Logistique responsable

Définition de l'enjeu

Dans le cadre de notre ambition stratégique d'accompagnement de la réduction de l'empreinte carbone, nous souhaitons participer à la transition écologique en favorisant le transport doux pour l'achat de nos matières premières et l'acheminement de nos produits vers nos clients.

Objectifs chiffrés et qualitatifs

Nous étudions toutes les destinations possibles et notre objectif est de maximiser l'utilisation du train pour le transport de nos matières, que ce soit en amont ou en aval. Pour l'acheminement de nos produits vers nos clients, l'objectif est d'utiliser le rail-route pour 40 000 tonnes.

Actions existantes

Le service transport a continué d'œuvrer pour augmenter le tonnage expédié en rail-route et pour développer d'autres solutions de transport. Cette année, nous avons emprunté un nouveau tronçon pour livrer nos clients en Espagne.

Chaque opportunité pour favoriser les transports doux est étudiée. Nous utilisons dès que possible le transport ferroviaire pour la réception des matières en vrac mais aussi pour livrer nos clients finaux.

En 2022, nous avons continué à utiliser le train combiné rail-route pour livrer nos clients en Angleterre, en utilisant le train de Macon à Calais.

Suite à l'accident du 3 janvier - et à l'arrêt de notre production - nous avons transporté moins de volume vers nos clients. Les économies de CO_2 réalisées sont donc moins importantes qu'en 2021.

	T transportées	CO_2 économisé
2022	2 525	61 060 kg
2021	3 865	92 617kg

En Allemagne, nous avons continué de diversifier les destinations de nos livraisons en rail-route.

	T transportées	CO_2 économisé
2022	15 786	297 735 kg
2021	10 115	196 191kg

Depuis début 2022 nous avons utilisé une nouvelle ligne Lyon - Boulou pour livrer nos clients en Espagne.

	T transportées	CO_2 économisé
2022	466	10 260 kg

La part rail-route représente maintenant 25 % des tonnages expédiés. Malgré la baisse du volume de nos expéditions, cette proportion a presque doublé par rapport à 2021.

Nous avons aussi utilisé la barge ou le train pour acheminer des containers chargés de nos produits de la région lyonnaise vers le port de Fos-sur-Mer.

Actions à venir

- Poursuivre le développement des volumes livrés par rail-route pour nos clients en Europe en étudiant de nouvelles routes logistiques.
- Explorer toutes les solutions de transport alternatif possible.
- Maintenir l'utilisation du transport ferroviaire pour une partie du réapprovisionnement en matières premières.

Impact CO_2 transports Ugitech ($teqCO_2$)

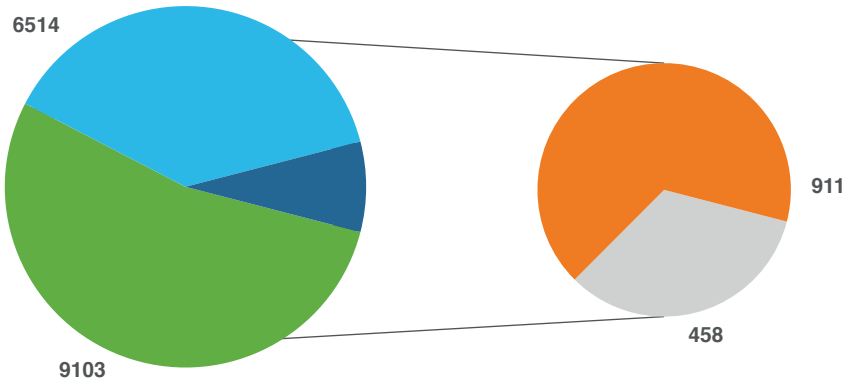

Transport matières premières
Transport interne et aval des produits (hors aérien)
Transport aérien
Transport aérien à charge Client
Transport aérien à charge Ugitech

En 2022, Ugitech a établi une estimation du bilan carbone pour une partie des transports réalisés pour son compte. Ainsi les transports suivants sont distingués :

- Transport amont des Matières Premières. Le mode d'approvisionnement final (routier ou ferroviaire) ainsi que le pays de production du métal est pris en compte dans le calcul.
- Transport des produits Ugitech entre les sites Ugitech et vers le client. Les informations des transporteurs sont utilisés et les transports par avion ont été quantifiés.

En 2023, une estimation plus précise des émissions du transport des matières premières sera établie.

Suivi de performance

	% du volume total expédié rail/route	% des matières premières métalliques reçues à Ugine via un transport ferroviaire
2022	25 %	33 %
2021	12,2 %	44 %

	Économies de $C0_2$ transport rail/route réalisées en kg eq CO_2	Tonnage rail/route (t)
2022	615 510 kg eq CO_2*	38 947 t
2021	1 574 830 kg eq CO_2	30 199 t

* La part des expéditions «rail-route» a augmenté mais elles ont été réalisées sur des distances plus courtes. Les économies de CO_2 sont donc moins importantes qu'en 2021.

Protection de l'environnement local

Définition de l'enjeu

Connaître et réduire l'impact des activités d'Ugitech sur l'environnement : dans les domaines des rejets dans l'eau et dans l'air, de la prévention des pollutions dans les sols, du bruit, de la gestion des déchets, de la préservation de la biodiversité afin de préserver l'environnement et de s'adapter aux réalités du changement climatique.

Pour le site d'Ugine, classé SEVESO, travailler sur la prévention des accidents majeurs et sur la réduction au maximum de la présence de substances dangereuses sur le site.

Objectifs qualitatifs

- Respecter les réglementations applicables aux sites et participer aux évolutions de celles-ci.
- Sensibiliser le personnel Ugitech à l'environnement.
- Réduire notre impact sur l'environnement local en baissant nos émissions dans l'eau, dans l'air, sonores et nos consommations d'eau.
- Prévenir tout accident critique ou majeur et réduire les effets potentiels des substances dangereuses.
- Continuer de progresser sur la valorisation et la diminution de la quantité des déchets.

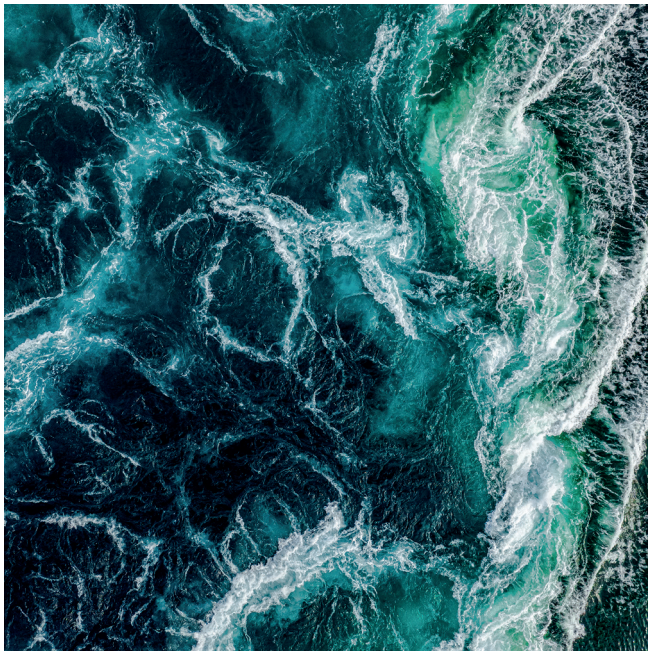

Objectifs chiffrés et qualitatifs annuels

UGITECH

0 **incidents critiques**

≥ 80 %
taux de valorisation des **déchets**

≤ 18 m^3/t
Prélèvement d'**eau**

UGITECH
SITE D'UGINE

100 %
taux de valorisation des **laitiers**

≤ 260 mg/l
concentration d'**azote global** dans l'eau de l'atelier PFM

≤ 200 g/t
émissions de **poussières de l'aciérie**

UGITECH
SITE DE BOURG-EN-BRESSE

≤ 2 mg/l
concentration des **rejets en phosphore**

Actions existantes

Système de Management de l'Environnement

Pour répondre à nos enjeux environnementaux, les sites industriels disposent d'un système de management de l'environnement et sont certifiés ISO 14001 version 2015. Les sites de Saint-Étienne et de Grigny doivent intégrer le périmètre de certification ISO 14001 en 2023. Les sites italiens de TFA et Milan sont également certifiés EMAS.

L'ensemble du personnel de l'établissement et la population avoisinante ont aussi été informés des dispositions à prendre en cas d'accident majeur survenant sur le site d'Ugine.

Nous disposons, depuis plusieurs années, d'un service spécialisé « Environnement » sur le site d'Ugine, doté de compétences fortes, en charge de la gestion et de la réduction des risques pour l'environnement. Ce service assure un suivi de la réglementation et est en contact étroit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Chaque établissement d'Ugitech a mis en place une organisation environnementale en relation avec le service Environnement du site d'Ugine pour piloter la démarche et les projets d'amélioration. Chaque directeur de site est responsable de l'environnement sur son périmètre.
De plus, pour démultiplier les actions et la vigilance globale, la prévention des risques environnementaux fait partie du parcours d'intégration de tout nouvel arrivant Ugitech.

Une organisation de la prévention des accidents majeurs de type SEVESO a été également mise en place sur le site d'Ugine. Elle s'appuie sur le Système de Gestion de la Sécurité, sur le Plan d'Opération Interne, sur le service Sûreté Incendie Environnement et sur une équipe de pompiers volontaires régulièrement entraînée et formée.

Gestion de l'impact environnemental

Prévention des pollutions

Le site d'Ugine est soumis à la réglementation IED (Industrial Emissions Directive). L'activité principale du site est la fabrication d'acier, ainsi le document européen applicable concernant les Meilleures Technologies Disponibles (MTD) est le BREF I&S. La prise en compte de ce document et le respect des MTD a été étudié et pris en compte dans le dossier de réexamen. L'arrêté préfectoral d'exploitation du site d'Ugine est conforme à la réglementation IED.

Malgré cela, l'activité du site d'Ugine correspond également au BREF FMP (Ferrous Metal Processing). Les conclusions de ce document ont été publiées fin 2022. Ugitech a collaboré à sa mise à jour en participant aux relectures des projets de réglementation.

Les autres sites Ugitech ne sont pas soumis à la directive IED.

Rejets aqueux dans le milieu naturel

Les rejets dans l'eau des différents sites industriels sont contrôlés suivant la réglementation en vigueur. Les résultats sont transmis à l'administration. Selon notre système de management ISO 14001, la surveillance de notre impact sur l'eau est documentée : un management de l'eau est mis en place.

Réduction des rejets en azote global à Ugine

Depuis 2011, le site d'Ugine a travaillé sur l'industrialisation d'une installation pilote de régénération des acides, afin de réduire la quantité d'azote global dans l'eau. Le projet est désormais terminé et les résultats visibles. (Annexe)

Amélioration des rejets à Ugine

Un projet en 3 phases a démarré sur le site d'Ugine. L'objectif du projet est de supprimer un rejet au milieu naturel, de permettre le traitement d'une pollution accidentelle sur un de nos rejets au milieu naturel et de fiabiliser le traitement des effluents actuels. La première phase en 2022 a vu l'installation d'un dispositif de traitement dimensionné pour traiter les nouveaux flux. Ce nouveau traitement facilitera également l'exploitation du traitement actuel à base de filtres à charbon actif

Réduction des rejets en Phosphore à Imphy

Imphy a mis en place un système de filtration du bains de nettoyage d'un four de recuit visant à réduire la consommation d'eau et d'acide phosphorique et à améliorer le retraitement des effluents associés.

Réduction des rejets en Phosphore à Bourg- en-Bresse

L'usine de Bourg-en-Bresse rejette ses effluents dans la rivière, la Reyssouze, sensible au phosphore, qui peut favoriser l'eutrophisation de la rivière. L'usine a d'abord mis en place un projet de substitution des produits de nettoyage des fils utilisés pour réduire la présence de phosphore dans nos eaux usées. Depuis 2019 le site travaille à l'amélioration de sa station de traitement de l'eau avant rejet. Les résultats obtenus permettent d'être dans la cible fixée par l'administration. (Annexe)

Rejets atmosphériques

Les rejets dans l'air des sites industriels sont régulièrement contrôlés et sont globalement conformes à la réglementation.

Des mesures dans l'air ambiant sont également menées autour du site d'Ugine par l'association de la qualité de l'air Auvergne-Rhône-Alpes depuis plusieurs années. En 2022, des mesures de retombées on été réalisées en deux points : l'un proche de l'usine, et l'autre plus éloigné. Parmi les neuf paramètres mesurés, un dépasse les valeurs repères ou réglementaires, sur le point proche de l'usine. Les autres sont conformes à la réglementation nationale.

En 2022, le niveau des émissions de poussières de l'aciérie est en baisse et est conforme aux valeurs demandées par l'arrêté préfectoral (39,1g/t pour 150g/t maxi exigé pour la zone « fours ») et par la réglementation européenne (taux d'efficacité actuel = 99,64 % pour un taux minimal demandé par la réglementation de 98%). (Annexe)

Réduction des rejets atmosphériques à Saint-Etienne

La principale substance émise par le site est le Chrome. Étant implanté au cœur de la ville, le site vise à être en dessous de la Valeur Limite d'Emission fixée réglementairement. L'objectif est d'émettre un maximum de 10 % de la valeur autorisée. Pour atteindre cet objectif une rénovation complète de l'installation de traitement de nos rejets atmosphériques a été réalisée en 2022. Les premiers résultats de surveillance montrent une belle réussite de ce projet.

Gestion de l'impact local

Protection de la biodiversité

Tous les sites Ugitech français ont fait l'objet d'une étude d'impact au sens de la réglementation des installations classées pour l'environnement. Ces études d'impacts contiennent un volet lié à l'identification des intérêts liés à la biodiversité et à l'adéquation de l'activité industrielle avec les écosystèmes locaux.

Aucun site Ugitech n'est implanté dans une zone Natura 2000 ou à intérêt particulier pour la biodiversité. Par ailleurs, pour compléter cette étude d'impact, un inventaire bibliographique des intérêts en biodiversité a été mené en 2017 pour chacun des sites français certifiés ISO 14001. Revu régulièrement, aucun risque majeur lié à la biodiversité n'a été identifié. Une démarche de prise en compte plus importante d'identification des enjeux liés à la biodiversité est en construction ainsi qu'un élargissement à l'ensemble des sites Ugitech.

La principale problématique identifiée actuellement est liée à la présence d'espèces invasives, notamment la renouée du Japon sur les sites de Brionne et d'Ugine. Cette plante demande des dispositifs d'intervention particuliers pour éviter sa prolifération.

Prévention pollution des sols

Un programme de mise en place de rétentions pour le stockage des produits dangereux a été déployé sur l'ensemble des sites industriels afin de prévenir toute pollution accidentelle, en particulier des sols. Ces rétentions sont régulièrement contrôlées et entretenues.
En 2022 par exemple, nos sites allemands se sont dotés de cinq armoires de rétention ignifuges équipées d'un système d'aspiration.
De plus, une équipe projet a commencé à travailler pour réduire davantage l'utilisation d'agents de revêtement à base de solvants.
La qualité des eaux souterraines sont régulièrement contrôlées également.

Nuisances sonores

Les émissions sonores des sites sont contrôlées selon la réglementation en vigueur et les résultats sont conformes.

Communication externe

Le site d'Ugine a des échanges réguliers avec les riverains. Ces échanges ont pour objectif d'axer les actions d'améliorations sur leurs attentes spécifiques. Une réunion annuelle de rencontre est organisée et des échanges téléphoniques ont lieu durant l'année.

Les autres sites d'Ugitech rencontrent leurs parties prenantes locales selon les besoins de chacun.

Gestion des déchets

Les déchets sont triés sur tous les sites industriels Ugitech SA. Les filières de valorisation matières sont favorisées quand elles existent.

En 2022, près de 44 769 t de déchets ont été générés, dont 33,4 % de déchets dangereux. L'année 2022 est atypique en terme de production, les résultats ne sont pas représentatifs d'une année classique. (Annexe)

Les laitiers d'aciérie représentent la plus grande part des déchets produits par Ugitech (17 849 tonnes en 2022). Ils sont valorisés en technique routière en collaboration avec un prestataire spécialisé. En 2022, leur taux de valorisation est en hausse (93 %) mais reste légèrement inférieur à l'objectif de 100 %. On retrouve également des matériaux réfractaires en provenance, notamment de l'aciérie. Une partie de ces matériaux suit des filières de valorisation matières internes ou externes. (Annexe)

Dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux

L'ensemble des sites français utilisent l'application Trackdéchets. Cette application permet la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux.

Utilisation de substances dangereuses

Selon la réglementation relative à la taxonomie, Ugitech n'est pas concerné par l'utilisation de polluant organique persistant (POP). En effet, les transformateurs ont été dépollués des PCB selon la réglementation en vigueur. Les sites n'utilisent pas les autres substances concernées.

Pour finir, Ugitech possède encore des systèmes de refroidissement fonctionnant avec le gaz réfrigérant R22 (HCFC-22). Ces équipements sont entretenus et ne présentent pas de fuite. En cas de fuite, ces équipements seraient mis à l'arrêt immédiatement et remplacées par un nouvel équipement fonctionnant avec un nouveau gaz.

Gestion des ressources naturelles

Prélèvement et consommation d'eau

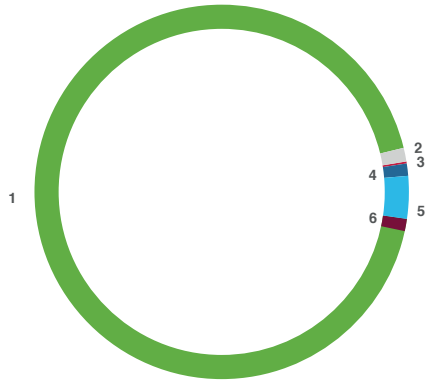

1	Ugine	94 %
2	Bourg-en-bresse	1 %
3	Imphy, Brionne, St Etienne	0 %
4	Milan	1 %
5	TFA	3 %
6	Reischoff	1 %

Sur le site d'Ugine, depuis 1995, de nombreuses actions ont permis de réduire fortement le prélèvement d'eau dans le milieu naturel pour assurer le refroidissement en passant notamment sur des circuits fermés dans lesquels l'eau est refroidie par des tours aéro-réfrigérantes. La quantité d'eau prélevée a ainsi été divisée par 3. (Annexe)

La réduction des prélèvements d'eau reste un enjeu majeur et constitue un projet stratégique dans le cadre des chantiers CAP 2025. Diverses actions sont en cours d'identification, avec notamment deux investissements réalisés fin 2021. Des transformateurs refroidis à l'eau ont été mis en série, de manière à réutiliser plusieurs fois l'eau. Une économie de près de 180000 m³ d'eau par an a été réalisée.

Par ailleurs, une campagne de réparation de fuite a été réalisée sur le réseau d'eau potable du site d'Ugine, permettant une réduction substantielle du prélèvement d'eau.
Les graphiques suivants montrent les prélèvements d'eau des sites Ugitech hors Ugine. Le site d'Ugine est le principal consommateur d'eau d'Ugitech (> 94 % des consommations). Le site d'Ugine a prélevé dans le milieu naturel près de 2940000 m³ en 2022. Une étude sur la consommation d'eau du site d'Ugine avait estimé que 85 % de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel. Ainsi, la consommation d'eau du site d'Ugine en 2022 est d'environ 440000 m³. Cependant dans un contexte de stress hydrique grandissant, le prélèvement en eau est l'indicateur suivi.

2022 a été une année de sécheresse en France, le site de Bourg-en-Bresse et de Brionne ont eu des restrictions de prélèvement, qu'ils ont respecté. Le site d'Ugine a été également concerné, mais la production atypique a permis un faible impact. Une meilleure prise en compte du risque sécheresse ainsi que les adaptations possibles vont être travaillées en 2023.

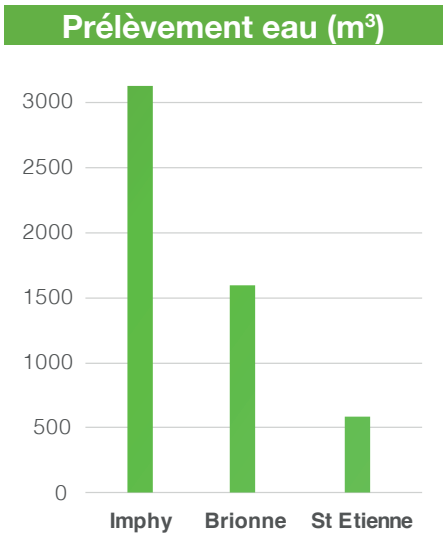

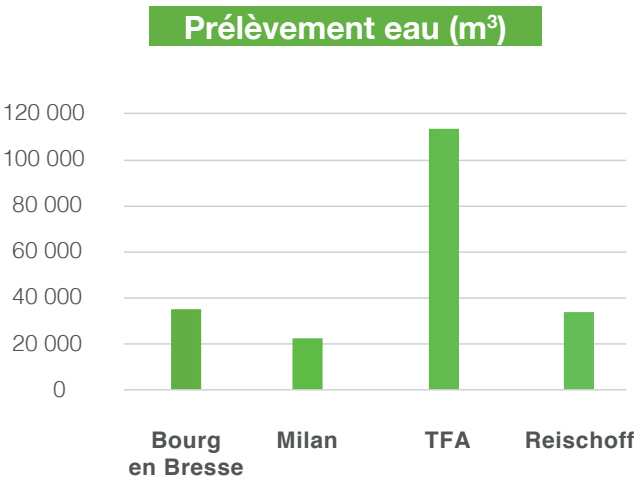

Actions à venir

Réduire l'impact environnemental des usines

- Mettre en place un système de management de l'environnement ISO 14001 à Saint-Étienne et à Grigny.
- Réaliser le projet d'investissement visant à améliorer l'abattement des hydrocarbures sur les rejets du laminoir (site d'Ugine).
- Poursuivre les recherches de technologies novatrices sur le traitement du nickel dans l'eau.
- Améliorer le système de traitement de l'air (site de Milan).
- Site d'Ugine : poursuivre l'investissement sur l'amélioration des traitements des rejets d'eaux et la rationalisation des rejets.
- Site d'Ugine : préparer l'investissement en 2024, visant à rétablir la continuité écologique au niveau d'une prise d'eau de l'usine.
- Engager le travail de calage des installations du site d'Ugine aux meilleures techniques disponibles du secteur de la transformation des métaux ferreux, révisées et publiées en novembre 2022. Mettre en œuvre les nouvelles prescriptions applicables aux sites SEVESO sur le thème de la prévention des pollutions en cas d'incendie.

Réduire le risque lié aux prélèvements d'eau

- Approfondir la prise en compte du risque sécheresse.
- Poursuivre le projet de réduction des consommations d'eau sur Ugitech.

Suivi de performance

	Nombre d'incidents critiques Ugitech France	Concentration moyenne du rejet eau du PFM en azote global Site d'Ugine	Concentration moyennedu rejet eau de la STEP en Phosphore Site de Bourg en Bresse	Émissions de poussières en g/tonnes Aciérie Site d'Ugine
2022	0	204,5 mg/l	1,01 mg/l	106,1 g/t
2021	0	210 mg/l	1,14 mg/l	173,5 g/t

	Consommation d'eau (m^3/tonne facturée)	Taux de valorisation des déchets Site d'Ugine	Taux de valorisation des réfractaires Aciérie Site d'Ugine	Taux de valorisation des laitiers Site d'Ugine
2022	26,98 m^3/t	77,45 %	41 %	93 %
2021	18,26 m^3/t	81,4 %	68 %	75 %

Annexes

Concentration Azote Global en mg/l – rejet atelier décapage
site d'Ugine

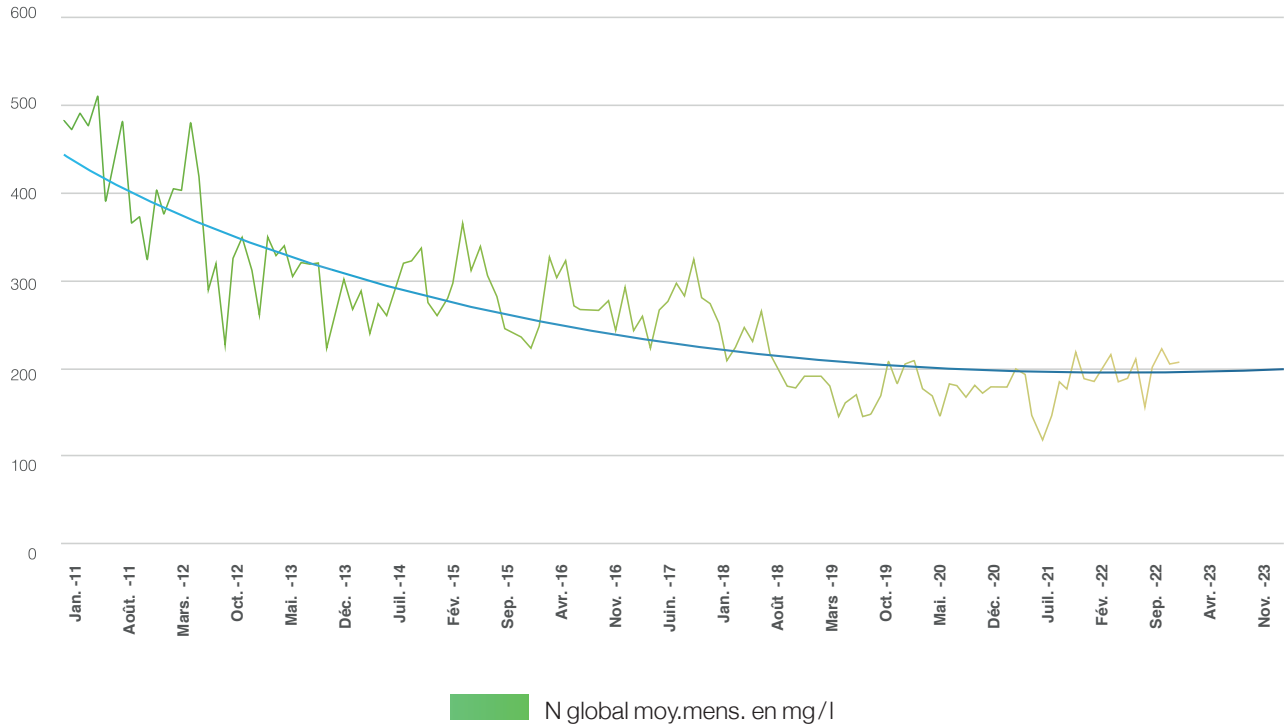

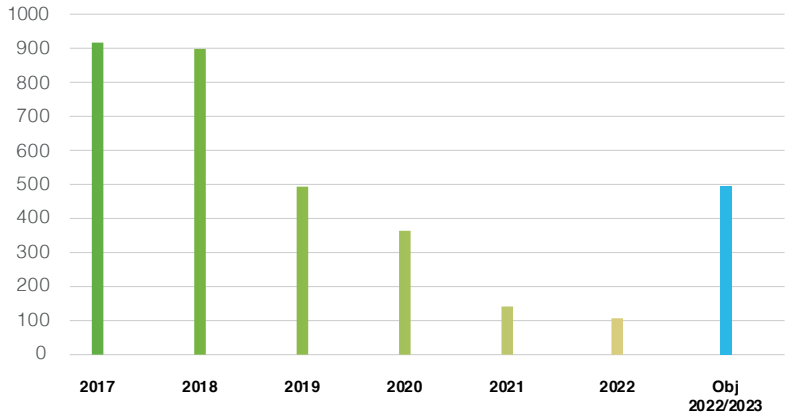

Évolution Phosphore
site de Bourg en Bresse

Flux moyen quotidien P (g/j)

Emissions de poussières aciérie (g/t)
site d'Ugine

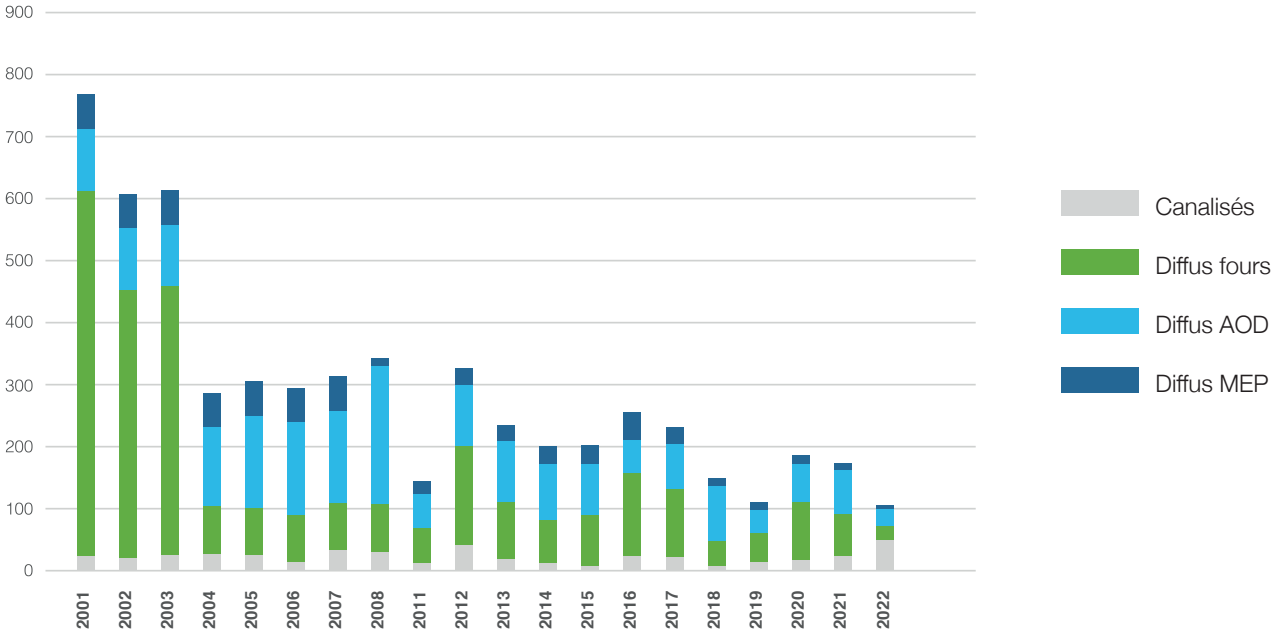

Taux de valorisation des déchets

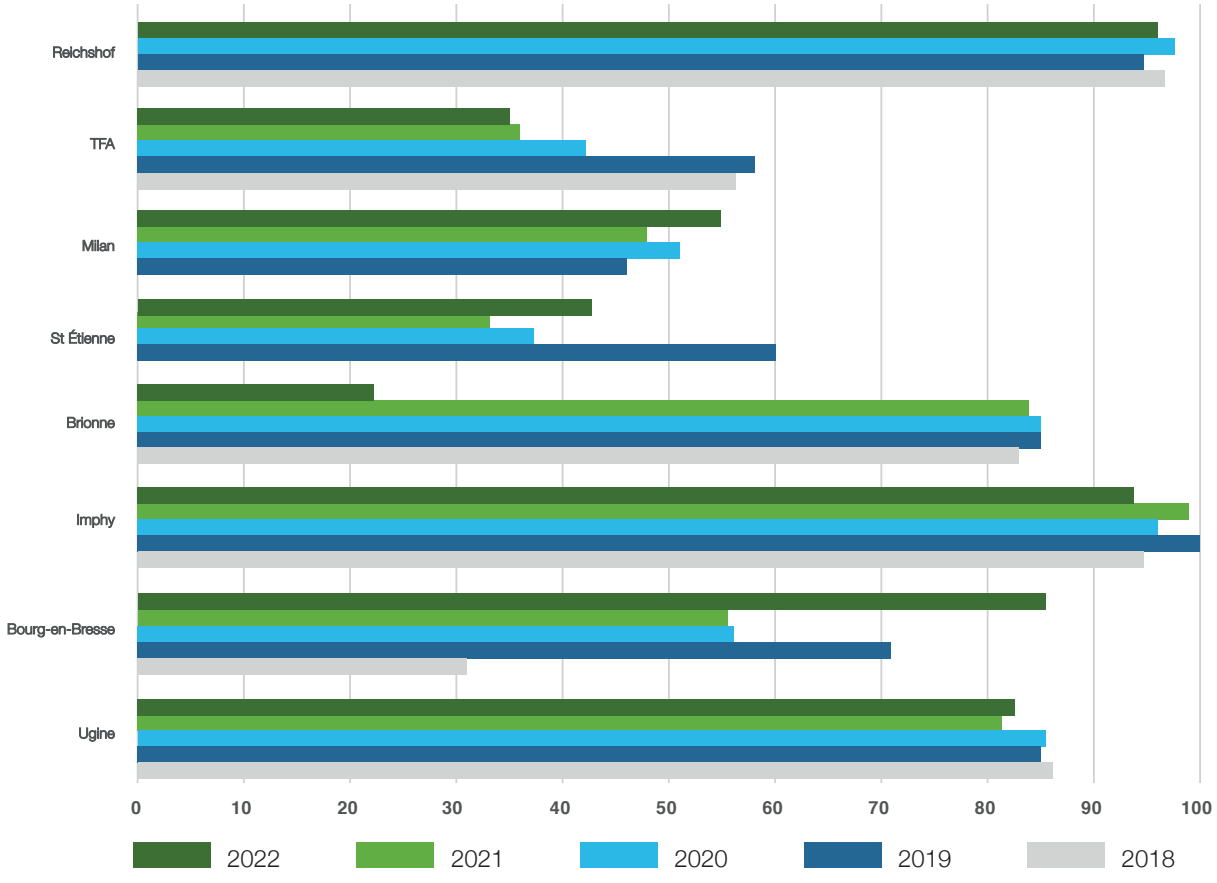

Taux de valorisation des principaux déchets de l'aciérie

Site d'Ugine

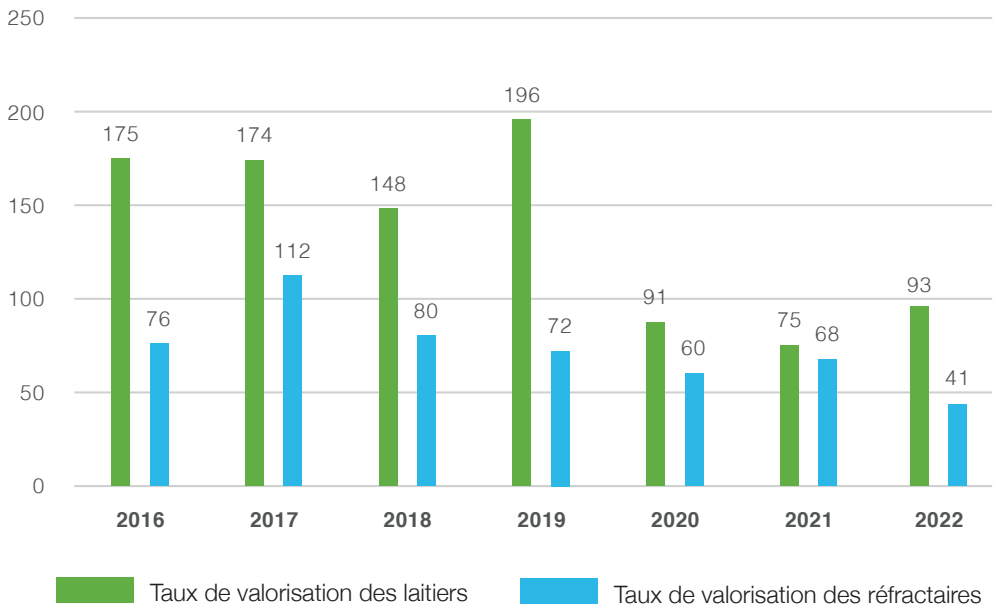

Prélèvement eau (m³)

Site d'Ugine

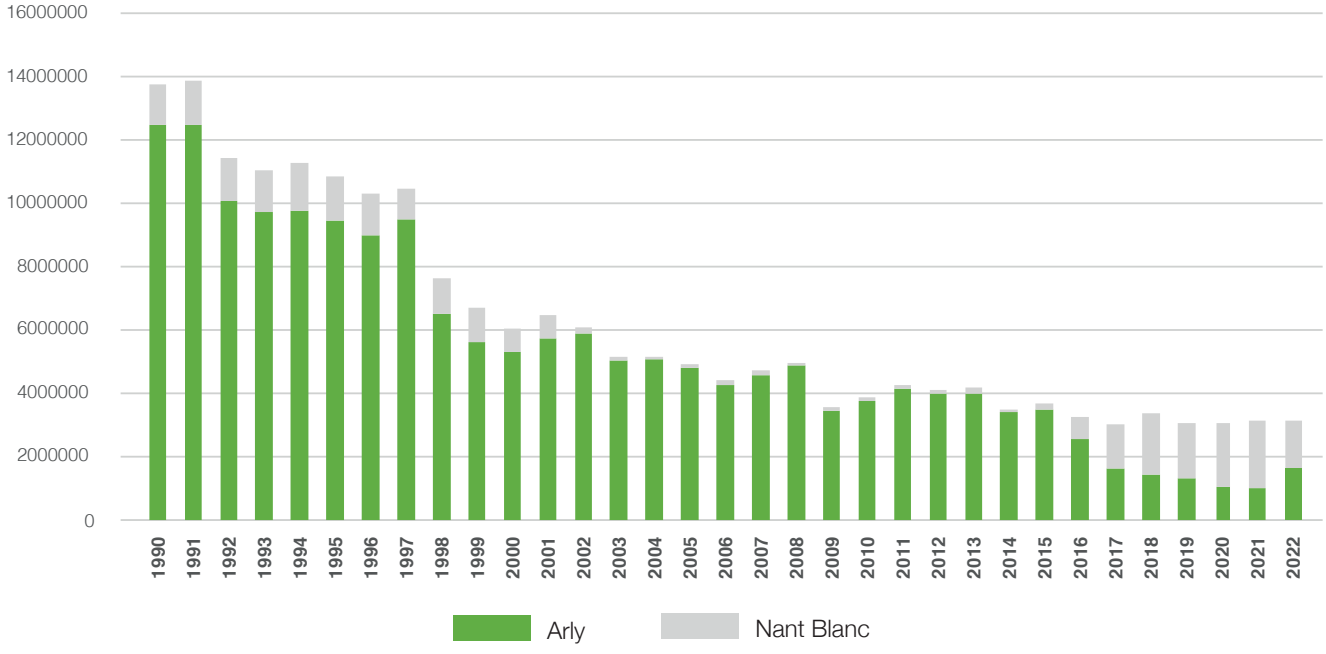

Développement social et qualité de vie au travail

Santé, sécurité et conditions de travail

Définition de l'enjeu

Notre priorité : assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et, plus largement favoriser la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein d'Ugitech.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Notre objectif ultime est de tendre vers le « zéro » accident et le « zéro » maladie professionnelle

Objectifs qualitatifs

Notre approche vise à impliquer l'ensemble des managers et des CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) pour faire de chaque salarié Ugitech un acteur responsable de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

Cette démarche concerne toutes les fonctions, partout où nous intervenons, ainsi que nos sous-traitants et visiteurs.

Actions existantes

Nous basons notre action sur une approche long-terme dans :

- La définition d'une politique de prévention et d'une stratégie adaptée qui visent à définir des priorités d'actions à partir de l'évaluation de nos risques.
- La mise en place et déploiement d'une organisation appropriée et de moyens financiers.
- Le pilotage de nos démarches santé-sécurité-ergonomie en déployant un système de management intégré favorisant l'amélioration continue.

Nous poursuivons un plan triennal de transformation global autour de six priorités :

- La mise en conformité de nos équipements de travail.
- La circulation.
- La maîtrise du risque chimique.
- L'ergonomie.
- La prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et, plus largement, le développement de la QVT.
- Les chutes de hauteur.

Ce plan est complété par des plans locaux spécifiques à chaque site. Ils sont révisés chaque année.

Une approche standardisée

Les rôles et missions des acteurs SSE (Santé Sécurité Environnement) sont désormais mieux connus et reconnus au gré des échanges et groupes de travail animés en local. Les chantiers transverses et les échanges entre secteurs ont continué à développer une approche standardisée pour traiter nos besoins.

Nous avons lancé une approche SSE complémentaire basée sur :

- **Une organisation renforcée.** Au sein de chaque service, il existe un membre de l'équipe SSE dédié. Des recrutements d'Ingénieurs en Prévention des Risques ont été faits en ce sens dans différents ateliers et sites. Nous prévoyons de recruter encore en 2022 pour porter opérationnellement notre stratégie dans les ateliers de façon plus efficace.
- **L'harmonisation des pratiques entre services.** Des standards minimaux à atteindre sont établis et les meilleures pratiques sont retenues et partagées. Cela permet à chacun de bénéficier des retours d'expérience les plus efficaces.
- **La mise en place d'un système de management de la Sécurité basé sur l'ISO 45001.** Un pré-audit a été réalisé en mars 2021. Suite à cela, nous avons lancé des groupes de travail pour nous rapprocher des attendus de cette norme. Nous lancerons notre certification en 2023.
- **Une évolution de notre Culture Sécurité en lien avec le management opérationnel quotidien.** L'encadrement de tout niveau doit être au cœur de notre démarche. Notre conviction forte est partagée de façon internationale par les entreprises les plus avancées en la matière.

Ceci nécessite un accompagnement accru des encadrants pour soutenir leurs pratiques quotidiennes et favoriser l'appropriation de la démarche.

Actualité majeure

Le 3 janvier 2022, l'entreprise Ugitech a connu un accident majeur et tragique dans son aciérie. Un pont roulant s'est effondré au sol, entrainant le décès d'un de nos collègues.

Cet évènement a remis profondément en cause notre perception de la sécurité, nos certitudes et priorités. Parmi ces priorités a figuré immédiatement l'accompagnement et le soutien psychologique de nos employés.

L'ensemble des équipes d'Ugitech a été mobilisé prioritairement sur cet évènement et ses suites durant l'année 2022.

En premier lieu, nous avons mené une analyse des causes de cet accident, au travers d'une commission pluridisciplinaire constituée notamment des membres de la CSSCT. L'activité de notre aciérie a été interrompue jusqu'à fin juin et a impacté très fortement l'ensemble des processus amont et aval Ugitech. Le pôle SSE a lui-même été très fortement mobilisé pour la gestion de l'accident, pour son analyse et le traitement de ses conséquences.

Ensuite, les conclusions de l'enquête nous ont amené à réaliser un programme complet de vérification approfondie de l'ensemble de nos équipements de levage sur tous les sites et à traiter les anomalies constatées.
Nous avons créé une commission d'investigation et d'analyse des causes de l'accident.

Elle a demandé l'engagement permanent de la CSSCT et plus globalement l'implication de tous. L'objectif était d'identifier les causes, les partager afin de restaurer la confiance de tous et plus particulièrement des pontiers. Nous avons abouti à un plan d'action complet touchant aussi bien les domaines techniques qu'organisationnels. Il nous a permis de relever nos exigences, allant jusqu'à définir des niveaux de contrôle allant au-delà des exigences règlementaires standard.

L'analyse a été complexe. Nous avons recherché et collecté les informations, analysé les faits. Pour ce faire, nous avons dû être méthodiques en restant objectifs.
Nous nous sommes appropriés une méthodologie INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) d'analyse des accidents majeurs que nous avons adaptés à notre situation pour mener à bien notre travail.

L'enquête a été très technique. Nous avons eu recours aussi bien à des experts internes qu'externes. La commission a d'ailleurs développé son expertise durant les travaux qu'elle a menée.

Les équipes opérationnelles (opérateurs, encadrants) ont largement contribué à la remontée d'informations. Ils ont été l'objet d'informations régulières et d'une restitution finale des travaux de la commission. Nous avons soutenu ou fait en sorte de restaurer la confiance dans notre outil industriel par une approche de transparence et de partage des informations, en plus des actions techniques menées.

Cette mission a été réalisée dans un délai contraint afin d'apporter des réponses qui puissent être prises en compte dans la conception du nouveau pont de la coulée de l'aciérie. L'entreprise a montré sa capacité à être réactive et efficiente.

Les quatre mois de travail pour douze permanents représentent 590 jours de travail cumulés. 330 000 euros d'études ont été dépensés. La commission a produit un rapport officiel de 300 pages qui a été présenté aux autorités publiques. L'autorisation de reprise d'activité a été délivrée courant juin 2022. La commission se réunit toutes les trois semaines depuis la reprise afin de suivre les actions entreprises.

Contrôles, curatif et préventif de nos équipements

Tous les équipements de levage ont été contrôlés en profondeur avant leur remise en service. Pour cela, plusieurs opérations ont été entreprises :

- inspections visuelles approfondies,
- contrôles non destructifs des structures et des chariots,
- modélisations numériques par éléments finis,
- contrôle approfondi des charpentes et rails de roulement,
- renforcement de nos référentiels de contrôle.

Par ailleurs, nous avons échangé avec d'autres entreprises de notre secteur d'activité sur la conception, l'organisation de la maintenance et l'inspection périodique des équipements de levage.

Nous ne pouvons à ce jour divulguer les résultats de l'enquête que de façon restreinte.

Santé

Les actions santé de SMEZ

Mesure de vitamine D

SMEZ (Sprint Metal EdelstahlZiehereien) a développé un partenariat avec une mutuelle locale. Sur la base du volontariat, une soixantaine d'employé a pu faire mesurer son taux de vitamine D. Également appelée « vitamine du soleil », la vitamine D aide le corps à contenir les cellules immunitaires inflammatoires et renforce le système immunitaire.

Les employés testés ont ainsi pu détecter d'éventuelles carences hivernales, les rendant plus sensibles aux rhumes et aux infections de type grippal.

SMEZ souhaite poursuivre son action en réalisant un bilan de santé général pour 2023. Les employés pourront rencontrer des professionnels de santé pendant les heures de travail.

Enquête sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) 2021

La Direction, associée aux représentants du personnel, a lancé sa deuxième enquête au printemps 2021 auprès de l'ensemble des salariés d'Ugitech France sur les conditions de travail. Une communication sur les résultats de cette enquête et sur ses suites devait être réalisée dans les premiers jours de janvier 2022. Au vu de l'évènement accidentel survenu, le Direction a décidé de différer sa diffusion au début de l'année 2023.

L'enquête s'est déroulée sur internet grâce à des QR Code et des liens internet disponibles sur les ordinateurs en atelier. Des questionnaires papier ont été adressés aux salariés ne disposant pas de mail professionnel.

Cette enquête a permis d'évaluer le retour des actions qui ont été lancées suite à l'enquête de 2018.

La restitution synthétique des résultats et le plan d'actions ont été élaborés par la Commission paritaire de suivi. Le cabinet- conseil Technologia a accompagné Ugitech tout au long de cette démarche.

Bilan

De façon générale les bons résultats obtenus en 2018 et en 2021 doivent être maintenus.

Les différents sites et services sont globalement alignés. L'ambiance des équipes est toujours reconnue à plus de 80 % comme dynamique, sereine et chaleureuse. La perception du management direct s'est améliorée ; l'approche humaine, le dialogue et la confiance accordée par la hiérarchie sont particulièrement appréciés.

La gestion de la crise sanitaire par Ugitech a permis à tous de se sentir protégés malgré les contraintes imposées par la situation.

Certaines thématiques demandent à progresser ou à continuer à évoluer positivement : une meilleure communication en temps réel des informations clés est souhaitée pour permettre une autonomie accrue dans la réalisation des tâches.

De nouvelles thématiques sont également apparues, comme l'équilibre vie pro/vie perso dans le télétravail ou la Responsabilité Sociétale de notre Entreprise. À ce propos, le personnel considère qu'Ugitech est engagée :

- dans la santé et la sécurité du personnel mais moins dans son bien-être,
- dans le respect des ressources naturelles et des rejets dans l'environnement.

En 2021, des chantiers ont été lancés autour de la Responsabilité Sociétale de l'entreprise.

52 % de taux de participation.
Un peu plus de la moitié des répondants ont fait des commentaires et des suggestions lors de questions ouvertes.

« Le taux de satisfaction de ma situation professionnelle prise dans sa globalité » atteint 78 %, soit une progression de 4 points.

L'indicateur de Qualité de Vie au Travail est passé de 62 à 63 % entre 2018 et 2021. Il est composé des taux suivants :

Engagement : 70 %
(72 % en 2018)

Satisfaction : 61 %
(59 % en 2018)

Fatigue : 42 %
(41 % en 2018)

Stress : 38 %
(37 % en 2018)

Ergonomie

Inscrit dans une démarche PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) en 2020, le chantier maçon de l'Aciérie a abouti sa première phase de la sécurisation de la fosse maçon. Des systèmes mobiles allégés de sécurisation ont été mis en place.

En termes de conformité machine, Ugitech continue de déployer son effort de modernisation, intégrant l'ergonomie aux postes et capitalisant les retours d'expérience des évolutions apportées. Il s'agit d'une démarche transverse et participative. La sécurité au poste de travail doit être pensée de façon pratique pour être applicable.

Sur le long terme, nous agissons aussi sur la suppression des risques Santé. Elle vise le maintien dans l'emploi au travers de plusieurs démarches parmi lesquelles la réduction de pénibilité et de ses facteurs, le traitement des Troubles Musculo- Squelettiques, l'accessibilité aux postes de travail à tous les publics… Elle fait l'objet d'une synergie entre plusieurs services. Notre approche est basée sur la prévention des risques : la détection des signes d'affection se fait le plus en amont possible.

Les actions ergonomiques de SMEZ

À Hemer (SMEZ), les bureaux accueillants le personnel administratif ont été remplacés en 2022. Chaque employé a désormais la possibilité de régler électriquement la hauteur de son bureau et peut alterner entre la position debout et la position assise.

Test d'exosquelettes

En décembre 2022, des exosquelettes ont été testés dans la zone du fil central afin de réduire les charges lourdes supportées par nos opérateurs.

En 2023, un projet sur la manière d'optimiser l'ergonomie grâce à des tests XRF est prévu. Plusieurs tonnes de matériel sont déplacées chaque jour au travail d'où la nécessité de fournir à nos employés un poste de travail fixe avec des aides appropriées.

Sécurité

Le challenge GESiM 2020-2022 organisé par l'Industrie sidérurgique avait pour thème « Circulation et manutention mécanisée ». Les salariés volontaires sont intégrés dans une démarche dynamique sur laquelle nous communiquons activement. Le collectif a traité :

- l'aménagement de secteurs de co-activité piétons / engins,
- les standards évolutifs qui capitalisent nos retours d'expériences et les prennent en compte dans les aménagements de nos projets neufs,
- l'amélioration continue de la signalétique et de la communication des consignes de sécurité, en particulier pour nos livreurs étrangers,
- le renforcement de nos pratiques de levage en sécurité,
- la communication autour de cette thématique.

Chaque site s'est approprié la démarche et a fait évoluer son plan de circulation en s'appuyant sur des solutions partagées. Dans la continuité du GT circulation puis du GESiM circulation, un GT Engin a été démarré, se focalisant plus particulièrement sur les chariots élévateurs.

En juin 2022, nos équipes se sont retrouvées à Troyes pour présenter leurs travaux aux entreprises participant à ce challenge.

Ugitech s'est engagée dans le challenge GESiM 2023 impliquant les postes de vérification au PFM.

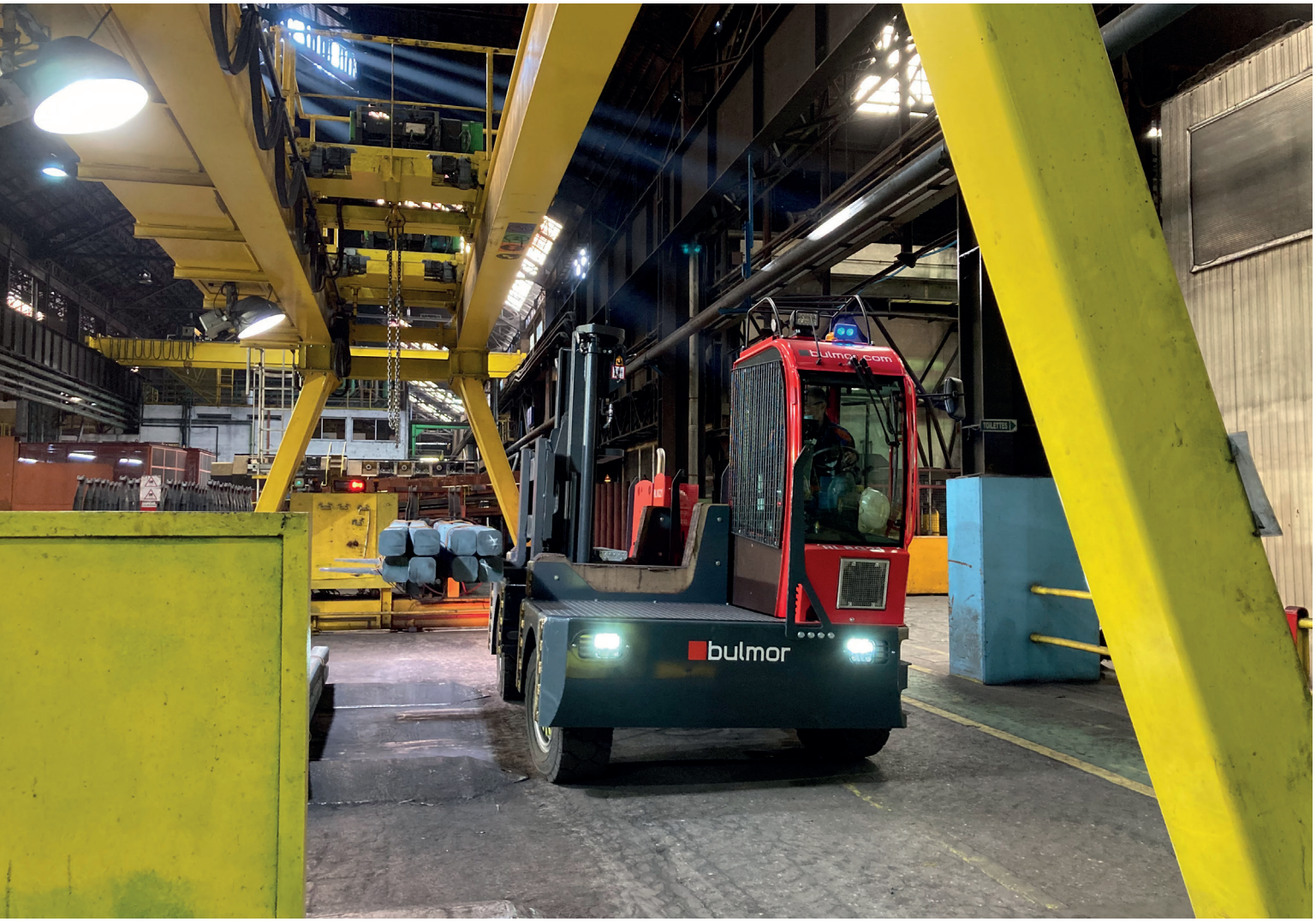

Conformité Machine

Machines neuves

Notre approche pour les machines neuves ou les transformations est de les concevoir en amont avec des mainteneurs, des opérateurs et les concepteurs/fabricants. Nous avons établi une procédure générale qui reprend les différentes phases nécessaires à une conformité réussie.
Une attention particulière est également portée sur les modifications opérées sur les machines existantes.

Traitement de l'obsolescence

Il est évident pour Ugitech que la conformité d'un équipement va de pair avec le traitement de l'obsolescence. Après les chantiers d'ampleur menés en 2020, de nombreuses analyses ont été lancées en préparation d'investissements futurs. C'est l'occasion de faire évoluer le poste de travail aussi bien pour les opérateurs de production que pour les mainteneurs dans une approche intégrant la sécurité et l'ergonomie.
La dynamique autour des ponts qui a été renforcée suite à l'accident survenu le 3 janvier 2022 intègre elle-même une approche de co-construction avec les opérateurs et intègre en amont l'ergonomie au poste de travail ainsi qu'une sécurité opérationnelle réfléchie. Nous participons avec le fabricant à l'optimisation de la conception de nos équipements de levage.

La sécurité se construit collectivement

Un « Comité Modifs » a été lancé fin 2019 aux Ateliers Finisseurs en phase test pour échanger et étudier les solutions facilitant ou sécurisant davantage le travail quotidien. Les bancs d'étirage, certains augets et même de l'outillage électroportatif ont pu bénéficier de cette approche de réflexion collective. Il a commencé à être déployé au PFM avec un premier chantier relatif aux conditions d'accès et d'intervention du transstockeur de couronnes.

En 2022 les sites distants ont poursuivi leurs actions pour accéder en sécurité et de façon pratique aux installations, notamment les tréfileuses. Nos tréfileries continuent de collaborer et d'échanger leurs idées afin de proposer des solutions transposables et adaptables d'un site à un autre.

Des mises à niveau électriques ont été réalisées à Imphy et Bourg-en- Bresse. Là encore, les opérations d'entretien ou de démarrage de production ont été la priorité, par exemple lors des phases durant lesquelles les opérations manuelles sont les plus fréquentes et les plus exposantes.

Les sites d'Ugitech Italia et de TFA opèrent une transformation continue et profonde depuis plusieurs années en rationalisant l'outil de production et en le modernisant. Cette transformation est autant technique qu'organisationnelle.

Les actions sécurité de SMEZ

Prévention des coupures

En 2022, afin de prévenir des blessures par coupure, une équipe projet a été créée sur nos sites allemands. Après avoir analysé les causes de ces blessures le groupe a déployé des mesures, dont l'utilisation de couteaux de sécurité. Prise par un membre du personnel, cette mesure a permis de réduire considérablement le nombre de blessures par coupure.

Le « Blue Book » pour plus de sécurité

Chaque employé possède un « Blue book » permettant de signaler des dangers repérés au sein des sites. Chaque commentaire est analysé et permet de réaliser des actions correctives si nécessaires. Elles sont consignées dans un plan d'action discuté toutes les deux semaines avec les responsables de la zone concernée.

Maîtrise du risque d'incendie

Une analyse détaillée du concept de protection incendie a été réalisée en 2022.

En 2023, un nouveau système d'alarme incendie sera installé comprenant en outre, un réservoir d'extinction qui permettra d'éteindre un incendie dans l'usine, mais aussi dans les maisons environnantes.

Sur la base du volontariat, chaque employé a la possibilité de suivre une formation incendie. La formation leur enseigne les bonnes pratiques à adopter en cas d'urgence. En 2022, le nombre d'employés formés était de 25 %, et ce chiffre devrait passer à 50 % en 2023.

Une formation secourisme est aussi déployée. Au moins 50 % du personnel doit avoir suivi une formation de secouriste afin d'être en mesure de prodiguer rapidement et efficacement les gestes de premier secours; actuellement, 40 % du personnel a déjà été formé.

Maîtrise du risque innondation

Nos sites sont exposés à un risque d'inondation. Un projet détaillé de simulation va être commandé en collaboration avec un bureau d'ingénieurs local. Il devrait permettre de mieux appréhender les risques encourus par notre site en cas d'inondation grave.

Visite de nos sites allemands avec les pompiers du district, le bureau d'ingénierie de la protection contre les incendies, l'architecte et la direction de l'entreprise.

Groupe de travail blessures mains

Nous avons démarré un chantier inter-services sur la protection des mains. Nos activités nécessitent des opérations manuelles et les blessures aux mains peuvent être sérieuses. L'analyse de notre accidentologie met en évidence qu'il s'agit d'un sujet transverse que nous pouvons traiter à travers différentes approches. L'organisation du travail et la perception des risques doivent être associées à notre dynamique de Conformité Machine. Ce sont des approches généralistes à développer au quotidien pour apporter un degré de maîtrise plus élevé.

Maîtrise du risque chimique

En 2022, nous avons poursuivi notre programme de maîtrise du risque chimique au travers des différents sites. Toutefois les conditions d'exploitation ont été très fortement impactés par l'accident. Nos campagnes de prélèvement ont été adaptées en conséquence. Les correspondants formés continuent de déployer la stratégie via des vide-greniers, la mise à jour de l'évaluation du risque chimique, la mise à disposition de fiches simplifiées, la gestion du transport des matières dangereuses avec le support du service santé sécurité central.

À Saint-Etienne

Un travail a été mené dans l'atelier de rectification pour diminuer l'exposition des salariés aux vapeurs de Chrome. Des systèmes d'aspiration plus puissants avec rejet extérieur des fumées ont été installés.

L'année 2022 a permis d'étudier les phénomènes aérauliques qui ont évolué avec le nouveau système d'aspiration afin de valider les solutions d'optimisation à déployer en 2022.

Créer des moments d'échange

Nous encourageons nos salariés à être acteurs de leur santé sécurité en créant des moments d'échanges. En 2022, un peu plus de 270 presqu'accidents ont été remontés via notre système de déclarations, ainsi que près de 1 000 détections-actions. Selon leur niveau d'importance, les presqu'accidents peuvent faire l'objet d'une analyse des causes comme on le ferait pour un accident du travail. Dans tous les cas, ces déclarations de situation à risque ont permis de prendre en compte et de traiter des situations avant qu'il y ait un accident.

Audits de terrain quotidiens

Nous conduisons des audits de terrain au quotidien sur des thèmes divers liés à notre activité. Cette démarche porte sur la circulation en entreprise, le levage au pont mais également sur la bonne formation en sécurité des nouveaux arrivants. De nouveaux thèmes d'audits ont été développés avec les services opérationnels utilisateurs. Nous développons aujourd'hui notre treizième format d'audit pour répondre à des besoins spécifiques remontés par les services. Le déploiement des audits est prévu de façon progressive en accompagnant tous les services ainsi que les prestataires et intervenants extérieurs.

Nous avons lancé fin 2022 une réunion de partage amont/aval afin d'impulser cette dynamique dans tous les secteurs de l'entreprise, avec un focus plus particulier sur la gestion des risques liés au transport entrant.

Audits de chantiers saisonniers

Durant les grands arrêts d'été et d'hiver, plus d'une centaine d'audits sont effectués. Grâce à nos réunions de coordination journalières et notre CSST extraordinaire dédiée aux sous-traitants, nous constatons une évolution notable des pratiques de travail de nos prestataires depuis plusieurs années. Nous développons l'approche autour de thématiques structurantes partagées avec nos prestataires. Ceci nous permet d'évoluer conjointement dans nos pratiques de travail en recherchant un niveau d'exigence et le « zéro accident ».

En 2022, les chantiers d'arrêt d'été n'ont provoqué pour la première fois aucun accident, avec ou sans arrêt de travail.

Nous poursuivons notre objectif de développement de la sécurité opérationnelle quotidienne. Dans ce contexte le site d'Ugine a mis en place un système optimisé de consignation des équipements qui nous a demandé de faire évoluer plusieurs milliers de points de consignation.

Nous formons tous nos intervenants extérieurs au processus de consignation, y compris les travailleurs étrangers puisque le principe de consignation prévoit que chaque intervenant soit partie prenante de sa mise en œuvre pour qu'elle soit efficace. Des audits réguliers sont menés pour s'assurer du bon fonctionnement de la démarche.

Fiches de Sécurité au poste

En 2022, un nouveau modèle partagé de fiche de sécurité au poste a été développé. La démarche est d'associer les opérateurs à l'analyse des risques résiduels au poste de travail ainsi qu'à la définition des mesures de protection et de prévention nécessaires. Le format, très visuel et synthétique, a pour objectif de faciliter l'assimilation et l'application pour tout nouvel arrivant. C'est aussi l'occasion de relever des points à améliorer au poste de travail de sorte que cet outil serve à améliorer le quotidien du salarié. Ces fiches sont révisées régulièrement.

Actions à venir

Pour cette nouvelle année nous voulons :

- Continuer notre plan d'action relatif aux équipements de levage.
- Poursuivre notre chantier sur le risque de blessures aux mains, avec l'ensemble de nos sites.
- Entamer une démarche de fond autour de la Culture Sécurité, pour mobiliser les acteurs et ancrer de meilleurs usages.
- Continuer à développer un mode de management par processus aligné sur l'ISO 45001.
- Engager le site d'Imphy dans le challenge sécurité du GESIM pour une finale en 2024.
- Redéfinir les rôles et responsabilités de la Santé Sécurité Ergonomie au sein de notre nouvelle organisation.
- Continuer de développer les compétences de nos équipes.
- Encourager nos sites à partager leurs solutions et idées afin d'inscrire la SSE au cœur de toutes les préoccupations.

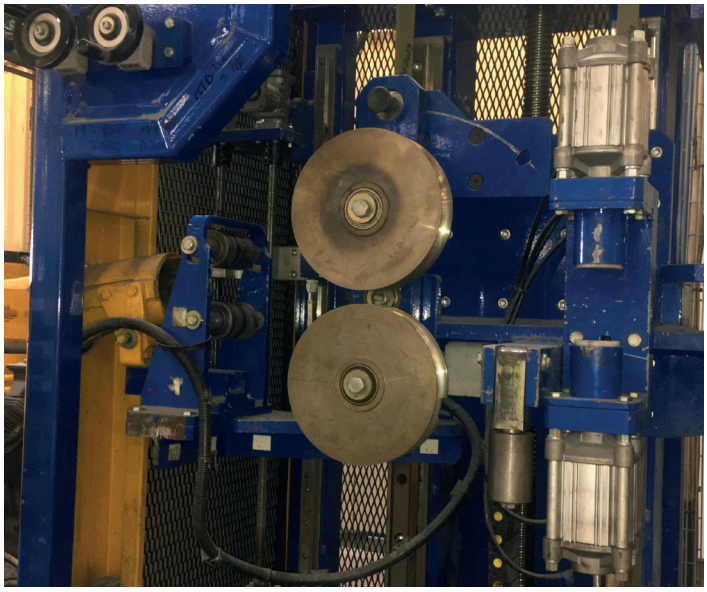

Suivi de performance

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)

2022

3

2021

1,8

Indice Qualité de Vie au Travail

2021

63 %

2018

62 %

Attractivité et égalité des chances

Définition de l'enjeu

Ugitech, en tant que premier employeur privé de Savoie et dans le top 50 des entreprises exportatrices en région Auvergne-Rhône-Alpes, est profondément ancrée et impliquée dans ses territoires.

Consciente de son rôle sociétal, elle œuvre également avec l'ensemble des acteurs locaux pour développer son attractivité, l'emploi, la formation et l'insertion sur les métiers industriels.

Compte tenu de nos enjeux stratégiques et RH à moyen et long terme, il reste primordial et prioritaire d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisations, d'emplois et de compétences.

Simultanément, il est important d'être à l'écoute de notre environnement et de bien appréhender les métiers en tension sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, nous avons déployé une stratégie de « Marque Employeur » pour attirer des candidats sur les métiers industriels du futur.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Accueillir chaque année

45 Apprentis
Contrats de professionnalisation, CIFRE ou VIE

65 Stagiaires-écoles

Diversité Femmes / Hommes

avoir 20 % de femmes dans les effectifs

Objectifs qualitatifs

- Faire rayonner la Marque Employeur Ugitech à travers des campagnes de communication média.
- Structurer et animer notre politique de relations écoles en initiant des Partenariats pérennes avec des écoles ciblées.

Film séduction réalisée pour la campagne marque employeur.

Actions existantes

Malgré la conjoncture qui reste incertaine, Ugitech a pu continuer non seulement à maintenir en place ses organisations de travail mais aussi à poursuivre ses efforts de recrutement en réalisant en 2022 plus de 85 embauches en CDI.

Marque employeur

En 2022, nous avons continué à faire vivre notre Marque Employeur Ugitech afin d'atteindre 3 objectifs majeurs :

- **Développer le rayonnement géographique** de la marque Ugitech auprès du « grand public ».
- **Consolider et développer nos partenariats** auprès des écoles et des organismes de formation.
- **Développer notre communication recrutement** par l'utilisation de nouveaux visuels et de messages qui ont été diffusés au travers des outils modernes de communication.

La phase de déploiement en plusieurs plans médias a débuté en septembre 2018.

En 2022, après un début d'année ralenti sur le plan des actions de Marque Employeur, compte tenu de notre contexte, nous avons relancé nos actions à partir du 2ème trimestre en participant notamment à plusieurs forums de recrutement pour l'emploi ou l'alternance organisés par des écoles ou des collectivités locales sur notre territoire. Nous avons également expérimenté de nouveaux canaux en participant à un forum de recrutement digital, sur la plateforme Seekube, organisé par la French Fab.
Afin de mettre en avant les métier de l'industrie auprès des jeunes, L'UIMM nous a également permis de participer au Carrefour de Métier organisé à Albertville. Cette rencontre permet aux collégiens du bassin de venir se renseigner sur les métiers et les formations professionnelles pour les aider à décider de leur orientation.

Nous avons mis sur notre site internet une visite virtuelle du site. Cela permet aux visiteurs de s'immerger dans l'univers de nos ateliers et de mieux comprendre la réalité de notre environnement de travail.

Pour identifier nos futurs Talents en externe et élever notre niveau d'exigence, nous avons défini et déployé une stratégie de recrutement différenciée et sur-mesure selon les publics en développant des solutions de recrutement novatrices et de nouveaux partenariats Fournisseurs.

Afin de relancer nos recrutement et d'élargir nos recherches de candidats potentiels locaux, nous avons organisé début Juillet, un Job Dating dans nos locaux. Ouvert à tous, cet évènement a été un succès puisqu'il nous a permis d'échanger avec plus de 160 candidats potentiels et de recruter plus d'une vingtaine d'entre eux.

Notre stratégie de recrutement

Pour faire face à nos besoins et compte tenu de la tension de nos bassins d'emplois, nous mettons en œuvre des solutions de recrutement multiples et diversifiés.

Solution intérim hébergée

Cible : profils proches de l'industrie.
Enjeux : réactivité pour faire face aux variations des besoins de nos clients, emplois non critiques.

Solution de recrutements directs en CDI

Cible : profils formés et fortement expérimentés dans l'industrie.
Enjeux : pourvoir des emplois critiques par du personnel qualifié.

Solution de recrutement en apprentissage

Cible : profils formés par nos soins.
Enjeux : anticipation de nos besoins par la constitution d'un vivier, fidélisation, marque employeur.
Comment : contrat d'apprentissage.

Solution de recrutement par une formation certifiante pour le public externe

Cible : profils éloignés de l'industrie.
Enjeux : anticipation volume de l'exercice, emplois non critiques.
Comment : sélection par la Méthode de Recrutement par Simulation, Contrat de professionnalisation débouchant sur l'obtention d'un CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie).
2 groupes, soit 14 personnes qui n'avaient jamais travaillé dans l'industrie, ont débuté en 2021 un parcours de formation pour obtenir un CQPM.

Solution de recrutement, pour des métiers en tension par une formation certifiante pour le public interne et/ou externe

Cible : profils en reconversion.
Enjeux : répondre à des besoins sur des métiers en tension.
Comment : contrat de professionnalisation ou période de formation débouchant sur l'obtention d'un CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie).

Un véritable vivier pour nos futures embauches !

Politique Jeunes

Malgré le contexte sanitaire toujours difficile, nous avons pu relancer l'accueil de jeunes au sein de nos structures. Nous avons confirmé notre engagement en faveur de l'emploi des jeunes initié en 2017.

Les enjeux stratégiques pour les 5 prochaines années demeurent d'attirer et de fidéliser les jeunes talents.

Notre Politique Jeunes a pour objectif de répondre à nos besoins de compétences par l'embauche des meilleurs talents à l'issue de périodes de formation qui s'articulent autour de 4 axes :

- Renforcer nos partenariats écoles et associations historiques et développer de nouvelles relations avec des écoles cibles.
  Ces partenariats passent par la participation à différentes actions :
  Salons de recrutement, visites d'entreprise, animations de cours ou de conférences, projets business avec des étudiants, ateliers RH conseils CV / Lettre de motivation / Entretien de recrutement…

- Pérenniser une politique d'**accueil de stagiaires soutenue en volume et en qualité** (de tous niveaux), pour répondre à de réels besoins dans les services. Nous mettons **l'accent sur nos métiers en tension.**

- Maintenir et renforcer une politique ambitieuse en matière **d'accueil d'alternants** afin de :
  - Participer activement à la formation des jeunes aux métiers de l'industrie, pour répondre à notre engagement sociétal.
  - Accueillir un nombre significatif d'alternants sur le périmètre France, répartis dans les métiers:
    - de la maintenance,
    - liés à la production,
    - des fonctions supports.

- Animer ce vivier de jeunes talents :
  Journée d'intégration pour les alternants ; Bureau des Alternants / Stagiaires pour créer des évènements dédiés au fil de l'année.

Enquête de satisfaction 2022

Ugitech a à nouveau obtenu le label « Best Trainee Experience » de la société Speak And Act en 2022. Notre classement a progressé parmi le TOP 20 des entreprises les mieux notées par les stagiaires et alternants, avec une note moyenne de satisfaction de 4.15/5, en progression par rapport à l'année dernière.

Notre engagement se traduit depuis 4 ans par la signature de Partenariats concrets et engageants :

- La signature de **lettres d'engagement en matière d'accueil de stagiaires et d'alternants** avec le Lycée des métiers des Sciences et des Techniques de l'Industrie, le Lycée René Perrin d'Ugine (73) (membre du CA du lycée).
- L'adhésion à **l'Association Alptitude des Classes Préparatoires** du Lycée Berthollet.
- L'adhésion et l'implication au sein du **Conseil d'Administration et du bureau du Club des Entreprises** de l'Université de Savoie Mont-Blanc.
- L'implication en tant que **Membre du Conseil d'Administration de l'AFPMA** de l'Ain.
- La présence dans de **nombreux forums métiers et portes ouvertes.**
- L'engagement au sein du **Conseil d'Administration du CFAI** de la Motte Servolex.
- L'intégration au **bureau de la Mission Locale jeunes d'Albertville.**

Le site de Brionne a obtenu le label « **Entreprise accueillante Région de Bernay** » créé par un groupement d'employeurs dans la région de Bernay.
Il permet de capter et de partager les bonnes pratiques des entreprises en matière de recrutement, d'accueil des nouveaux embauchés, de formation…

Diversification et différenciation de nos process de recrutement

Pour capitaliser notre savoir-faire et intégrer les compétences clés pour développer nos marchés, nous misons sur un savant équilibre entre :

- Les processus de promotion et de mobilité internes.
- L'investissement sur les processus de recrutements externes.

Pour identifier nos Talents en interne, nous avons mis en place un outil de gestion des Talents, des emplois et des compétences : Talentsoft.
Cet outil nous permet de diffuser instantanément toutes nos offres d'emplois disponibles pour les salariés à la recherche d'une mobilité.

Actions à venir

- Poursuivre le déploiement de la Marque Employeur et du rayonnement d'Ugitech sur l'ensemble de nos sites, grâce à une nouvelle campagne de communication média.
- Maintenir un vivier Opérateurs via la formation certifiante.
- Mettre en place un parcours de formation interne pour accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs vers des métiers en tensions.

Suivi de performance

	Effectif (hors intérim et stages)	Nombre d'embauches CDI	Répartition % Femmes / Hommes	Nombre moyen d'alternants
2022	1 759	105 dont 10 femmes	13 / 87	35
2021	1 776	81 dont 18 femmes	14 / 86	34

(en décembre)

	Répartition % Alternants Femmes / Hommes	Turnover CDI	Turnover démissions	Nombre de salariés en situation de handicap Ugitech SA (France)
2022	14 / 86	6,1 %	2,7 %	68
2021	24 / 76	6,1 %	1,6 %	73

Dialogue social

Définition de l'enjeu

Promouvoir un dialogue social responsable au cœur des enjeux sociaux et de l'activité économique, assurant un équilibre entre progrès social et performance économique.

Objectifs qualitatifs

- Protéger la santé et garantir la sécurité de nos employés à qui nous voulons assurer une bonne Qualité de Vie au Travail (QVT).
- Développer des relations régulières et constructives avec les instances représentatives du personnel basées sur la reconnaissance, la légitimité et le respect mutuel.
- S'appuyer sur une relation Manager/Représentants du Personnel/Salariés renforcée.
- Développer la satisfaction de notre personnel.

Actions existantes

Poursuite d'un dialogue social responsable en 2022

Ugitech a connu en tout début d'année un accident majeur et tragique avec la chute d'un pont de l'aciérie entrainant le décès du pontier. Afin d'analyser et comprendre les causes de cet accident, une commission d'investigation pluridiscinaire a été constitué à laquelle les membres de la CSSCT ont été convié. L'accident survenu en tout début d'année au sein de l'aciérie a fortement touché les salariés. Durant cette phase d'analyse et de compréhension l'implication et la mobilisation en particulier de la CSSCT ont été très fortes.

Une fois cette phase d'analyse achevée, les membres de la CSSCT sont restés mobilisés pour suivre les plans d'actions qui en découlaient. Cet accident a eu également des répercussions sur l'activité d'Ugitech. L'arrêt du fonctionnement de l'aciérie pendant 6 mois s'est répercuté sur l'ensemble des services amont et aval d'Ugitech.

Pour faire face à cette situation, l'ensemble des Organisations syndicales ont négocié avec la Direction un accord permettant de mettre en place le dispositif d'activité partielle de longue durée jusqu'en mai 2023. L'enjeu de cet accord est de limiter les impacts financiers des périodes d'inactivité. Ainsi en complément d'une indemnisation à hauteur de 70% du salaire, un maintien de la rémunération nette à 90% a été mis en place pendant les 3 premiers mois du recours à l'APLD.

De plus la rémunération a été intégralement maintenue dans le cadre d'actions de formations se déroulant pendant ces périodes.

Un profond remaniement de nos règles sociales

Les différentes conventions collectives applicables à Ugitech font l'objet d'un profond remaniement avec la signature en février 2022 d'une nouvelle convention collective unique. Cette nouvelle convention collective qui définit de nouvelles règles sociales identiques pour l'ensemble des sites d'Ugitech entrera en vigueur le 1er janvier 2024. Ces impacts sont multiples dont une majeure touche à un changement de classification.

Pour mettre en place cela, un accord a été signé avec l'ensemble des organisations syndicales d'Ugitech afin de définir la méthode de déploiement de cette nouvelle convention collective. Une commission de suivi composée de représentants du personnel se réunit tous les trimestres afin de suivre l'avancement de cette mise en place et les éventuelles difficultés rencontrées.

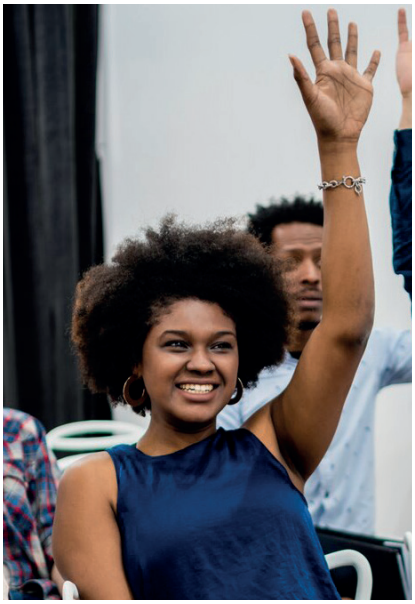

Mise en place opérationnelle du Télétravail alterné et choisi

L'accord sur le télétravail alterné avec le présentiel signé en avril 2021 a pu être mis en place à compter de janvier 2022, le télétravail imposé dans un contexte de pandémie ayant été levé.

C'est ainsi que près de 300 salariés ont choisi de télétravail de façon régulière à raison d 1 ou 2 jours par semaine ou de façon ponctuelle.

En Allemagne aussi, nos employés ont la possibilité d'effectuer deux jours de télétravail par semaine si leur poste le leur permet.

Égalité professionnelle

L'index égalité Femmes Hommes en 2022 est de : 78/100.

Ugitech a pris des engagements en matière d'écart de rémunération, de promotion et nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations, afin d'obtenir un résultat de 85 points sur 100 au minimum. Vous retrouverez les détails de cet index sur la page d'accueil de notre site.

Gestion des situations de handicap

La volonté d'Ugitech n'est pas de s'acquitter de son obligation d'emploi des handicapés en versant une taxe mais bien par l'emploi direct de personnes reconnues handicapées. Ugitech s'inscrit pleinement dans la non-discrimination en raison du handicap tant à l'embauche que dans le déroulement de carrière du salarié.

Pour y parvenir, il faut prioritairement faire évoluer les représentations culturelles relatives au handicap. Cela passe par la mise en place d'un plan d'action lié aux enjeux du handicap qui touche tous les niveaux de l'entreprise - Direction, Encadrement, représentants du personnel et salariés.

À l'occasion de la semaine nationale du handicap du 14 au 18 novembre 2022 nous avons organisé des ateliers de sensibilisation au handicap. La SEEPH est l'occasion d'échanger sur le sujet, de s'informer et d'être sensibilisé sur le travail des personnes en situation de handicap.

Chaque salarié à un rôle à jouer pour rendre notre entreprise plus inclusive ! Cet atelier d'une heure s'est basé sur une partie sensibilisation et une partie d'échanges.

Pour l'animation, la mission handicap a travaillé avec une entreprise adaptée, un acteur de référence dans le domaine qui offre une nouvelle approche autour du handicap grâce à des ateliers particulièrement funs et participatifs. Nous avons lancé une démarche sur le terrain « Le handicap on en parle » ; L'objectif est de chercher à lever les freins sur le handicap, afin de construire nos plans d'action en conséquence.

Enfin, 2022 a été l'occasion d'accueillir notre deuxième Duo Day !

Son principe est simple : à l'occasion de la semaine nationale du handicap nous avons accueilli une personne en situation de handicap. Pendant toute une journée, cette personne a été accompagnée par un professionnel volontaire au sein de notre DRH.

Au programme : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée enrichissante a été une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

L'ouverture d'esprit de nos équipes au travers de cette journée nous permettra de poursuivre et développer cette action en 2023.

Mobilité douce

En lien très étroit avec notre partenaire Arlysère, nous avons mis en place une application de covoiturage nommée Klaxit. Cette application permet de mettre en réseau des conducteurs et passagers et de limiter les transports en voiture individuelle en étant seul. Cette solution rémunère le conducteur et pour le passager, c'est gratuit !

À fin Novembre 2022, nous comptons 179 inscrits sur l'application soit 15% des effectifs du site d'Ugine, ce qui est un bon taux d'adhésion.
Le réseau constitué permet à 95% des passagers effectuant une recherche de trouver des résultats pertinents.
Nous comptons 116 covoitureurs sur l'application ce qui signifie que 65% des inscrits ont déjà covoituré au moins une fois. Il s'agit là encore d'un très bon résultat !

Le cofinancement est un réel argument pour le passage à l'acte des collaborateurs.
La mise en œuvre de ce covoiturage s'est appuyée sur un accord d'entreprise de mobilité signé en 2022.
L'enjeu de demain est de proposer aux salariés de tous les sites d'Ugitech une offre variée en matière de mobilité douce et responsable.

Location de vélos électriques sur nos sites allemands

Au sein de nos sites allemands, chaque employé a la possibilité de louer un vélo électrique. Le montant du leasing est directement déduit de la paie, ce qui permet à l'employé d'avoir facilement accès à ce type de transport doux et de réaliser des économies.

Actions à venir

- Finaliser la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel en relation avec les représentants du personnel, au sein d'Ugitech.
- Challenger les modalités d'organisation et d'aménagement du temps de travail afin de répondre à la fois aux besoins de fonctionnement d'Ugitech et aux aspirations des salariés.
- Accompagner le renouvellement des différents CSE d'établissement.
- Poursuivre la mise en œuvre des actions définies en matière de prévention de la pénibilité, de gestion du handicap et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des salariés.
- Développer les actions de mobilité douce et responsable.

	Nombre d'accords signés / Nombre d'accords négociés	Indice QVT Ugitech SA (France)	Index égalité Femmes / Hommes Ugitech SA (France)	Taxe versée au titre de l'emploi de salariés en situation de handicap Ugitech SA (France)
2022	3 / 4	--	78 / 100 points	80 000 €
2021	10 / 10	63 %	78 / 100 points	86 000 €

Développement des compétences et accès à la formation

Définition de l'enjeu

Le Capital Humain d'Ugitech, composé de ses femmes et de ses hommes, est la première richesse de l'entreprise.

C'est le facteur qui nous différencie de nos concurrents et nous permet d'être le leader mondial sur nos marchés.

Pour relever nos enjeux à moyen et long termes, il est essentiel d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisation, d'emplois et de compétences tout en tenant compte des contraintes liées à l'emploi.

La gestion prévisionnelle de nos organisations, de nos emplois et nos compétences est un chantier majeur pour accompagner la transformation d'Ugitech et sa stratégie.

Il doit permettre d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des compétences au regard de la stratégie d'Ugitech, définie dans des plans pluriannuels.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Notre objectif est d'investir au moins

3 % de notre masse

salariale dans le budget formation

Objectifs qualitatifs

Notre objectif est de disposer des organisations et des compétences les mieux adaptées permettant de répondre à nos enjeux stratégiques.

Actions existantes

Plan d'actions Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

En 2022, nous avons débuté le déploiement d'un plan d'actions ambitieux initié en 2020.

Ces actions sont, notamment :

- La Planification des Organisations des Emplois et des Compétences. Il s'agit d'une démarche d'anticipation de nos besoins en emplois et en compétences nécessaires à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.
- La mise en place d'une cartographie des métiers, qui vise à favoriser la transparence sur les postes existants et la mobilité interne.
- La standardisation des actions de formation en situation de travail et la mise en place d'une méthodologie associée.
- Le déploiement des différents modules de notre Système d'Information RH (Talentsoft), notamment les modules : Recrutement avec une bourse de l'emploi intégrée, Formation / E-learning et Entretiens Annuels.

Plan de Développement des Compétences

Ugitech envisage la formation comme un investissement dans l'avenir de l'entreprise et de ses salariés, et non simplement comme un coût.

L'investissement formation est au service de la capitalisation de nos savoir-faire métiers et du développement des compétences.

Ainsi la politique de formation d'Ugitech a pour objectifs de :

- Pérenniser le savoir-faire métier actuel de l'entreprise et acquérir celui dont elle aura besoin dans le futur pour continuer à être leader sur ses marchés.
- Garantir une transmission efficiente des compétences.
- Mettre en place une approche globale des parcours professionnels.
- Permettre à chacun d'accéder tout au long de sa carrière aux dispositifs de formations nécessaires au bon exercice de son métier et à la réussite de son parcours professionnel.
- Mettre en place des solutions d'apprentissage innovantes, notamment via la digitalisation.

2022 a été une année importante en matière de formation. En effet, la période d'arrêt de production lié à l'accident tragique de début d'année a permis de mettre en place des formation sur activité partielle. En terme de volume d'heures réalisées, l'année 2022 est une année record.

Cette période a été une opportunité pour mettre en place des formations de développement et de maintien des compétences, ainsi que des formations qui n'étaient habituellement pas proposées à nos opérateurs de production.

Plus de 54 428 heures de formation réalisées au Plan de Développement des Compétences en 2022.

Les orientations de formation sont définies en lien avec la stratégie de l'entreprise CAP 2025 :

- La santé et la sécurité : en particulier les formations réglementaires et celles relatives à la conformité des machines.
- L'intégration des nouveaux embauchés et accompagnement des mobilités internes pour leur permettre d'être opérationnels le plus rapidement possible et ce dans de bonnes conditions.
- Le développement des compétences « métiers » des salariés en place pour intégrer les nécessaires évolutions qu'impliquent les investissements réalisés dans leurs secteurs mais aussi préparer les changements de demain et les évolutions vers d'autres métiers.
- Le management : pour aider les managers à mieux accompagner leurs équipes et les projets.
- La transition numérique : pour accompagner l'ensemble du personnel dans la prise en main des nouveaux outils.

Les formations d'accueil des nouveaux embauchés ont été maintenues dans le respect des gestes barrières afin de pouvoir transmettre les valeurs du groupe à nos recrutements les plus récents.

Déploiement d'une école interne...

Ugitech a décidé de créer sa propre école interne afin de répondre à ses spécificités métiers.

Sur Ugine, plusieurs parcours ont été mis en place, en partenariat avec la branche de la Métallurgie :

- un parcours de responsable d'équipe,
- un parcours Équipier Autonome de Production Industrielle,
- un parcours Formateur Interne,
- un parcours Passage Cadre,
- un parcours Usineur,
- un parcours Opérateur de Maintenance.

Tous ces parcours débouchent sur l'obtention d'une certification officielle : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie ou Certificat de Compétences en Entreprise.

La maîtrise et la transmission du savoir-faire sont des enjeux importants pour Ugitech.

Plus d'une centaine de formateurs internes sont recensés au sein de notre entreprise.

Environ 175 modules de formation interne sont proposés dans différents domaines tels que l'amélioration continue, la santé et sécurité, les techniques métiers ou encore le management et la communication.

Pour aider nos formateurs internes dans leur développement de compétences, un parcours certifiant est mis en place depuis 2019 avec déjà 11 certifiés.
L'objectif de la démarche est d'identifier et valoriser les compétences de nos formateurs internes et accompagner leur développement.
Trois autres formateurs ont débuté une formation complémentaire pour la mise en place de la certification début 2023.

... et de son Volet Culture Managériale

La culture managériale peut se définir par les manières d'être et d'agir partagées au sein d'un groupe de managers et contribuant à sa stabilité et sa cohérence.

La démarche culture managériale a pour ambition d'asseoir une culture managériale partagée par tous pour atteindre nos objectifs stratégiques en renforçant le collectif et l'engagement des équipes.
Les enjeux de la démarche culture managériale sont de permettre la création d'un langage commun et de repères communs à l'ensemble des managers d'Ugitech.

Le succès de notre entreprise passe par les femmes et les hommes de nos équipes. La culture managériale est un élément différenciant permettant l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

C'est la raison pour laquelle Ugitech a mis en place cette démarche afin d'ancrer une culture partagée et de définir un socle de repères communs pour mieux appréhender notre environnement VUCA (Volatile, Incertain, Complexe et Ambigu) et permettre de mieux gérer les contradictions et les difficultés quotidiennes auxquelles doivent faire face nos managers.

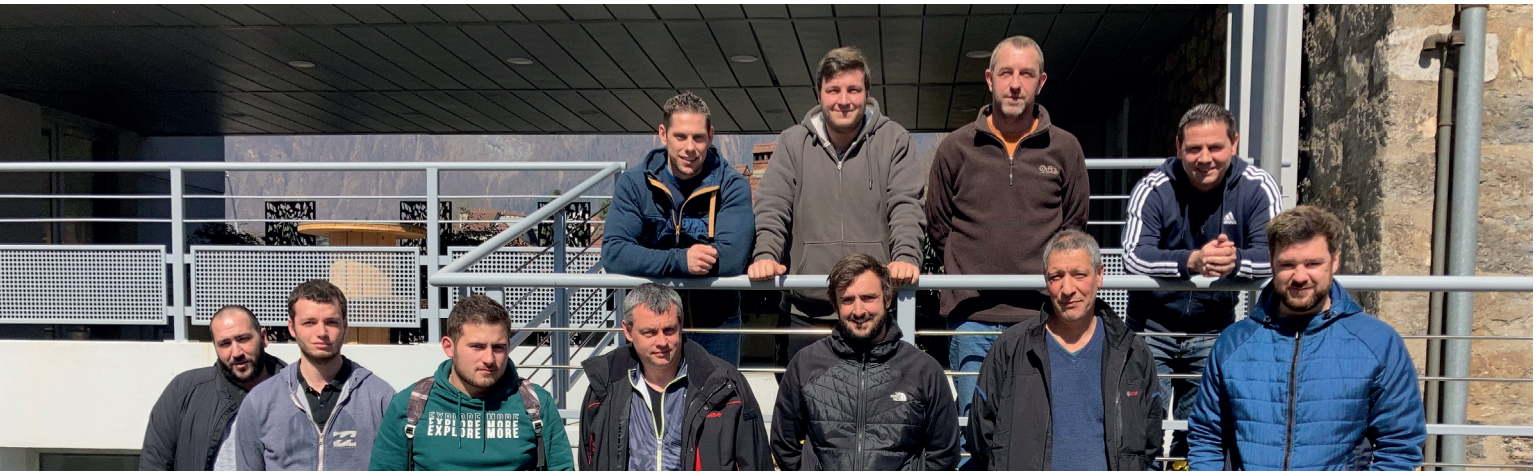

Les postures managériales au sein d'Ugitech sont :
- Rester agile et innovant pour s'adapter continuellement dans un monde qui bouge vite.
- Se faire confiance par une délégation/subsidiarité plus forte pour être plus efficace.
- Donner du sens et travailler en transversal.
- Être exigeant et bienveillant en assurant notre performance, avec une écoute attentive.
- Être exemplaire par le respect des règles et des engagements.

L'ensemble de la ligne managériale bénéficiera de Journées Culture Managériale qui sont organisées autour de 3 ateliers de travail :

1. Atelier dédié aux postures managériales et à notre alignement, afin de s'approprier les décisions et les orientations ; Accroître l'alignement et la solidarité des managers ; Favoriser la proximité entre strates managériales.
2. Atelier Compétences, afin de découvrir de nouveaux outils/savoir-faire managériaux ; Réviser les fondamentaux ; S'entraîner à la mise en pratique.
3. Atelier Co-Développement, afin de favoriser l'échange direct entre Managers ; Casser le sentiment de solitude managériale ; Apprendre des autres, apprendre aux autres.

En 2021, deux groupes de managers ont été mis en place, soit plus de 80 personnes déjà impliqués dans la démarche.
En 2022, l'ensemble des autres groupes a été lancé, soit au total plus de 240 managers formés au sein d'Ugitech France.

Les trois premiers ateliers sont complétés par cinq modules de perpétuation qui correspondent à chacune des postures.
Ils permettent, en alliant apports externes ou animations internes, de continuer le travail commencé lors des trois premières journées de la démarche.

Nous avons également mis en place des binômes Ugi'Care : à deux, c'est mieux !
Au cours de la deuxième journée de la Démarche Culture Managériale, les participants sont invités à choisir un binôme"CARE" (Coaching, Accompagnement, Retour, Expérience).
Ce binôme se rencontrera tout au long de la démarche Culture Managériale.

L'idée est d'utiliser l'intelligence collective en mettant en place des feedbacks réguliers et ainsi permettre d'augmenter nos capacités à changer nos postures managériales

<u>Digitalisation au service du développement RH</u>

En 2021, en synergie avec le Groupe Swiss Steel, nous avons déployés deux campagnes de formation en E-learning sur le thème de la Compliance et de la Sécurité des informations.

En parallèle, nous avons finalisé un parcours de modules E-learning pour les nouveaux embauchés qui abordent les sujets de la circulation sur le site, la finance ou encore l'énergie.

Enfin, nous avons également digitalisé l'accueil sécurité des nouveaux embauchés lors de leur premier jour sur site mais également à destination des entreprises externes. Cela nous permet d'avoir une transmission d'informations complète et homogène, tout en optimisant la disponibilité de nos préventeurs et délégataires internes.
Pour faciliter l'accès à ces modules digitalisés, nous avons mis en place des permanences dans notre salle informatique. Des tablettes ont également été mises à disposition, en particulier pour répondre à des questionnaires de positionnement et des tests de fin de formation.

En 2022, l'ensemble des cadres et des ATAM (Administratif, Technicien et Agent de Maîtrise) ont réalisé leur entretien de fixation d'objectif annuel et d'évaluation de la performance dans le module informatique dédié.

Zoom sur les 2 nouveau parcours mis en place au sein de l'Ecole interne en 2022

Parcours de formation sur les métiers de la maintenance

Les métiers de la maintenance sont en tension sur le marché de l'emploi. Il y a plus de besoins dans les entreprises que de personnes formées qui sortent de l'école.

Pour pallier à nos difficultés de recrutement, nous mettons en place, en partenariat avec l'AFPI Savoie (centre de formation de l'UIMM) et le GEIQ Industries Savoie (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification) un parcours de formation au CQPM Opérateur de Maintenance Industrielle.

Notre objectif est de créer un groupe de 8 personnes, sans qualification dans le domaine de la maintenance, pour leur faire suivre une formation d'un an, en alternance, afin d'obtenir un certificat et de pouvoir ensuite intégrer nos équipes en CDI.

Ce projet est également un projet de partenariat avec les entreprises de notre bassin d'emploi qui ont des besoins similaires.

En effet, pour ce parcours, nous souhaitons accueillir 4 personnes au sein d'Ugitech : 2 personnes recrutées en externes mais également 2 personnes internes qui souhaiteraient se reconvertir dans le domaine de la maintenance.
Les 4 places disponibles dans la session sont réservées pour d'autres personnes qui seront recrutées par d'autres entreprises de notre bassin d'emploi et qui ont souhaité s'allier à ce projet.
La formation débutera en Février 2023.
Nous avons pour ambition de renouveler ce type de formation tous les ans.

Parcours de formation Usineur avec la Fab'Academie

L'AFPI Savoie a lancé en 2022 un centre de formation destiné aux métiers de l'industrie pour les adultes, basé à Frontenex. L'objectif est de former des personnes sur des métiers en tension et qui sont particulièrement recherchés par les industries de la vallée de la Maurienne et Tarentaise. Ugitech est partenaire de cette école et contribue à son développement via une subvention. Grâce à la Fab'Academie, nous pouvons faire monter en compétence un de nos salarié sur une formation d'usineur afin de pourvoir un besoin en recrutement chez nous. Nous pourrons également envisager d'autre formation et recrutement par la suite sur des métiers de chaudronnier.

Actions à venir

- Déploiement de l'accès au SIRH à l'ensemble des collaborateurs y compris en production.
- Mise en place de E-learning en support de nos experts.
- Poursuite de la certification de nos formateurs internes et développement d'une communauté de formateurs internes.
- Mise en place de parcours de formation sur les métiers en tension.
- Déploiement de la démarche Culture Managériale.
- Poursuite du Déploiement des actions liées à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.
- Plan de communication sur l'École Interne.

	Nombre d'heures de formation Ugitech France	Moyenne de jours de formation par pers / an (hors intérimaires et stagiaires) Ugitech France	Formation : % masse salariale Ugitech France
2022	54 428 heures	3,8 jours	2,7 %
2021	69 916 heures	4,2 jours	2,5 %
	Dont formation outil		
2022	24 631 heures		
2021	40 949 heures		
	Dont formation autres domaines		
2022	19 487 heures		
2021	20 396 heures		
	Dont formation sécurité		
2022	10 310 heures		
2021	8 571 heures		

Un partenariat durable avec Collèges, Lycées et Universités

Définition de l'enjeu

Ugitech, comme l'industrie en général, connaît un déficit d'image notamment auprès des jeunes. L'enjeu est clair : augmenter notre attractivité en faisant connaître nos métiers et notre entreprise et ce sur le site d'Ugine mais aussi sur nos sites en région.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Un niveau de visites écoles régulier :

entre 30 et 45 par an

Objectifs qualitatifs

- Faire connaître notre entreprise et nos métiers afin de susciter des vocations au sein des « scolaires » au sens large.
- Nouer des partenariats pérennes avec les écoles de nos bassins d'emplois.

Actions existantes

Grâce aux Ambassadeurs

L'Association des Ambassadeurs d'Ugitech existe depuis 7 ans. Cette association regroupe une vingtaine de jeunes retraités de l'entreprise souhaitant rester en lien avec le monde du travail. Leur rôle est de représenter Ugitech lors de diverses interventions au sein des collèges, lycées et universités, mais surtout de répondre favorablement aux demandes de visite du site industriel d'Ugine. Ceci nous permet d'ouvrir plus largement notre entreprise non seulement aux écoles, mais également aux associations économiques, institutionnelles…

Les ambassadeurs mais aussi nos collaborateurs sont également très présents dans les interventions en établissements :

- Création de mini-entreprises au collège.
- Simulation d'entretiens d'embauche en lycée et classes de BTS.
- Jury BTS et VAE.
- Présentation entreprise et métiers, simulation d'entretien (projet mené avec la région).
- Travail en commun sur des projets de partenariat entre Ugitech et la ville d'Ugine.

Les actions et les visites de nos ambassadeurs ont été très fortement impactées par la pandémie et par l'accident que nous avons vécu en début d'année 2022.

Pour élargir le public visé :

Nous sommes désormais partenaire de la Fondation C'Génial qui vise à promouvoir les métiers techniques auprès des collégiens et lycéens, principalement par 3 types d'actions :

- Professeurs en entreprise : visite d'entreprise par les enseignants pour l'aider à communiquer auprès des jeunes sur la réalité de nos métiers et les intérêts qu'ils peuvent y trouver.
- Ingénieurs et Techniciens dans les classes : interventions de salariés dans les classes pour témoigner de leur métier et susciter des vocations auprès des jeunes.

En tant que recruteur potentiel

Depuis quelques années, Ugitech connaît une dynamique d'embauche très forte.

Nous communiquons régulièrement sur le fait que l'entreprise recrute.

Ugitech est membre du Club Entreprises de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ceci permet une réelle visibilité de l'entreprise auprès des étudiants mais également et surtout de tisser et de renforcer des liens entre Ugitech et le monde universitaire. Afin de renforcer ce lien, nous participons régulièrement à des actions avec ces écoles cible : c'est le cas de la semaine de l'entreprise de l'Université Savoie Mont Blanc où nous avons pu présenter notre entreprise à environ 150 étudiants des filières que nous visons grâce à notre stand sur le Village des entreprises.

Nous avons également été présents lors de l'inauguration des nouveaux plateaux techniques du Lycée René Perrin à Ugine, de l'inauguration d'une nouvelle machine technique au Lycée Monge à Chambéry et de l'inauguration de la Fab'Académie de Frontenex.

Encouragé par les forts besoin en recrutement sur les métiers de l'usinage et de la chaudronnerie et la faible offre de formation pour adulte en souhait de reconversion dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, l'association ADOSIS, en lien avec l'UIMM de Savoie, a créé un pôle de formation à Frontenex, afin d'aider les entreprises du territoire à trouver du personnel qualifié pour pourvoir ses besoins. Ugitech est partenaire de la Fab'Academie depuis l'automne 2022 avec une personne en formation sur le métier d'usineur.

Actions à venir

- Maintenir des actions des Ambassadeurs et renfort de ces actions par la Responsable recrutement et Marque Employeur.
- Déployer notre stratégie de relations écoles en recensant toutes nos actions au fil de l'année.
- Représenter Ugitech lors de rendez-vous avec des étudiants : présentations métiers, parcours, forums…
- Renforcer et consolider les initiatives prises sur les autres sites : initier des partenariats avec des écoles proches de l'ensemble de nos sites.

Suivi de performance

Nombre de visites Écoles / Lycées / Universités

2022	2021
18	18

Relations d’affaires et territoire

Engagement des salariés

Définition de l'enjeu

Ugitech souhaite diffuser et entretenir ses valeurs et sa culture d'entreprise. Dans ce cadre, un certain nombre d'évènements internes sont organisés afin de favoriser le sentiment d'appartenance mais également de sensibiliser nos salariés à de nouvelles thématiques.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

5 **évènements** à minima par an.

Objectifs qualitatifs

Maintenir l'esprit de cohésion au sein d'Ugitech.

Actions menées en 2022

L'accident dramatique qu'a connu Ugitech en 2022 n'a pas permis d'organiser ce type d'évènements.

Suivi de performance

Nombre d'événements internes

2022

1

2021

1

La cohésion du collectif Ugitech s'est cependant beaucoup exprimée lors des moments compliqués que l'entreprise et les équipes ont traversé après l'accident.
Que ce soit au travers des manifestations de soutien à la famille de leur collègue disparu, par l'implication pour trouver et mettre en place des solutions afin de redémarrer l'activité ou tout autre action engageante, les salariés d'Ugitech ont fait bloc et se sont soutenus.

Ugitech a pu néanmoins être présent sur la course caritative ODYSSEA avec 24 salariés qui ont couru sous les couleurs de l'entreprise.

Du côté régional, Sprint Metal, organise régulièrement des événements d'entreprise.
En 2022, un atelier a été organisé au cours duquel chaque département a présenté les défis auxquels il est confronté. Cela conduit à une meilleure compréhension entre les départements. Les échanges entre collègues ont permis de trouver de bonnes solutions à certaines difficultés, dont certaines ont déjà été mises en œuvre.
Parmi les autres événements de l'entreprise, citons les fêtes de fin d'année, qui permettent à notre site allemand de clôturer l'année en beauté, au cours d'un repas convivial.

Actions à venir

L'activité normale de l'entreprise ne reprend que mi-janvier 2023. Nous nous laissons le temps de nous projeter et de prévoir des évènements, ce qui est difficile pour l'instant.

Contributions aux territoires

Définition de l'enjeu

Faire rayonner Ugitech en tant qu'acteur majeur du bassin d'emploi et économique.

Objectifs qualitatifs

- Augmenter la notoriété d'Ugitech.
- Jouer un rôle sociétal responsable dans notre environnement.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Une présence dans les médias **deux fois par mois** en moyenne.

Au moins **un projet en partenariat** avec la ville d'Ugine par an.

En raison du dramatique accident du 3 janvier 2022, nous n'avons pas mené de projets particuliers avec le territoire. Ugitech a tissé depuis des années de bonnes relations avec les parties prenantes externes qui ont été présentes et ont soutenu l'entreprise dans ce moment douloureux.

Engagement local

Malgré tout, les entités d'Ugitech maintiennent leurs engagements locaux au travers de plusieurs réseaux dans les divers départements où Ugitech est présent : Mécabourg, UIMM, AFPMA, mission locale, …

En Allemagne, la contribution au territoire passe aussi par l'assiette !
Des offres de repas chauds sont en cours de négociation afin de pouvoir offrir au personnel des aliments frais et locaux tous les jours. Les aliments sont préparés par des fournisseurs régionaux et peuvent être réchauffés à volonté pendant la pause de midi.

	Nombre d'articles parus dans la presse	Nombre de projets lancés et en cours avec la ville d'Ugine	Nombre de partenariats financiers
2022	52 soit un peu plus de 4 en moyenne par mois	0	1
2021	43 soit presque 3 en moyenne par mois	1	0

Ethique
et contrôle interne

Définition de l'enjeu

- Lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et pour la libre concurrence (antitrust).
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Respecter les bonnes pratiques en matière de conditions de travail et d'environnement.
- Pérenniser notre système de contrôle interne.

Ces enjeux sont régis par des lois que nous ne pouvons en aucun cas enfreindre. Les conséquences en cas de transgression peuvent être très lourdes, tant financièrement que pour notre image. Nous devons mettre en place les procédures et organisations nécessaires afin d'éviter tout risque de violation de ces lois et former et informer notre personnel pour qu'il tienne compte des bonnes pratiques.

Notre système de contrôle interne est un moyen de vérifier que nos procédures internes sont respectées. Il traduit notre engagement à dépister des défaillances potentielles. Nous devons le faire vivre et le faire évoluer en fonction de notre activité.

Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Informer **100 %**
de notre personnel sur notre code de conduite et lui mettre à disposition les moyens nécessaires visant à alerter sur une défaillance de compliance.

Notre objectif est de ne subir **aucun cas de corruption ou d'entrave de notre personnel** à la libre concurrence.

Nous visons **chaque année la validation de notre système** de contrôle interne par un cabinet d'audit externe.

Objectifs qualitatifs

- Mise en conformité de la société à toutes les réglementations en vigueur en matière de corruption (Loi SAPIN II), d'antitrust ou de conflits d'intérêts.
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Renforcer une perception et une compréhension commune de nos valeurs.

Notre organisation

Ugitech appartient au Groupe Swiss Steel, société cotée en bourse en Suisse, conforme à la réglementation suisse en matière de reporting. Ceci inclut quelques organisations de contrôle :

- le Comité Directeur d'Ethique,
- l'audit interne via le Comité d'Audit,
- l'audit externe,
- l'ICS (système de contrôle interne).

L'audit interne rend compte au comité d'audit afin de garantir l'indépendance du processus de reporting et l'ICS est régulièrement contrôlé par les équipes d'audit internes et externes.
Pour renforcer le contrôle, une ligne d'alerte est en place pour garantir la sécurité et la liberté de signalement de tous les employés et tiers, afin de signaler toute violation du Code de Conduite, qui comprend tous les principes du Pacte mondial des Nations unies et les directives de l'OCDE.

Le Groupe Swiss Steel dispose dans son organisation d'un département Compliance au service de toutes les entités du Groupe. Ce département se concentre sur la prévention contre toute infraction des lois et règlementations en vigueur en termes d'éthique. La tâche principale de la Compliance est de mettre en œuvre un Système de Gestion de Conformité qui respecte les exigences de l'entreprise face à son environnement et de le déployer dans toutes ses filiales.

Dans chaque entité le CEO est spécifiquement responsable de la conformité. Il reçoit le support d'un Compliance Officer qu'il a nommé dans son périmètre d'action.
Ensemble, ils apportent au Département Compliance Groupe le support nécessaire pour la mise en œuvre du programme de Compliance.
Ils fournissent l'expertise locale dans la création et l'adaptation des lignes directrices internes.

Des réunions d'information et de travail sont organisées tous les trimestres entre la Direction Compliance Groupe et les Compliance Officer locaux, et entre la Direction Compliance Groupe et la Direction Générale d'Ugitech.
Les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

<u>Le Code de Conduite</u>
Il énonce les normes attendues en interne et de la part de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir le respect des lois locales et internationales et des droits de l'homme au sein du groupe et de notre chaîne d'approvisionnement : travail des enfants, travail forcé, droits d'association, discrimination (sexe, politique, religion), santé et sécurité des conditions de travail. Il traite également de la gestion des conflits d'intérêts, de la prévention contre la corruption (pots-de-vin, cadeaux, hospitalités, sponsor, dons etc.), des violations de loi antitrust et aussi des aspects environnementaux.

Distribué en 2015, le code a été mis à jour en 2017. Ce document, facilement accessible à l'ensemble du personnel, a été intégré au règlement intérieur que chaque salarié doit signer à son embauche.

Une mise à jour du code de conduite est prévue en 2023.
Depuis 2019 un Code de Conduite spécifique pour les fournisseurs a été mis en place. Il est demandé aux fournisseurs stratégiques de s'engager à le respecter.

Les politiques internes Anti-corruption, Concurrence Loyale et Associations Professionnelles

Il s'agit de documents expliquant nos lignes directrices internes et qui contiennent des exemples pratiques, des check-lists et des notes explicatives sur les comportements anti-corruption et antitrust. Ces lignes directrices détaillent également les sanctions et actions à mener si des violations de nos règles de Compliance sont signalées.

Elles sont accessibles via le site intranet de Swiss Steel Group.

Notre politique anti-corruption est en cours de mise à jour et sera déployée en début d'année 2023.

Les grandes lignes du Code de Conduite, l'antitrust, l'anti-corruption et la protection des données ont été regroupées dans une brochure. Depuis 2019, « La compliance en un coup d'œil » est consultable par nos employés depuis notre site intranet.

La Charte Compliance

Elle décrit les principes sur lesquels le Responsable de la Conformité agit. Elle a été mise à jour en 2020 pour clarifier le rôle de chacun, préciser l'étendue de son application et renommée « Directive sur l'organisation de la conformité »

Des Formations Compliance sur site et en e-learning

Depuis 2015, et en collaboration avec le Groupe Swiss Steel, Ugitech mène des actions pour former ses salariés concernant :

- les règles anti-corruption,
- les règles antitrust,
- le Code de Conduite.

Ces formations conjuguent apprentissage et exploration de cas concrets.

En 2021, six modules de formation ont été déployés en e-learning à tous les employés concernés :

- Code de conduite.
- Anti-corruption.
- Anti-trust.
- Protection des données.
- Lutte contre le blanchiment d'argent.
- Conformité commerciale.

En 2022, et comme chaque année, tous les nouveaux employés (selon leur fonction) suivent ces 6 modules de formation en e-learning.

La protection des données

En 2022, nous avons poursuivi en collaboration avec le Groupe, une étude approfondie sur la protection des données (RGPD). Après le recensement et la description des processus concernés par cette réglementation, des procédures ont été mises en place et des communications ont été réalisées en interne. D'autres actions sont en cours de déploiement et se poursuivront en 2023, telle que la cartographie des risques sur les données.

Un système d'alerte interne

Swiss Steel Group a mis à disposition de tout le personnel d'Ugitech depuis 2015 un moyen permettant de soumettre des informations concernant une violation de nos règles de Compliance.

Les employés et les tiers de la société (clients, fournisseurs ou autres) peuvent utiliser ce système d'alerte professionnelle accessible gratuitement, 24h/24, 7j/7, 365j/an.

Speak-Up Line (service internet et téléphonique)

Ce système permet à tout salarié et tiers d'alerter sur des faits délictueux grâce à un processus hautement sécurisé :

- les informateurs appellent une ligne d'assistance,
- ils laissent un message sur un répondeur téléphonique, ou transmettent des informations écrites via le courrier électronique, dans leur langue natale,
- les informateurs peuvent rester anonymes ou non, selon leur choix.

Une nouvelle politique sur le lanceur d'alerte a été déployée en 2022. Elle est disponible en libre accès dans l'intranet. Elle rappelle le rôle du

lanceur d'alerte et sa protection, ainsi que la procédure à suivre pour lancer une alerte. Une large campagne de communication interne (message du CEO Groupe adressé à tous les employés, affichage de posters) a été lancée pour la déployer et pour rappeler les moyens disponibles pour lancer une alerte, notamment grâce à la speak-up line.
Par ailleurs, la société Ugitech est concernée par le volet anti- corruption de la loi Sapin 2, qui prévoit la mise en place de huit mesures de prévention et de détection de la corruption :

1. Code de Conduite, intégré au règlement intérieur ;
2. Dispositif d'alerte interne destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés ;
3. Cartographie des risques de corruption par secteur d'activité et zone géographique dans lesquels la société exerce son activité ;
4. Procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de 1er rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ;
5. Procédures de contrôle comptable, internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;
6. Dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés ;
7. Régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du Code de Conduite de la société ;
8. Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

Une étude approfondie de notre conformité à la Loi SAPIN II a été menée en 2019 par un prestataire spécialisé. Les conclusions de cette étude ont mené à un constat très favorable au regard de nos dispositifs pour lutter contre la corruption.
Un groupe de travail rassemblant tous les Compliance Officer du groupe SSG concernés par cette loi a été mis en place et piloté par la Direction Compliance du Groupe. Des actions d'amélioration sont été définies suivant un programme de déploiement.
En 2022 la cartographie des risques compliance (dont la corruption) dans un format commun avec le groupe a été réalisée.

Notre Système de Contrôle Interne

Étant donné que Swiss Steel Group est cotée à la bourse Suisse, chacune de ses filiales doit justifier annuellement de l'existence d'un système de contrôle interne.
Les travaux concernant l'Internal Control System (ICS) ont démarré en 2006. Depuis 2008, il est mis à jour chaque année et est intégré depuis 2019 à la cartographie générale des risques.

Ce système est découpé en autant de processus que définis précédemment dans la cartographie des processus.
Chacun des processus est ainsi composé d'une matrice des contrôles internes. Elles sont constituées de la liste des risques potentiels au regard de l'ICS. L'analyse de ces risques est menée en collaboration avec chaque responsable de processus, en même temps que l'analyse de la cartographie générale des risques.
Pour chaque risque, un ou plusieurs contrôles sont identifiés. Ils sont également référencés.

Chaque contrôle est décrit dans une fiche spécifique et la liste des documents de preuve est dressée. En tout, 72 contrôles internes sont référencés dans l'ICS d'Ugitech.

Chaque année depuis 2008, l'ICS d'Ugitech est mis à jour dans son intégralité (100 % des contrôles internes). En interne, chacun des responsables met à jour les fiches descriptives de son périmètre. Dans tous les cas 100 % de la documentation de preuve datée de l'année en cours est collectée.
En 2022 le Groupe SSG a mis à disposition des toutes ses filiales un outil informatique permettant d'uniformiser ce système. Une nouvelle matrice de contrôles internes a été proposée avec une description des bonnes pratiques pour chacun d'entre eux. Cette évolution nous a permis de revoir notre ICS en profondeur et de confirmer notre bonne adéquation avec notre Groupe. D'autres évolutions pourront avoir lieu l'année prochaine en poursuivant notre analyse de ce nouveau canevas.

Le cabinet d'audit externe, EY & Associés, audite annuellement l'ICS d'Ugitech : il vérifie son existence au sein de la société, sur la base de la mise à jour annuelle effectuée en interne. Des points de contrôle précis sont également effectués par lui-même auprès des responsables métiers.

À l'issue de cette revue, il est en mesure de valider ou non l'existence de l'ICS.

L'existence du système de contrôle interne d'Ugitech a été validée en 2022 par un cabinet d'audit externe comme tous les ans depuis sa création en 2008.

Actions à venir

- Poursuivre des actions complémentaires au regard de la corruption (loi SAPIN II). Communiquer sur une nouvelle politique anti-corruption.
- Poursuivre la vérification de la bonne application de la réglementation sur la protection des données (GDPR). Mettre en place des actions correctives et continuer les communications à ce sujet.
- Poursuivre la mise à disposition des documentations autour de la compliance et de l'éthique pour un meilleur partage des informations.
- Former et informer régulièrement nos vendeurs sur les règles et conduite à tenir avec nos partenaires commerciaux.
- Former en e-learning sur les thèmes de l'éthique, l'anti-corruption, l'antitrust, la protection des données et autres sujets compliance.
- Mettre à jour notre code de conduite et le communiquer.
- Poursuivre l'analyse approfondie de notre Système de Contrôle Interne sur proposition du nouveau canevas du Groupe.

	Code de conduite mis à disposition	Alertes déposées (speak-up line / Ombuds System)	Système de contrôle interne	Condamnations et amendes pour non compliance
2022	100 %	0 plainte, 2 alerte	OK	0 condamnation ou amende
2021	100 %	0 plainte ou alerte	OK	0 condamnation ou amende

Achats responsables

Définition de l'enjeu

L'enjeu des achats responsables consiste à :
- Réduire notre empreinte environnementale ;
- Développer des économies circulaires ;
- Amplifier les relations avec nos partenaires locaux ;
- Accompagner nos fournisseurs vers l'excellence et les faire adhérer à nos valeurs éthiques.

Les critères de Délai, Coûts complets, Qualité, Risques et Développements Durables sont systématiquement pris en compte.

Objectifs qualitatifs

Dans notre démarche d'achats responsables, outre les critères qualitatifs et financiers standards, nous nous efforçons de réduire notre empreinte environnementale via :
- Le recours à la proximité ;
- Une priorité à l'achat de produits recyclés, à la livraison par rails et/ou en vrac ;
- Le recyclage et dopage de nos résidus pour une réintégration dans notre processus ;
- La prise en compte de l'empreinte carbone dans certaines de nos consultations (notamment matières premières).

Actions existantes

Notre rôle consiste également à promouvoir les règles éthiques du Groupe en faisant adhérer nos fournisseurs à notre code de conduite et notre cahier des charges qui englobe des thématiques RSE.

Nous apportons une attention particulière au respect des normes et réglementations en vigueur (conflict minerals, REACH, FDS, protocole de sécurité, plan de prévention…) afin de garantir la sécurité de tous.

La relation fournisseur joue un rôle majeur sur les grands enjeux financiers et stratégiques de l'entreprise. Elle est essentielle du fait de son implication dans les résultats qualité et le respect des délais. Une relation durable avec le fournisseur amène à créer un avantage concurrentiel et permet notamment :
- D'anticiper et de s'adapter rapidement aux évènements pouvant perturber notre environnement. Suite à l'accident du 03 janvier, la communication a été un élément clé avec nos partenaires, pour une adaptation au cas par cas.
- De garder le lien avec nos partenaires et avec les marchés.
- De réorienter le flux de nos fournisseurs vers d'autres entités du groupe voire vers nos concurrents solidaires.
- De maintenir une forte solidarité avec nos différents partenaires permettant une inversion des rôles acheteur/fournisseur. Par exemple, la revente de nos chutes internes à nos fournisseurs habituels pour maintenir l'activité de nos ateliers avals.

Notre partenariat pour la revalorisation et le dopage de nos déchets a été renouvelé dans le cadre d'un contrat pluriannuel. Des pistes d'amélioration subsistent afin d'élargir le périmètre de déchets à revaloriser.
Le dopage est réalisé à partir d'autres déchets dans le respect des réglementations. Cette démarche nous permet d'augmenter la teneur en Nickel mais aussi en Molybdène et ainsi booster l'enfournement de nos résidus revalorisés.
Un projet de plus grande envergure est en cours d'étude. Il consistera à augmenter d'une manière considérable notre taux d'enfournement de matière recyclés tout en réduisant notre dépendance auprès d'exploitant minier.

Des actions d'économies d'énergies ont été réalisées avec la Direction Technique comme la récupération de chaleur ou encore l'installation de variateurs de vitesse.
Plusieurs actions d'achats d'énergies certifiées vertes ont été réalisées au cours de l'année 2022.

Un partenariat a été lancé avec une plateforme nous permettant de gérer et de piloter le risque lié aux tiers. Cette plateforme stocke et contrôle les documents réglementaires, alerte le client et relance le fournisseur si nécessaire (notamment sur la dépendance économique ou encore le suivi du travail dissimulé).

Nous avons remanié et intensifié les évaluations et les analyses de risques de nos fournisseurs en intégrant des thématiques orientées sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
L'ensemble du personnel est formé aux notions de corruption et de compliance à l'échelle du groupe (voir chapitre Éthique et contrôle interne).

Ugitech développe une relation partenariale avec ses fournisseurs stratégiques dans le but de développer une démarche d'amélioration continue et une création de valeur réciproque. Cette démarche est initiée notamment avec nos fournisseurs stratégiques et se définit par la mise en place et le suivi de bilans Qualité, d'audits et d'évaluations annuelles.

Nous pourrions citer dans ce cadre :
- Le partenariat avec Fenwick pour l'étude de chariot élévateur fonctionnant à l'hydrogène.
- La manutention de nos wagons avec Captrain et les opportunités de traction à l'hydrogène.
- Le partenariat avec Engie Cofely pour le suivi et la réduction des fluides frigorigènes polluants ainsi que la réduction de nos consommations pour le chauffage et climatisation.
- Le partenariat avec HARSCO pour les prestations de briquetage et la gestion des laitiers.

Notre ambition pour les années à venir consiste à poursuivre la reconduction de nos contrats de service tout en incluant des notions de progrès relatifs à la RSE.

Actions à venir

Au-delà des actions existantes ci-dessus qui perdurent, nous avons l'ambition d'élargir notre démarche selon quatre axes :

- Développer les achats de produits recyclés en partenariat avec nos clients.
- Optimiser le processus d'audit en accentuant la partie RSE.
- Développer un système de notation de la performance sociétale et environnementale.
- Systématiser l'empreinte carbone dans nos critères de nos consultations.

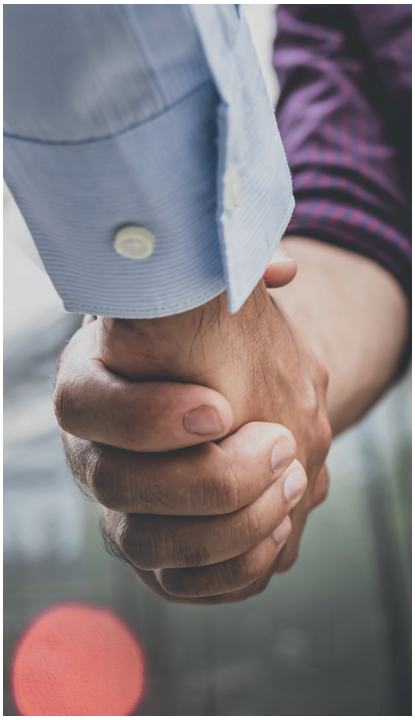

Pour aller plus loin, un processus qui consiste à mieux s'informer sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de nos fournisseurs est actuellement en cours de développement (pour une mise en place 2023). Ce projet vise à s'appuyer sur une expertise externe (type banque de données payante) pour recueillir les bonnes informations en temps utiles, c'est à dire avant toute transaction et ainsi renforcer le pilotage du risque de nos tiers. Nous sommes en train de mettre en place un processus d'évaluation des risques RSE de nos fournisseurs à l'échelle du groupe Swiss Steel :

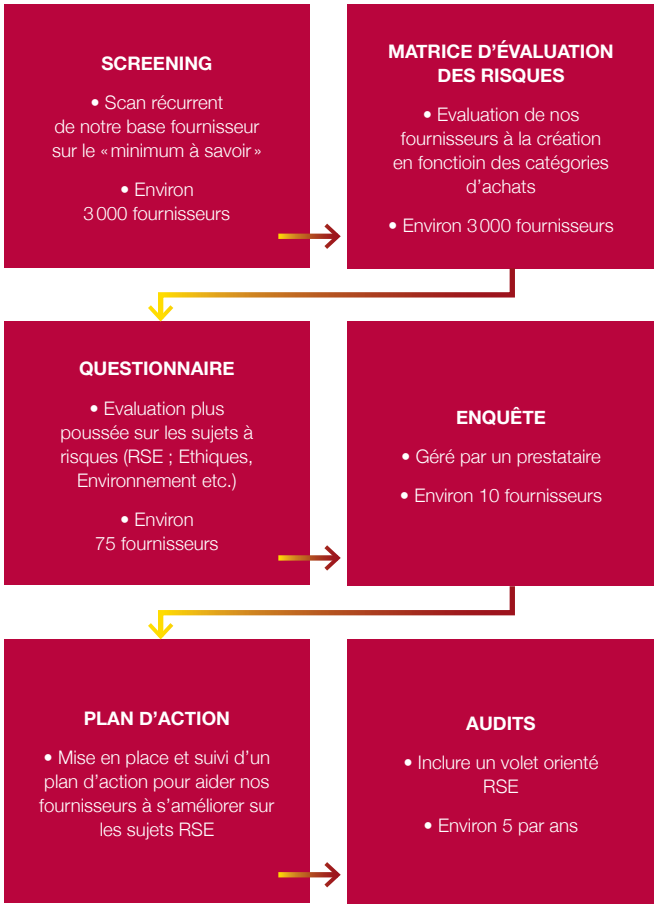

Suivi de performance

Utilisation conditionnement vrac (MP, ferrailles)

2022

98 %

2021

99,1 %

% achats de maintenance réalisés avec des prestataires de proximité (départements limitrophes de la Savoie)

2022

77 %

2021

81 %

Fiscalité

Structure juridique, Conformité fiscale, Lutte contre la fraude

Structure juridique

Ugitech SA est une société anonyme établie en France dont le siège social est basé à Ugine (73).

Organisation & législation fiscale

Ugitech SA ne détient aucune succursale ou filiale exerçant des activités dans des pays à fiscalité privilégiée.

Ugitech SA n'exerce aucune opération à l'étranger qui relèverait de la notion d'établissements stables au sens des conventions internationales ou des critères applicables définissant un établissement stable en cas d'absence de convention.

Système d'information & contrôle interne

L'ensemble de la comptabilité est informatisé au travers du progiciel SAP.

Cette organisation du Système d'Information, assure avec le contrôle interne, une parfaite cohérence et intégrité des données issues des différents modules de notre système SAP (achats, ventes, production…).

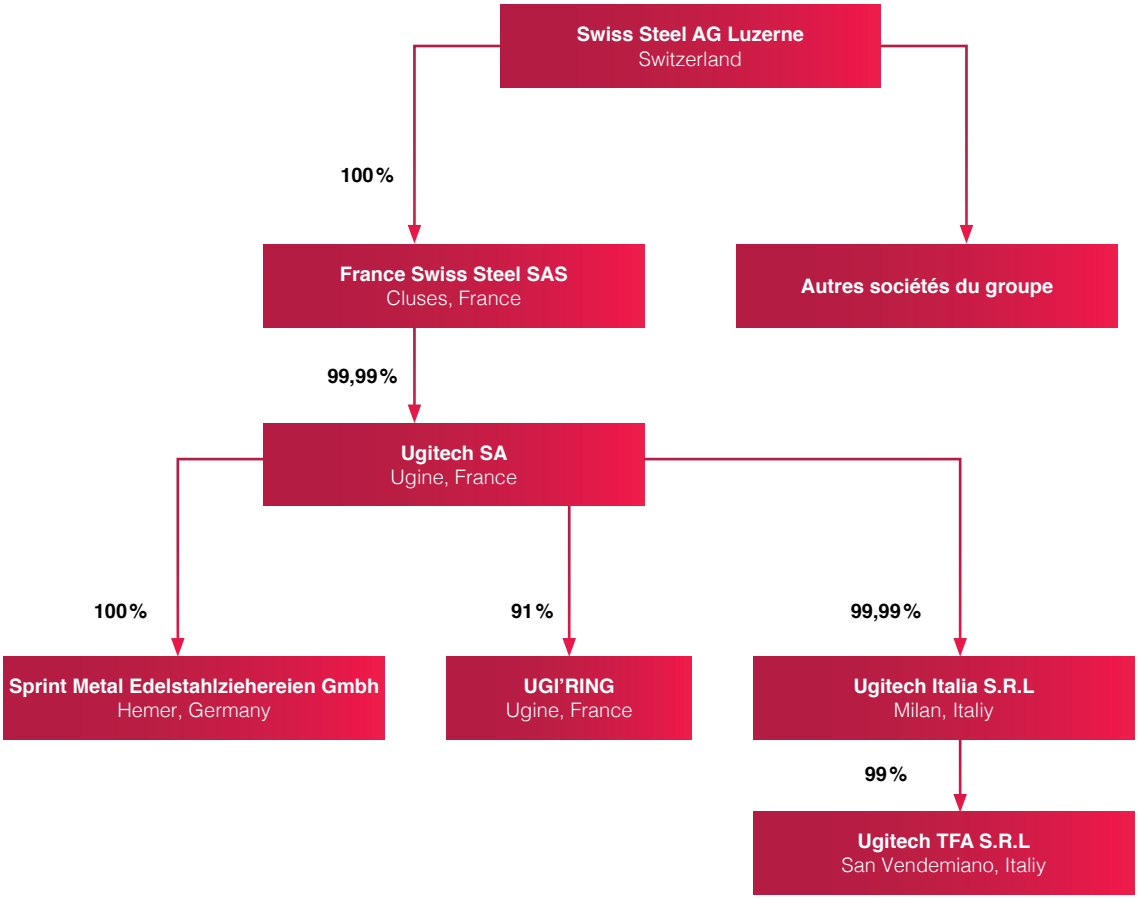

Les règles fiscales sont mises à jour, entre autres, via les systèmes de veille et de maintenance de l'éditeur qui met à disposition la documentation support aux évolutions légales apportées au système d'information. Le département interne dédié FI-CO assure les besoins de développement émis par le service Comptabilité Fiscalité.

Le service Comptabilité fiscalité s'assure de la conformité des règles mises en place dans le système d'information et valide les évolutions au travers de tests fonctionnels.

Les contrôles automatisés lors de l'enregistrement des factures permettent de réduire les risques de fraude au travers des limites de montant et de quantités gérées par le système.

Environ 95 % des factures fournisseurs sont rapprochées des commandes d'achat enregistrées dans le système.

Pour les 5 % restants, la facture doit faire l'objet d'une validation expresse du responsable du secteur concerné selon les délégations d'autorisation mises en œuvre.

Le contrôle interne permet de s'assurer d'une part du respect de la législation fiscale en vigueur et d'autre part de la protection des données et de leurs archivages.

En soutien du progiciel existant, des logiciels spécialisés sont également utilisés pour répondre aux exigences réglementaires : liasse fiscale et la gestion des immobilisations.

Actions réalisées sur l'exercice :
Dématérialisation des factures fournisseurs.

Actions à venir :
Préparation de la facturation électronique.

Comptabilité informatisée

Modalités de présentation de la comptabilité informatisée : L'article L. 47 A-I du livre des procédures fiscales (LPF) prévoit que les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

Ce fichier des écritures comptables doit répondre aux normes codifiées.

Actions existantes :
- Conformité du FEC : Lors de chaque exercice fiscal Ugitech SA s'assure du respect des normes éditées au travers de l'outil mis à disposition par la DGFIP.

Organisation comptable & fiscale : contrôle interne

Le Service Comptable et Fiscal est articulé autour de 5 pôles principaux permettant de couvrir l'ensemble des obligations légales, fiscales afférentes à l'activité d'Ugitech SA, de l'ensemble de ses sites français, et de reporting aux normes IFRS.

Le service comptable est assisté autant que de besoin par des conseils extérieurs.

Organisation pour respecter les législations en vigueur :
Le service veille à ce que la société et ses collaborateurs agissent en conformité avec les lois fiscales des pays où la société est présente et s'acquitte de ses obligations déclaratives et du paiement de l'impôt, dans les délais requis.

Le processus est le suivant :

- Chaque filiale est responsable de l'établissement des déclarations fiscales en fonction des règles locales en vigueur.
- Chaque filiale est responsable du paiement de ses propres impôts et taxes dans les délais fixés par le législateur.
- Dans les relations intra-groupe, les services comptables de chaque filiale coordonnent leurs interventions dans le respect des règles régissant les relations intra-groupe et les obligations locales.
- Lors du reporting mensuel groupe, en amont de la consolidation, une analyse est instruite sur le montant de l'impôt sur les sociétés et sur les impôts différés.

Formation & Expertise :

Chaque collaborateur est un professionnel de la comptabilité et de la fiscalité issu des filières de formation comptable. Des formations spécifiques, internes et/ou externes sont dispensées afin d'assurer l'actualisation des connaissances et la polyvalence des collaborateurs.

Plan de formation annuel :

- Formation à la TVA : actualisation des connaissances ;
- Formation information : Loi de Finances annuelle ;
- Veille réglementaire au travers de publications de référence : RF, Éditions F. Lefebvre.

Audit & contrôle des comptes

Étendue de la mission :

Au titre de la certification des comptes :

- L'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ;
- Des diligences complémentaires sur les comptes transmis à la société mère, l'entité Swiss Steel AG, pour l'établissement de ses comptes consolidés et la communication à son auditeur des informations nécessaires à l'exécution de sa mission sur les comptes consolidés.

La lettre d'affirmation signée du CEO et du CFO engage et atteste de la qualité et de l'exhaustivité des informations transmises aux auditeurs. Notamment sur les sujets de fraude et de conformité.

État - collectivités locales et fiscalité

Ugitech SA et ses établissements de production basés en France (Ugine, Imphy, Bourg-en-Bresse, Brionne, Saint-Étienne, Grigny) contribuent au travers de la Contribution Économique Territoriale (CET), de la Contribution Foncière des Entreprise (CFE) et de la Taxe Foncière (TF) au développement de l'ensemble des collectivités territoriales auxquelles elles sont rattachées de par leur établissement.

Redevable de l'Impôt sur les sociétés (IS) en France, la société est rattachée à la Direction Générale des Grandes Entreprises (DGE) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) basée à Pantin.

Ugitech SA veille à agir en conformité avec les lois fiscales des pays où il est présent et s'acquitte de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt, dans les délais requis.

Les filiales respectent la fiscalité locale.

Les dépenses significatives de recherche et développement engagées par Ugitech SA bénéficient, pour les dépenses éligibles, du CIR (Crédit d'Impôt Recherche). Le périmètre CIR est piloté par une équipe transversale Direction Financière et Direction de la recherche.

Intégration fiscale

Ugitech SA est intégrée fiscalement depuis l'exercice 2007 avec sa société mère, Swiss Steel France S.A.S, Siège social Cluses (74).

Activités internationales - prix de transfert : Conformité

L'activité d'Ugitech SA et de ses filiales s'exerce très majoritairement au-delà des frontières hexagonales et en partie via le réseau de distribution du groupe Swiss Steel.

Dans ce contexte, le respect des règles internationales dans la fixation des prix de transfert entre entreprises liées est une réponse au risque potentiel de transfert de bénéfice d'un pays à l'autre.
Dans le respect des obligations réglementaires internationales et recommandations issues des travaux de l'OCDE, et conformément à la législation française, Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme aux Principes OCDE.

Actions existantes :

Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme relative à l'obligation documentaire en matière de prix de transfert.
Ugitech SA répond depuis 2013 à l'obligation de déclaration simplifiée mise en œuvre par la législation française.

Ugitech SA en tant que filiale du Groupe Swiss Steel, établit la déclaration spécifique pays par pays, répondant en cela à une recommandation issue des travaux sur le « country by country reporting ».
Les prix de transfert font l'objet d'une revue dans le cadre du contrôle interne mis en œuvre pas la société.

Action à venir :

- Mise à jour de la documentation justifiant des prix de transfert de l'exercice clos.

Taxe sur la valeur ajoutée

Identification à la TVA

La Directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 dans son article 214 a) prévoit notamment que les États membres prennent les mesures nécessaires pour que soit identifié par un numéro individuel, tout assujetti, à l'exception de ceux visés à l'article 9, paragraphe 2, qui effectue sur leur territoire respectif des livraisons de biens ou des prestations de services lui ouvrant droit à déduction, autres que des livraisons de biens ou des prestations de services pour lesquelles la TVA est due uniquement par le preneur ou le destinataire conformément aux articles 194 à 197 et à l'article 199.

Ugitech SA réalise chaque mois le contrôle de l'ensemble de ses opérations en recoupant la TVA collecté et le chiffre d'affaires.

Actions existantes :

- Ugitech SA est identifiée à la TVA en France.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Allemagne.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Italie.
- Contrôle croisé des déclarations de TVA et des DEB.
- Déclaration TVA mensuelle et rapprochement avec le CA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Fournisseurs d'Ugitech SA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Clients d'Ugitech SA.

Action à venir :

- Mise en place de la facturation électronique.

Répartition de la valeur ajoutée par poste

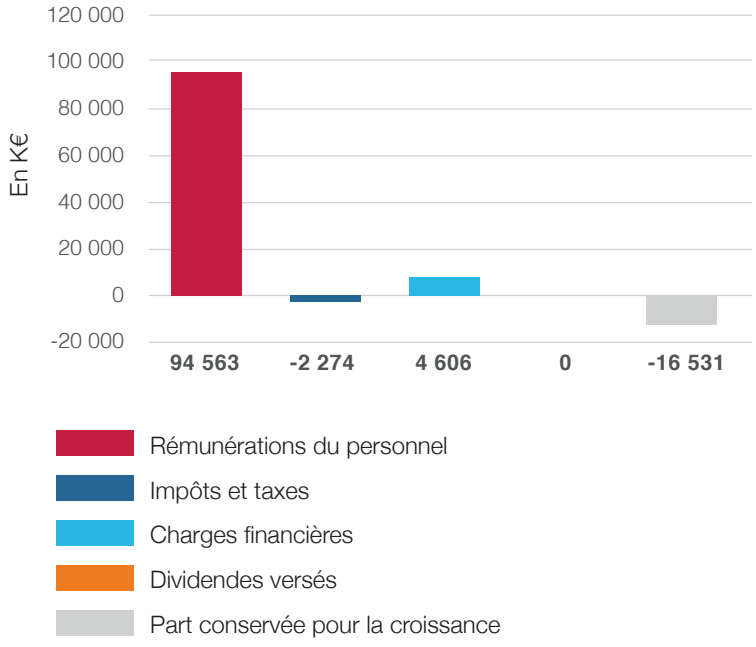

Conformité fiscale

De par son rattachement à la DGE, les vérifications de comptabilité sont de la compétence de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI).

La dernière vérification de comptabilité a confirmé la conformité fiscale d'Ugitech SA.

Douane & compliance biens à double usage

Ugitech SA est Opérateur Économique Agréé (OEA) depuis 2014 et assure en interne ses opérations de dédouanement à l'importation.

Depuis 2017, la société bénéficie de la procédure de Dédouanement centralisé communautaire lui permettant d'effectuer des opérations d'importation ou d'exportation dans plusieurs États membres de l'Union européenne, tout en centralisant ses formalités douanières en France.

Ce label et cette autorisation, stratégiques pour Ugitech, démontrent notre fiabilité (maîtrise de nos processus douaniers, compliance, aspect sûreté/sécurité des sites…) auprès des administrations douanières françaises.

Concernant les biens à double usage : nous ne vendons ni n'achetons des produits à double usage dans les pays listés.

En cas de doute la société s'informe auprès de la SBDU (Direction des douanes) pour validation.

Ugitech SA
France
Avenue Paul Girod CS90100
73403 UGINE Cedex
Tel. : + 33 (0)4 7989-3030

www.ugitech.com